LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 33 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 18 NOVEMBRE 1965 — PRIX 10c

Relation … Eglise avec les religions non chrétiennes

(Texte intégral)

(CCC) 1) **Préambule.** A notre époque où le genre humain devient de jour en jour plus étroitement uni et où les relations entre les divers peuples augmentent, l'Eglise examine plus attentivement quelles sont ses relations avec les religions non-chrétiennes. Dans sa tâche de promouvoir l'unité et la charité entre les hommes, et même entre les peuples, elle examine ici d'abord ce que les hommes ont en commun et qui les pousse à vivre ensemble leur destinée.

Tous les peuples forment, en effet, une seule communauté; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre (1); ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous (2), jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la Cité sainte, que la gloire de Dieu illuminera et où tous les peuples marcheront à sa lumière (3).

Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le coeur humain: Qu'est-ce que l'homme? Quel est le sens et le but de la vie? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché? Quels sont l'origine et le but de la souffrance? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons?

L'hindouisme — Le bouddhisme

2) Les diverses religions non-chrétiennes. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à aujourd'hui, on trouve dans les différents peuples une certaine sensibilité à cette force cachée qui est présente au cours des choses et aux événements de la vie humaine, parfois même une reconnaissance de la Divinité suprême, ou encore du Père. Cette sensibilité et cette connaissance pénètrent leur vie d'un profond sens religieux.

Quant aux religions liées au progrès de la culture, elles s'efforcent de répondre aux mêmes questions par des notions plus affinées et par un langage plus élaboré.

Ainsi, dans l'hindouisme, les hommes scrutent le mystère divin et l'expriment par la fécondité inépuisable des mythes et par les efforts pénétrants de la philosophie; ils cherchent la libération des angoisses de notre condition, soit par les formes de la vie ascétique, soit par la méditation profonde, soit par le refuge en Dieu avec amour et confiance.

Dans le bouddhisme, selon ses formes variées, l'insuffisance radicale de ce monde changeant est reconnue et enseigne une voie par laquelle les hommes avec un coeur dévot et confiant, pourront soit acquérir l'état de libération parfaite ,soit atteindre l'illumination suprême par leurs propres efforts ou par un secours venu d'en-haut.

De même aussi, les autres religions qu'on trouve de par le monde s'efforcent d'aller au-devant, de façons diverses, de l'inquiétude du coeur humain en proposant des voies, c'est-à-dire des doctrines, des règles de vie et des rites sacrés.

L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint

L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoi qu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la Vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jean 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses (4).

(Suite à la huitième page)

La commission B et B reprend ses audiences

OTTAWA — Me Paul Lacoste, qui est présentement l'un des secrétaires conjoints de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme serait nommé commissaire pour succéder à M. Jean Marchand qui a été élu député libéral de Québec-ouest.

Une rumeur émanant d'Ottawa veut que Me Lacoste soit bientôt nommé par le gouvernement Pearson à la Commission Laurendeau-Dunton pour y rétablir l'équilibre de la représentation.

La Commission doit compter outre ses deux présidents conjoints M. André Laurendeau, rédacteur en chef au "Devoir", et M. Davidson Dunton, président de l'Université de Carleton, un nombre égal de commissaires de langue française et de langue anglaise en vertu de l'arrêté ministériel qui l'a créée.

Au moment où la rumeur de la nomination de Me Lacoste circulait, la Commission rendait public à Ottawa le calendrier de ses six dernières audiences publiques, qui avait été interrompu à cause des élections fédérales. Le calendrier se lit comme suit:

— 29 novembre au 1er décembre, à l'Hôtel Windsor à Montréal;
— 30 novembre au 3 décembre, à Toronto;
— 6 décembre, à Regina;
— 6 et 7 décembre, à Edmonton;
— 9 et 10 décembre, à Winnipeg;
— 13 au 16 décembre, au Château Laurier à Ottawa.

La Commission doit se diviser en deux équipes pour ses audiences.

Un premier groupe de commissaires, dirigé par M. Laurendeau, siégera aux audiences de Montréal et d'Edmonton. Le second groupe, avec à sa tête M. Dunton, siégera à Toronto et à Regina. Toutefois ni l'un ni l'autre des présidents conjoints ne pourra se rendre à Winnipeg, à cause d'engagements ultérieurs. Enfin, à Ottawa, la Commission doit se retrouver au grand complet pour ses audiences finales.



M. le comte Serge de Fleury, qui a été de longues années consul de France au Manitoba, passera quelques jours au Manitoba la semaine prochaine. Ses nombreux amis auront le plaisir de l'entendre parler de "Talleyrand" le jeudi 25 novembre, à 8 h. 30 p.m., à 218, Roslyn Road, Winnipeg, sous les auspices de l'Alliance Française du Manitoba. M. et Mme M. C. Kantor recevront après la conférence.

Le NPD est le seul parti à avoir gagné du terrain dans 9 provinces

OTTAWA — Si l'on considère les résultats de l'élection par province, on constate que c'est le Nouveau parti démocratique qui a remporté le plus de succès.

En effet, il a augmenté sa proportion de suffrages dans toutes les provinces sauf Terre-Neuve. En Colombie-Britannique, il s'est classé premier avec 33% des votes.

Dans l'ensemble du Canada, le Nouveau parti a progressé de 13% à 18% des suffrages. Le nombre de ses députés est passé de 18 à 21.

Quant aux libéraux, les vainqueurs, la proportion de leurs suffrages a baissé de 42% à 40% dans l'ensemble du Canada. Ils ont également perdu du terrain dans six provinces: Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique. Ils n'ont ni avancé ni reculé dans les quatre autres et ont fait des gains dans les comtés du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit toujours évidemment des résultats en suffrages non en termes de sièges, car dans certaines provinces, comme dans le Québec, les libéraux ont obtenu lundi une proportion plus faible des votes qu'en 1963 tout en gagnant des sièges à cause de notre régime électoral qui favorise systématiquement le parti le plus fort aux dépens des autres.

Pourcentages

Quoi qu'il en soit, les libéraux se sont classés premiers dans quatre provinces. A Terre-Neuve ce fut une écrasante proportion de 64% des voix, 47% au Nouveau-Brunswick, 45% au Québec et 43% en Ontario. A comparer à 1963, ils ont baissé d'un pour cent au Québec et de trois en Ontario. Les libéraux ont fait élire 131 députés, deux de plus qu'en 1963.

Les conservateurs, dont la proportion des votes dans l'ensemble du pays fut la même qu'en 1963 (33%), ont gagné du terrain dans l'Ile-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Alberta. Ils sont restés au même pourcentage à Terre-Neuve et ont reculé en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Les conservateurs sont arrivés premiers dans cinq provinces: dans l'Ile-du-Prince-Edouard où ils ont remporté 54% des suffrages, en Nouvelle-Ecosse où ils en ont récolté 50%, au Manitoba 40%, en Saskatchewan 48% et en Alberta 47%. Quant au Crédit social de M. Thompson, il a repris du terrain en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. En Colombie-Britannique, il passa de 13% à 18%.

Quant aux créditistes de M. Caouette, ils ont baissé de 27% à 20% des suffrages au Québec.

Dans l'ensemble du pays, le Crédit social a obtenu l'appui de 4% de l'électorat du 8 et les créditistes de 4% également. Avant la scission en 1963, le Crédit social avait reçu 12% des votes dans les 10 provinces. Les créditistes ont fait élire 9 députés et le Crédit social 5. Ils en avaient 24 en 1963 et 30 en 1962.



Dr F. P. Doyle

Les docteurs F. P. Doyle et R.-E. Lafrenière, de Ste-Anne-des-Chênes (Manitoba), suivent cette semaine un cours post-gradué en médecine à l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

Les publications au Japon

TOKYO (CCC) — A côte de 1,000 revues mensuelles et de 40 revues hebdomadaires, 32,000 nouveaux livres ont été imprimés au Japon l'année dernière.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les progrès dans le domaine de l'édition ont été extraordinairement rapides puisque, quatre mois après la cessation des hostilités, les maisons d'édition avaient passé de 300 à 2,000 pour atteindre en 1948 le total de 4,581. Evidemment cette prolifération était excessive et la concurrence qui en découla fit tomber ce chiffre en peu d'années, de sorte qu'actuellement on en compte environ 2,100.

La soif de savoir est grande au Japon. Nul doute que cela contribue puissamment à orienter les habitants de ce pays vers un mieux-être à la fois spirituel et matériel.

Miss Canada 1966



"Miss Manitoba", Diane Landry, fille de M. et Mme Léon Landry, de 162, chemin Howden, St-Boniface, grâce à son talent et à sa beauté s'est vu couronnée "Miss Canada" lors du grand pageant qui se termina dimanche soir dernier, à Toronto. Très émue, et se disant surprise d'avoir été choisie, l'élue se sentait heureuse et attristée à la fois. Elle regrettait que ses 23 compagnes ne puissent partager sa gloire et les bénéfices que lui vaut cet honneur: bourse d'études de $1,000, argent au montant de $5,000, une automobile, et, en passant par un voyage autour du monde, de multiples cadeaux d'une valeur globale de $20,000.

Jolie brunette âgée de 20 ans, Diane Landry est diplômée de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface et poursuit encore des études commerciales et musicales. En juin dernier, elle prit part et gagna le concours "Miss Manitoba" afin d'acquérir de l'expérience et de l'aisance en vue de la carrière musicale qu'elle espère se faire. C'est sous le patronage du poste de télévision CJAY-TV qu'elle participa à l'épreuve provinciale et ensuite nationale. Entre-temps, elle figura à de nombreux programmes de ce poste et travailla comme mannequin au magasin de la Baie d'Hudson.

Au cours de l'année à venir, Miss Canada mènera une vie sociale très active, représentant notre pays un peu partout. Elle sera accompagnée par Jean Dennis, qui lui servira de cicérone et de chaperon. Cette dernière a révélé que pour protéger la bonne renommée, tant de sa pupille que du Pageant, tous ses contacts sociaux seront surveillés, mais que Diane fera tout de même une vie très agréable.

Avant de s'embarquer pour l'Europe, le samedi 20 novembre, "Miss Canada" reviendra au Manitoba saluer ses parents qui sont légitimement fiers des succès de leur fille. Tous les compatriotes manitobains de "Miss Canada" le sont de même et lui offrent leurs meilleurs voeux pour un règne heureux et fructueux.

Inauguration à Rome d'un Centre oecuménique

ROME (CCC) — Le cardinal Eugène Tisserant, doyen du sacré collège, a inauguré à Rome le siège d'un Centre international de rencontres et d'études oecuméniques, fondé sous les auspices de la Fondation de l'Apôtre saint Paul. Cette fondation, créée à l'initiative du cardinal, a pour but d'engager le dialogue dans l'esprit des documents pontificaux et notamment de l'encyclique "Ecclesiam suam". Son activité s'étendra aux domaines scientifique et pratique, conformément aux orientations données par le Concile.

A la cérémonie assistaient notamment le cardinal de Barros Camara, archevêque de Rio de Janeiro, M. Amerigo Petrucci, maire de Rome, et Mgr Tite Mancini, évêque-auxiliaire du cardinal Tisserant, qui, au nom de celui-ci, a présenté aux hôtes le Centre et la Fondation.

Une messe pour Henri Daniel-Rops

NEW YORK—Une messe de Requiem à la mémoire de Henri Daniel-Rops, de l'Académie française, a eu lieu samedi à l'église de la Sainte-Famille, à New York, en présence des représentants diplomatiques et consulaires français.

Cette commémoration avait été organisée avec le concours de la maison d'édition Hawthorn Books, qui a publié aux Etats-Unis plusieurs oeuvres de l'écrivain.

14 moyens pour revaloriser la langue au Canada français

MONTREAL — Quelque 200 délégués ont pris part en fin de semaine au colloque, organisé conjointement par l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) et l'Association d'Education du Québec, sur "La norme et les besoins du français au Québec". Parmi eux on remarquait MM. Raymond Bernier, Marcel Lancelot et Céleste Muller, du Manitoba, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., M. l'abbé Jean Papen et M. Gérard Audette, de la Saskatchewan.

Les orateurs furent MM. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française, André Rigault, professeur au département des langues romanes de l'université McGill, Gaston Dulong, professeur à la faculté des Lettres de l'université Laval, et Arsène Lauzière, directeur du département des Etudes françaises du collège Loyola.

Lors de la séance plénière qui a clôturé le colloque, les délégués ont ratifié les 14 recommandations adoptées par les 3 commissions d'études: commerce, industrie, finance; travail; arts et éducation. Les voici:

• que l'on accorde des fonds accrus à l'Office de la langue française. Ils reconnaissent également le principe du "dirigisme d'Etat" en matière linguistique et notent avec satisfaction la création d'un comité interministériel chargé d'étudier le langage dans l'administration;

• que l'on fasse enquête dans les secteurs du commerce et du travail, afin de mesurer le préjudice causé aux travailleurs québécois forcés d'apprendre l'anglais;

• que l'Etat enquête sur les moyens de promouvoir la priorité du français au Québec, ou même l'unilinguisme français;

• que les plans et devis des organismes gouvernementaux et municipaux soient rédigés en français seulement et que ces organismes exigent de leurs fournisseurs des catalogues, plans, etc.... en français;

• que les syndicats à majorité francophone incluent dans leurs revendications la reconnaissance du français comme langue de travail et comme langue de négociations;

• que l'Etat décrète un code de terminologie grammaticale du français comme en Belgique;

• que le ministère des Affaires culturelles, par l'intermédiaire de l'Office de la langue française, attribue une reconnaissance aux entreprises qui utilisent le meilleur français;

• que les entreprises de diffusion (presse, radio, télévision) apportent un soin extrême à la qualité du français qu'elles utilisent;

• que les entreprises du Québec se jumèlent avec des entreprises de pays francophones pour l'information qu'elles peuvent en obtenir sur le plan du français;

• que tous les employeurs exigent le meilleur français possible de leurs employés, surtout les entreprises qui sont en contact avec le public;

• qu'un recensement soit fait des études préparées par les grandes entreprises sur le langage technique, parlé et écrit;

• que le gouvernement accorde des subventions pour assurer la diffusion à des prix abordables des livres techniques et scientifiques français;

• que la "Norme" soit acceptée comme perfection à atteindre, mais qu'on soit prêt à s'adapter aux circonstances;

• que l'ACELF mette sur pied un comité d'étude sur la question de l'unilinguisme français au Québec.

L'intérêt du pays au-dessus des intérêts provinciaux

OTTAWA — Les Canadiens doivent placer la fidélité au Canada dans son ensemble au-dessus des intérêts provinciaux, a déclaré le gouverneur général Georges Vanier devant 140 jeunes.

Il s'agit des délégués à la 34e conférence annuelle des clubs 4-H. Cette conférence se transportait aussi à Toronto.

"Nous sommes tous fiers de notre région natale au Canada, mais lorsqu'il nous est donné de connaître et de comprendre nos amis des autres provinces, nous nous rendons compte que notre fidélité la plus grande et la plus valable doit aller au Canada dans son ensemble", a déclaré le général Vanier.

Le vice-roi a parlé aux jeunes en se tenant au milieu d'eux dans la salle de bal gris et or au lieu de se tenir sous un dais comme d'habitude. Mme Vanier se tenait à quelques pas derrière lui.

Il y avait deux jeunes Esquimaudes parmi les membres des clubs 4-H et quelques représentants des Etats-Unis.

M. Vanier a d'ailleurs eu quelques paroles pour elles à la fin de son discours. Il a parlé de l'unité nationale, comme il le fait souvent lorsqu'il s'adresse aux jeunes.

Parlant d'abord en anglais puis en français, il a exprimé le souhait que les jeunes fassent un effort spécial pour connaître leurs camarades clubistes des autres provinces.

"Je pense que vous sentirez toute l'importance de l'unité nationale dans notre pays, l'importance de la compréhension et du respect mutuels qui est extrême au Canada."

A la mémoire du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I.

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., s'éteignit tout doucement à l'hôpital Taché de St-Boniface le 9 novembre, vers 5 h. 50 p.m. Il était âgé de 83 ans.

Depuis le mois d'avril, son état de santé nécessitait des soins plus assidus, et il alla rejoindre quelques confrères Oblats à l'hôpital Taché, cette institution des Soeurs Grises.

Sa famille

L'origine canadienne de la famille Magnan remonte à 1665, alors que le premier ancêtre, Jacques, s'établit à Charlesbourg, près de Québec. Il était natif de St-Pierre-le-Vieux, Bas-Poitou. Un siècle plus tard, l'un de ses descendants, Germain, vint s'établir à Berthier-en-Haut. C'était le trisaïeul du regretté Père Magnan. Le père de notre défunt, Zéphirin, deux ans après son mariage avec Marie Giroux, se procura une petite propriété à St-Thomas-de-Joliette.

C'est là que naquit Josaphat, le 25 février 1882.

La pauvreté de la terre de M. Magnan et sa minime dimension lui fournissaient difficilement le pain nécessaire pour l'entretien de sa famille. Les moyens primitifs de la culture de ce temps-là, dont les semailles se faisaient encore à la main, et les moissons à la faucille consternaient le père de famille qui désirait améliorer sa situation matérielle pour pouvoir établir ses nombreux garçons sur de bonnes terres.

C'est alors qu'il jeta son regard vers l'Ouest où son beau-frère, M. l'abbé Raymond Giroux, était curé depuis 1870 à Ste-Anne-des-Chênes, au Manitoba. Avant de prendre une décision si importante, il alla consulter son curé, M. l'abbé Chicoine. L'Ouest avait alors mauvaise presse dans la province de Québec, et M. Chicoine, sans doute guidé par ce courant d'idées, s'opposa de toutes ses forces au départ de la famille Magnan. "Si vous alliez dans l'Ouest, vous exposeriez votre famille à perdre la foi", lui dit-il. C'en était assez pour faire hésiter M. Magnan, qui était fervent catholique et parfait modèle de paroissien.

Il décida alors d'aller sur place se renseigner au Manitoba, avant de s'engager dans une aventure hasardeuse. A Ste-Anne-des-Chênes, à sa grande joie et satisfaction, il trouva une belle paroisse en tout semblable à celles de la province de Québec, des écoles catholiques, un couvent, fondé par les Soeurs Grises en 1883, où ses enfants pourraient recevoir une éducation chrétienne aussi bien qu'à St-Thomas. A St-Boniface, un collège, dirigé par les Pères Jésuites, pourrait recevoir ses fils, si les circonstances exigeaient des études supérieures.

Satisfait de ce qu'il avait vu, rassuré complètement, il prit sa décision. Le printemps suivant, en mars 1889, la famille Magnan, avec un serrement de coeur, sans doute, quittait la doulce province et se rendait, par le nouveau chemin de fer du Pacifique Canadien, au Manitoba.

Dès l'ouverture des classes, les enfants sont inscrits pour y suivre les cours. Deux des soeurs aînées de Josaphat, tour à tour, demandèrent leur entrée au noviciat des Soeurs Grises, à St-Boniface. Toutes deux ont vécu jusqu'à un âge avancé dans leur belle communauté religieuse. Ces départs du foyer familial n'étaient pas sans causer de grands vides dans la famille et sans demander de grands sacrifices de la part des parents. Mais l'esprit de sacrifice régnait dans ce foyer où les enfants eux-mêmes l'avaient puisé.

Sa vocation

Un jour, M. l'abbé Giroux propose à brûle-pourpoint à son beau-frère un autre sacrifice: "Il faut envoyer Josaphat au Collège de St-Boniface; peut-être serait-il prêtre un jour!".

Dans le secret tout avait été prévu à l'avance. Sr O'Brien, ancienne supérieure du couvent de Ste-Anne, devenue supérieure du pensionnat de St-Boniface, lui offrait le gîte et le couvert, M. le curé paierait les livres et l'instruction au collège, il ne resterait aux parents qu'à voir aux dépenses personnelles et à l'habillement de leur fils.

Le bon Dieu, qui avait ses vues sur le jeune Josaphat, avait aplani les voies devant cette future vocation et ne demandait à son père que de faire le sacrifice de son fils, même s'il le destinait à être son bâton de vieillesse. Le sacrifice fut grand, et les larmes coulèrent, mais l'esprit de foi et l'espoir d'une vocation sacerdotale dans la famille eurent vite pris le dessus. Pas un mot d'objection. Le jeune Josaphat reçut l'hospitalité chez les Soeurs Grises et suivit les cours au collège.

Le bon Dieu récompensa le sacrifice de M. Magnan et de son épouse. En 1902, leur fils entrait au grand séminaire de Montréal. Mais le bon Dieu avait encore d'autres vues sur le jeune Josaphat. Il le destinait à devenir Oblat de Marie Immaculée.

Sa maladie

A la fin de sa deuxième année de théologie, alors qu'il n'était que clerc minoré, le jeune séminariste rentrait à St-Boniface avec une santé délabrée. Quelques mois après, il était gravement malade et pendant quelques jours sa vie même fut en danger.

(Suite à la huitième page)



R. P. Josaphat Magnan, O.M.I.

Des offres précises à Gilles Vigneault

PARIS — Quatre jours après son succès d'un soir à Paris, Gilles Vigneault est rentré à Montréal avec des offres précises des deux plus grands music-halls parisiens, l'Olympia et le Bobino.

Le chansonnier ne semble pas disposé à accepter la proposition de M. Bruno Coquatrix, qui voudrait l'engager à l'Olympia pour un spectacle qui aurait lieu l'été ou l'automne prochain, dans le cadre d'une sorte de Festival des nations.

"Cette époque de la saison n'est pas très bonne ici, explique Vigneault, et elle coïncide avec celle où je me produirai à la Comédie-canadienne. Il me semble en outre que participer au festival serait entrer sur la scène parisienne par une porte canadienne. Or je préférerais entrer par la porte française et être ainsi considéré comme un chansonnier normal".

Pour l'instant, en tout cas, rien n'est décidé définitivement. Vigneault prendra également en considération l'offre qui lui a été faite par le directeur du Bobino mais dont on ne connait pas encore les conditions.

Dans les deux cas, Monique Leyrac serait engagée avec Vigneault si les pourparlers devaient aboutir. Tous deux ont été acclamés à Paris, au spectacle de gala donné à la maison de la Radio à l'occasion du dixième anniversaire de la communauté radiophonique des programmes de langue française.

Le départ de M. Gordon entraînera-t-il des changements de politique importants?

OTTAWA—Les hommes d'affaires, qui se sont opposés aux politiques de Walter Gordon, ont eu leur désir exaucé avec la démission du ministre des Finances, à la suite de l'échec du parti libéral dans sa tentative d'obtenir une majorité au Parlement. On se demande cependant si cette démission apportera des changements importants dans la politique économique du gouvernement.

Tandis que certains exprimaient leur espoir de voir une détente de la politique nationaliste de Gordon en ce qui concerne la propriété des entreprises canadiennes, et une abolition rapide de la taxe de 11 p. 100 (taxe qui a suscité tant de controverses) sur la vente de matériaux de construction et la machinerie, d'autres ont adopté une attitude moins bien définie et attendent l'annonce des changements qui pourront être apportés.

Un représentant de l'industrie de la construction a été jusqu'à dire que la taxe de 11 p. 100 condamnée presque à l'unanimité par les hommes d'affaires, est devenue acceptable et n'a pas affecté la progression de la construction au Canada. Un représentant du monde financier a, de son côté, déclaré que tout est politique, et qu'il était préférable d'attendre l'annonce des mesures nouvelles qui pourront être proposées.

Il est assez drôle de constater que la dernière mesure annoncée par M. Gordon concerne l'importation de capitaux en provenance des Etats-Unis, sujet qui figure parmi ses thèmes favoris. Il a demandé aux emprunteurs canadiens de ne plus faire d'emprunt sur le marché américain d'ici la fin de l'année, de façon à diminuer le déficit de la balance de paiements entre le Canada et les Etats-Unis. Cette mesure ne devrait avoir une influence que sur les emprunts provinciaux et municipaux, et non pas sur les projets du monde industriel et des affaires.

Un porte-parole du ministère des Finances a déclaré que la mesure résulte du problème de la balance américaine des paiements, et non pas de celle du Canada. Cependant, dans les milieux financiers, on estime que cette mesure exercera une influence dans les deux pays.

La décision de ne pas faire entrer temporairement de capital américain au Canada contribuera à accroître les pressions de la demande sur le marché canadien des obligations, et fera ainsi monter les taux d'intérêt. Les hausses des taux d'intérêt sont susceptibles d'attirer les fonds étrangers, vu le profit plus élevé qu'ils pourront ainsi obtenir. Dans ce cas, le plan Gordon serait sans effet.

On prétend aussi que cette mesure retardera certains projets d'expansion, particulièrement dans le secteur des gouvernements municipaux et provinciaux. On sait que le gouvernement fédéral ne possède pas de moyens d'action directe pour ralentir la trop forte expansion de la construction, dans ce secteur de l'économie. M. Gordon a déclaré, dans des interviews récentes, qu'il ne comptait pas que cette mesure contribue à augmenter les taux d'intérêt et à ralentir l'expansion.

Double ministère à l'hon. R. Teillet

OTTAWA—Le Premier ministre Pearson a annoncé le 10 novembre à l'issue d'une réunion de son cabinet, la première depuis les élections fédérales, que le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, s'occuperait temporairement du ministère de l'Agriculture, alors que le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Roger Teillet, s'occuperait également du ministère des Mines et des Relevés techniques.

M. Pearson a dû procéder à ces nominations temporaires par suite de la défaite dans Calgary-Sud de l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, lors du scrutin du 8 novembre, et de la défaite dans la circonscription de Prince dans l'Ile-du-Prince-Edouard de l'ancien ministre des Mines, M. J. Watson MacNaught.

Réunion de l'Amicale du Collège Mathieu

Dimanche prochain, 21 novembre, il y aura la grande réunion de l'Amicale du Collège Mathieu de Gravelbourg. A 10 h. 30 a.m., c'est la réunion des parents; à 1 h. 45 p.m., l'ouverture de la réunion plénière de l'Amicale. A 5 h. p.m., il y aura messe pour tous, célébrée par le R. P. Benoit Paris, O.M.I., qui fête en ce jour son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale. A 6 h. p.m., c'est le souper au cafétéria du collège, suivi de la séance des Philosophes en l'honneur du Père Paris.

En Saskatchewan

LE CLUB DES 200

DEUXIEME LISTE

19. Mme Henri Bru, Jackfish Lake	$25.00
20. M. Joseph Girardin, Regina	25.00
21. Mme Irène Girardin, Regina	25.00
22. M. J.-E. Chabot, Laflèche	25.00
23. Rév. Pères Oblats, Winnipeg	25.00
24. M. D.-J. Lavoie, Highgate	25.00
25. M. l'abbé A. Poillièvre, St-Denis	25.00
26. M. et Mme Napoléon Chevrier, Gravelbourg	25.00
27. M. l'abbé A. Chabot, Willow-Bunch	25.00
28. M. Clotaire Denis, père, St-Denis	25.00
29. Mlle Désirée Hamoline, Aberdeen	25.00
30. Mme Marguerite Walbaum, Regina	25.00
31. M. Calixte Branger, St-Louis	25.00
32. M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre	25.00
33. M. Siméon Ducharme, Coderre	25.00

Ça bouge en Saskatchewan?

Celui qui a observé attentivement, ces dernières années, ce qui se passe au sein de la minorité canadienne-française de la Saskatchewan en vient à y découvrir trois sortes de patriotisme: 1) Celui du "désemparé", perdu devant les réalités 1965, inquiet des troublants pronostics de l'avenir, et donc s'abritant inconsciemment dans le glorieux passé dont il évoque les heures de "lutte" en de longs et émouvants discours; 2) Celui du "rêveur", dont l'esprit vit dans la mère-patrie d'où il attend presque tout, dont il admire "la politique de grandeur" et "la révolution tranquille", avec raison sans doute, mais au risque de négliger un peu trop les graves problèmes de son propre milieu provincial et la recherche de solutions appropriées; 3) Celui enfin du "réaliste", qui vit totalement en Saskatchewan et sait que là est son avenir et celui de ses enfants.

Ce dernier comprend qu'en dernière analyse il devra régler lui-même, en union avec "ses" compatriotes de "sa" province, les problèmes du groupe dont il fait partie, avec l'aide du Québec certainement, mais aussi et surtout avec son propre gouvernement et avec les autres groupes minoritaires qui l'entourent. Sans cela il ne parviendra jamais à prendre sa place au soleil de la Saskatchewan, qu'il s'agisse de vie scolaire, culturelle, sociale, économique ou politique. Il entend donc participer pleinement au grand courant de vie qui anime le Canada français tout entier, mais d'abord dans sa province.

Perspectives 1965

Or une certaine opinion publique a semblé se former graduellement en faveur de cette sorte de patriotisme, au cours des récentes années. Elle a même laissé percer sa voix durant le dernier congrès général de l'ACFC à Regina, à l'automne 1964. Maintenant elle a trouvé un porte-parole courageux qui n'a pas craint d'expliquer en cinq articles dans ce journal (les 7, 14, 21, 28 octobre et 4 novembre), sous le titre général de "Perspectives 1965", les principes de base d'une réforme susceptible d'adapter l'ACFC aux conditions présentes et de lui faire donner des promesses d'avenir en Saskatchewan même.

Ce porte-parole a tenu à dire bien clairement qu'il s'exprime "à titre personnel", non comme membre du conseil d'administration de l'ACFC, et qu'il n'est pas "l'écho d'une autre voix" qui lui "soufflerait les mots à l'oreille", comme certains malins ont pris plaisir à le proclamer.

Malheureusement ces articles n'ont suscité jusqu'ici, par écrit, que deux réactions, publiées dans ce journal le 28 octobre. Il y a pourtant 59,000 Canadiens français en Saskatchewan, qui ont confié leur destinée nationale aux chefs mis à la tête de leurs diverses associations. Combien ont lu ces articles si importants où M. Albert Dubé veut partager ses idées avec tous et chacun? Combien ont pris conscience que des questions d'extrême importance y sont soulevées, que des réponses y sont amorcées, que des solutions définitives mais immédiates y sont réclamées? En tout cas, pour le moment, on serait porté à croire que le silence "officiel" semble nécessaire en certains milieux, quitte à laisser au public le soin de l'interpréter comme approbation tacite ou rejet prudent.

Pourtant, de nos jours il est davantage de mise de se prononcer ouvertement et clairement. Voilà pourquoi nous reprenons ici les principales idées émises dans les articles susmentionnés, dans l'espoir qu'elles pénètreront davantage les esprits, provoqueront de salutaires réflexions et réactions au sein du peuple et en haut lieu, et permettront à tous d'assurer un lendemain à certaines résolutions du congrès général de 1964.

Problèmes d'aujourd'hui

Dès son premier article, M. Dubé a rendu un vibrant hommage à l'immense travail accompli depuis 53 ans par l'ACFC. Mais il précise aussitôt qu'il importe aujourd'hui d'adapter sa constitution ou ses règlements généraux aux conditions de notre temps. D'autant plus que ceux de 1912 ont bien permis de miraculeuses réalisations, surtout dans le domaine scolaire, aux heures de "lutte" pour la "défense" de nos droits nationaux, linguistiques et culturels. Mais les circonstances ont forcément obligé les chefs et leurs troupes à négliger d'autres aspects de la vie canadienne-française.

C'est ainsi qu'on n'a pas toujours su ou pu continuer, au profit des adultes, le travail linguistique et culturel commencé à l'école; qu'on n'a pas encore trouvé la vraie réponse au problème d'urbanisation croissante, qui n'allège d'ailleurs pas le fait de la dispersion bouleversante aux quatre coins "ruraux" de la province; qu'on n'a pas vraiment pénétré dans les milieux universitaires, économiques et sociaux de la province; qu'on ne jouit pas d'influence réelle auprès du gouvernement, de ses divers ministères et organismes, bien qu'on ait réussi quelque peu auprès du ministère de l'Instruction publique; qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de contrecarrer les exigences "au nom de la démocratie" des autres groupes minoritaires qui ne cessent de crier tout haut leur plus grande importance numérique, langage que les politiciens écoutent trop facilement.

Ces déficiences, peut-être explicables il n'y a pas si longtemps, ne peuvent plus durer. Donc, s'il le faut, il importe de transformer certains cadres et d'adopter une nouvelle orientation, tout de suite, car retarder plus longtemps pourrait laisser le champ libre à de futurs agitateurs qui briseraient au lieu de transformer, bouleverseraient au lieu d'adapter. Cela s'est produit ailleurs, on le sait trop bien.

Suggestions pertinentes

C'est pourquoi M. Dubé a fait ses suggestions, qui méritent d'être étudiées, analysées. Par exemple il propose qu'on accepte dans les faits, et au sein des organismes eux-mêmes, la distinction entre foi et langue, valeurs sacrées et réalités culturelles. Il réclame aussi qu'on continue à bien enseigner le français dans l'école, mais en cherchant à donner aux élèves une formation telle qu'ils saisissent à quel point la langue est à la fois un moyen de progrès personnel et de communication humaine. A ce propos il convient plus que jamais de se rendre compte qu'il faut recréer chez plusieurs jeunes la fierté de leur langue maternelle, mais que cela va réclamer des moyens bien modernes, dans l'école et hors de l'école. Car cette fierté culturelle doit être suscitée dans un contexte nouveau, dans un siècle où le succès économique parle très fort, dans un milieu où la langue de la minorité a si peu de promesses de rendement en argent. Donc il convient qu'on se serve de tous les moyens que sont les chansonniers (au moins par le truchement de la radio et des disques, là où on ne peut facilement recevoir les grands chansonniers du Québec), les films français (que l'ONF et le Consulat de France peuvent fournir à qui le veut), les livres français (qu'on peut aisément se procurer pour enrichir les bibliothèques scolaires ou familiales).

Et puis, il ne peut plus s'agir de bouder l'Anglais ou d'accuser l'Américain de tous nos maux. C'est un prétexte trop facile pour oublier l'effort personnel et communautaire requis. D'autant plus qu'on n'est pas au Québec où on peut avec raison discuter des avantages de l'unilinguisme ou du français langue prioritaire, mais bel et bien dans une province où l'anglais est absolument nécessaire. Donc il faut qu'on parvienne à posséder à la fois, parfaitement et sans mélange, le français et l'anglais. Seulement ainsi pourra-t-on parvenir aux postes de commande, ne pas se sentir étranger dans sa propre province.

Enfin, certains faits prouvent à l'évidence que beaucoup d'anglophones manifestent un véritable intérêt à maitriser, comme langue seconde, le français. Il ne faudrait pas, paradoxe hélas trop souvent vécu, que les petits Canadiens français se désintéressent de leur propre langue maternelle au moment même où "les autres" l'apprennent si courageusement. Mais en même temps la communauté canadienne-française, qui ne peut plus se payer le luxe de l'isolement culturel, doit recevoir si possible dans son sein tous ces gens qui s'intéressent à sa langue et à sa culture.

Consigne aux dirigeants

C'est tout cela qui a poussé les congressistes, réunis à Regina en octobre 1964, à donner la consigne aux dirigeants de l'ACFC de doter cette Association d'une nouvelle constitution répondant aux vrais besoins actuels et futurs. Jusqu'ici on a répondu à cette attente au moins sur un point: l'ACFC, comme le prouvent les en-têtes des bulletins qui émanent officiellement du secrétariat de Saskatoon, s'appelle désormais l'Association CULTURELLE Franco-canadienne de la Saskatchewan. Ce qui signifie qu'on a accepté la suggestion pertinente de rallier tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la culture françaises, qu'ils soient catholiques ou protestants, francophones ou autres. Ce premier geste est-il l'indice d'autres pas dans la bonne direction?

Ces autres pas sont suggérés par M. Dubé: ressusciter des projets de nouvelle constitution présentés à l'exécutif dans un passé très récent, mais mis à l'écart sans claires explications; repenser les finances de façon réaliste, pour que les francophones de la Saskatchewan, au sein d'une ACFC revivifiée, ouverte aux problèmes du jour, confiante dans son avenir, soient assurés de disposer plus abondamment de ce nerf de la guerre qu'est l'argent, sans avoir à dépendre de l'extérieur pour 59 pour cent de ses revenus annuels; déménager le secrétariat général à Regina, capitale où se prennent les grandes décisions gouvernementales, centre universitaire où déjà se forment les professeurs de français de demain, siège social et économique où se jouent les influences les plus vitales, lieu géographique susceptible d'établir un trait d'union entre le nord et le sud qui ont posé tant de problèmes jusqu'ici; enfin, réorganiser les cercles locaux afin qu'ils soient, non seulement des moyens de perception annuelle, mais des sources inépuisables de vraie vie.

Ne serait-il pas temps que l'exécutif de l'ACFC fasse connaitre ce qu'il a réalisé de fait depuis le congrès de 1964, et ce qu'il se propose de mettre éventuellement en vigueur pour donner suite aux voeux et résolutions émis lors de ces importantes assises? Et ainsi nous saurons si ça bouge vraiment en Saskatchewan.

Le Jour d'Action de grâces a lieu en octobre au Canada et ce mois-ci aux Etats-Unis, mais quelle qu'en soit la date, il adopte un même esprit de reconnaissance à Dieu à travers le monde. Au Japon, par exemple, c'est le "Kansha Bé". Ci-dessus l'on voit la Rév. Sr Martin Jerome, des missionnaires de Maryknoll, et ses petites amies qui ont mis leurs plus beaux kimonos pour se joindre à toute la population du pays pour dire à Dieu "arigato — merci" pour Ses bienfaits spirituels et matériels. En ce jour d'Action de grâces, fête nationale, l'empereur offre aux dieux le nouveau riz de l'année et le peuple japonais prie pour obtenir une prospérité continuelle.

Le lien entre le visible et l'invisible

Au début de la session du Concile qui s'achève, Paul VI a surpris, et même mécontenté plusieurs par la publication d'une lettre encyclique sur le "Mystère de la Foi", titre qui décrit l'Eucharistie. Ainsi qu'il arrive souvent depuis qu'il est devenu Chef visible de l'Eglise, son geste en cette occasion semblait hors de contexte. Qu'un pape agisse ainsi pendant un Concile oecuménique et surtout pendant un concile qui mettait l'accent plutôt sur l'épiscopat universel, voilà pour le moins un faux pas. Les commentaires acerbes ne se faisaient pas attendre, il avait exagéré l'importance d'un débat entre théologiens, il avait lié encore une fois la doctrine de l'Eglise avec un système de pensée pas mal démodé, il avait enfin jeté de l'eau froide sur la sympathie qui commençait à naitre parmi les autres chrétiens à l'égard de l'Eglise catholique.

Clairvoyance du Saint-Père

Mais ainsi qu'il est arrivé dans le passé, il parait de plus en plus évident que le pape a vu plus loin que d'autres. La fin du concile approche, les fidèles et leurs frères dans le Christ prendront connaissance des changements qui sont décrétés et il y aura une crise de la foi. Le visage de l'Eglise changera et ceux qui l'ont connu et aimé auront de la difficulté à s'y plaire, le visage changera et d'autres y verront la fin de l'institution et la porte ouverte à toutes les fantaisies. Et alors on saisira la profondeur de la vision qui a dicté ce geste du pape. Il a réaffirmé tout simplement que le Christianisme est un mystère invisible, et dans ce mystère le visible est au service de l'invisible, mais qu'en même temps, l'invisible se trouve là où se trouve le visible. Leçon toujours utile aux fidèles, leçon qui invite tous les hommes à la réflexion.

Le Christ aurait pu se contenter de laisser à ses disciples une forme d'offrande et de sacrifice, toute symbolique. Les priants auraient apporté au culte le fruit de leur travail, du pain et du vin, signifiant leur vie et leur existence tout entières. L'un d'eux, choisi par eux et parmi eux, aurait au nom de tous, invoqué sur les offrandes la bénédiction divine et ensuite, distribué ces objets, chargés de bienveillance divine, aux croyants. Mais la présence divine, dans ce cas, serait dépendante de l'esprit et de la bonne volonté des adorateurs, elle aurait été signifiée à cause de leur foi et de leur amour envers Dieu et envers leur prochain. Mais, il n'en est pas ainsi. Le Christ a voulu demeurer parmi eux, en chair et en os, humain et divin, en réalité invisible, rendue présente dans le temps et dans l'espace sous les apparences du pain et du vin. La vue, le toucher, l'odorat, le goût défailliraient devant ce mystère; la foi seule donnera la certitude de ce qui s'y trouve.

Dans l'Eglise les accidents, les apparences peuvent changer, la réalité surnaturelle y demeure. Dans l'Eglise des hommes diront les paroles qui opèrent le changement du pain et du vin et ces hommes paraitront aux yeux de tous comme n'importe quel de leur semblable; parmi eux certains parleront avec l'autorité du Christ, sans auréole. On peut examiner les faits à l'origine de ces merveilles, on peut en constater le bien-fondé et ensuite on peut dire: "Vous avez les paroles de la vie éternelle, à qui irions-nous? Leçon de foi chrétienne dont tous les chrétiens auront besoin dans les mois et les années à venir, plus que par le passé. Foi envers l'Eucharistie, foi envers l'Eglise visible, foi envers le Chef visible de l'Eglise et ses collègues, foi enfin à l'égard du mystère de la présence divine dans chaque âme". La première encyclique du pape portait le titre "Ecclesiam Suam", c'est-à-dire "Son Eglise" pour rappeler que dans l'Eglise tout vient du Christ et tout lui revient. L'Eglise n'est pas ce que l'on veut, elle est ce que le Christ la veut. Cette primauté trouve son point sublime dans l'acceptation de l'Eucharistie.

Question de base

Et le geste du pape pose une question de base à tout chrétien. Que pensez-vous du Christ? Qui est-il pour vous? Un prophète? Un homme extraordinairement sage et bon? Ou bien serait-il un homme qui offre son corps et son sang en nourriture, en gage de la vie éternelle, son corps et son sang, son humanité et sa divinité? C'est assez frappant qu'il a été très indulgent et patient mais sur ce point, pas d'explications, une question supplémentaire plutôt aux apôtres qui voyaient partir une grande partie de la foule: Et vous me quittez vous aussi? Ils avaient assez vu pour pouvoir raisonnablement conclure qu'ils se trouvaient devant la Vérité absolue, sous la forme bien tangible d'un homme. Ils n'avaient qu'à lui donner la main et dire: nous vous suivrons coûte que coûte. Leçon pour tous les chrétiens et question de l'heure actuelle.

Mais ce geste va plus loin. Le pape demande à tous les hommes de bonne volonté de s'ouvrir les yeux avec sincérité. Il leur demande de contempler l'Eglise et ses mystères et de remonter jusqu'à ses origines pour y trouver les faits historiques qui suggèrent que l'Invisible s'est fait visible, qu'un Etre est venu parmi les hommes, qu'un homme merveilleux leur a parlé de leur et de son Père céleste. Invitation encore plus vaste, on peut dire, si l'homme terrestre veut contempler l'histoire des hommes et encore mieux, son propre itinéraire pour y distinguer le visible et l'invisible, le matériel et le spirituel, le moral, le religieux. Invitation à monter au-delà des apparences, même au point de la solitude totale, où il sent la nécessité d'un Etre infini, sans lequel lui-même ne pourrait pas être.

L'âme, le monde, l'Evangile proclament qu'il y a un Dieu et qu'Il est parmi nous. Le visible proclame l'invisible, et invite l'esprit à monter dans le monde lumineux de la foi qui, à son tour, ouvre le coeur tout grand à l'Amour. Dieu seul aurait pu et osé renfermer tant de choses sublimes sous les apparences du pain et du vin.

Liberté religieuse dans les écoles militaires

NEW YORK (CCC) — Le conseil exécutif de l'Eglise luthérienne d'Amérique réclame "une liberté totale de choix en matière de services religieux", pour les cadets et les aspirants des écoles militaires des Etats-Unis.

Ce conseil, réuni en session, a décidé de demander aux différents départements de l'armée la suppression de toute obligation de présence à la chapelle des écoles militaires. Il voit dans cette obligation "une atteinte (. . .) aux droits constitutionnels et l'origine de ressentiments contre la religion".

Une religieuse enseigne à l'université de Cambridge

CAMBRIDGE (CCC) — Pour la première fois dans l'histoire de l'université de Cambridge, une religieuse a été appelée à faire partie du corps professoral de cette haute école.

Soeur St. John Hickey a été appelée à enseigner au Collège New Hall, l'un des trois internats réservés aux étudiantes à cette Université. Originaire de Dublin (Irlande), elle a étudié la philosophie et la littérature à l'université de Manchester. Elle a ensuite bénéficié d'une bourse pour poursuivre sa formation, et a appris l'hébreu et l'allemand.

Une fin de Concile sans histoire

OTTAWA (CCC) — Après les longues journées de votation et les vacances de la Toussaint, Vatican II a retrouvé la parole. Même s'il ne s'agit plus de continuer "les débats du Concile", la discussion des schémas étant terminée, un certain nombre d'évêques prennent chaque jour la parole devant l'assemblée conciliaire entre les votes qui se poursuivent. Tous ces évêques sont présidents de différentes conférences épiscopales et doivent parler au nom des évêques de leur pays. C'est donc en quelque sorte un pré-synode expérimental.

Quant à la question discutée, "Les indulgences", elle n'est pas de tout repos. Elle est même parfois explosive et la façon d'envisager ce sujet varie beaucoup selon les génies religieux et selon les traditions de chaque peuple. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain article.

Selon certaines informations, Paul VI pourrait promulguer le 8 décembre, divers documents concernant la discipline de l'abstinence, les indulgences et les mariages mixtes, problèmes sur lesquels le Pape a consulté les conférences épiscopales. Il semble qu'il pourrait y avoir des changements importants en ces matières.

Il est maintenant certain que la clôture du Concile aura lieu le 8 décembre. Le Pape voudrait donner à cette cérémonie un éclat spécial. On dit même qu'il aurait l'intention d'inviter, pour cette occasion, les chefs d'Etat de tous les pays.

Les prêtres au travail

Un événement qui a actuellement un grand retentissement sur l'ensemble des Pères conciliaires et qui fait l'objet de toutes les conversations, est celui du travail manuel des prêtres en milieu ouvrier. En effet, l'Episcopat français vient de prendre une décision importante à ce sujet, décision qui a fait l'objet du communiqué suivant:

"L'épiscopat français se propose, avec l'accord du Saint-Siège, d'autoriser un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps dans les usines et sur les chantiers, après une préparation appropriée. Cette autorisation de travail manuel salarié, actuellement très limitée en nombre, est prévue pour une période de trois ans. C'est une mission essentiellement sacerdotale qui sera confiée aux prêtres au travail. Comme tous les prêtres, ils sont consacrés à l'annonce de l'évangile. C'est pourquoi le choix de ces prêtres devra répondre à des exigences précises: aptitudes, formation adaptée, condition de vie communautaire, relations étroites avec les autres prêtres et les militants d'Action catholique ouvrière du secteur où ils travailleront. Le prêtre au travail pourra se syndiquer, mais il s'abstiendra de prendre des responsabilités dans l'action syndicale et politique."

C'est là la reconnaissance officielle par l'Eglise d'une des plus belles aventures de ses fils au vingtième siècle. Reconnaissance chèrement acquise comme en témoigne l'histoire des prêtres-ouvriers. Cette histoire prend racine lors de la deuxième guerre mondiale. Un grand nombre de prêtres vivent l'expérience des plus tragiques événements de la guerre: captivité, travail obligatoire dans les prisons et les camps de concentration, déportation, etc. Les voilà insérés, sans préparation, dans le coup de la vie, de l'oppression, de la misère, de la souffrance et de la lutte. Ils apprennent le dialogue, l'amitié et le service. Pour eux, le sacerdoce se transforme: ils ne sont plus seulement des ministres qu'on respecte et qu'on honore, ils deviennent des hommes de la mission, de la présence, du témoignage au sein de la communauté des hommes.

Après la guerre, tout rentre dans l'ordre, mais la recherche et l'inquiétude cheminent. De multiples expériences sont tentées un peu partout jusqu'à la naissance des prêtres-ouvriers en 1947. Cette présence au monde ouvrier, approuvée par Pie XII, suscite des enthousiasmes. En 1949, les prêtres-ouvriers sont une cinquantaine en France, et une centaine en 1951.

Mais bientôt des discussions et des oppositions se dessinent, des dénonciations sont lancées par certains milieux politiques et par des catholiques traditionalistes. Rome s'inquiète et, en 1951, interdit le recrutement de nouveaux prêtres-ouvriers. En 1953, les évêques de France annoncent, au nom du Pape, que "l'expérience ne peut plus être maintenue dans sa forme actuelle".

Cette déclaration fit l'effet d'une douche froide tant dans le milieu des prêtres-ouvriers que parmi les catholiques qui voyaient dans leur apostolat le seul moyen de christianiser les masses ouvrières. L'expérience avait donc échoué, du moins apparemment. Plusieurs causes peuvent expliquer cet insuccès:

1) les prêtres envoyés en usine ou dans d'autres milieux ouvriers n'étaient pas suffisamment préparés à cette tâche;

2) les prêtres-ouvriers n'ont pas été suffisamment soutenus par la hiérarchie et par l'ensemble de l'Eglise de France. On ne les a pas intégrés dans le corps de la communauté chrétienne, de sorte qu'ils ont été amenés à vivre et à accomplir leur mission dans la solitude;

3) un certain nombre de prêtres-ouvriers ont accepté des responsabilités syndicales et politiques, compromettant ainsi le sens de leur engagement.

Malgré ces lacunes, l'action de ces prêtres a été le prélude nécessaire à un approfondissement de l'action sacerdotale en milieu ouvrier. Si bien qu'aujourd'hui, moins de 10 ans après la condamnation de l'expérience des prêtres-ouvriers, Rome revient sur sa décision et approuve le travail des prêtres en usine, en posant certaines conditions qui favoriseront à la fois l'intégration à la masse ouvrière et l'action proprement sacerdotale du prêtre.

C'est là le signe tangible de l'attention de l'Eglise à la condition religieuse et humaine des travailleurs.

Huguette CHABOT.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, présidait la solennelle cérémonie de la bénédiction et de l'installation du T. R. P. abbé Fulgence Fortier, de la Trappe Notre-Dame des Prairies à St-Norbert, Man. C'était la première fois dans l'histoire ecclésiastique de St-Boniface qu'une telle cérémonie se déroulait dans le diocèse. En plus de quatre évêques présents à ces fêtes, il y avait sept abbés venus de l'extérieur, dont un de France.

Le R. P. Joseph Paré, S.J., éducateur de grand renom, mourait à Montréal, à l'âge de 73 ans. Les anciens se rappelleront du Père Paré, surtout pour ses douze ans à l'aumônerie de l'A.C.F.C.

A la suite d'une soirée récréative à la salle paroissiale de Debden, Sask., avaient lieu les élections de l'exécutif du cercle local de l'A.C.F.C. Le résultat du scrutin avait été le suivant: Mlle Lumina Cyr, institutrice, MM. Albert Blais, Marcel Beaulac, M. Durette, Eugène Durette, Wilfrid Fortier et Daniel Paquette.

Il y a 20 ans (1945)

"Durant la première grande guerre, la persécution raciale existait au sein de l'armée. Sir Sam Hughes est responsable de cet état de choses." . . ."On ne tint aucun compte en 1939 qu'un grand nombre de jeunes gens qui pouvaient devenir des soldats ne parlaient que le français." . . ."Il faut une fois pour toutes corriger cette situation. Tous les manuels d'instruction militaire pour l'armée, la marine et l'aviation devraient être publiés à l'avenir en français et en anglais. Les écoles militaires et le Collège Militaire Royal devraient être tout à fait bilingues." . . . Et, d'où viennent ces nobles pensées de justice? Du "Free Press" de Winnipeg en date du 8 novembre 1945, telles que reproduites par La Liberté et le Patriote.

Le R. F. W.-P. Moran, marianiste, principal de l'école Provencher de St-Boniface, était élu président de la "South Eastern Teachers' Association" lors du congrès du personnel enseignant de cette région. Mlle L. Guyot avait été élue secrétaire.

Il y a 30 ans (1935)

Le Canadien National avait réussi à attirer 301,236 voyageurs avec ses taux réduits pour excursionnistes. Un préposé au service des voyageurs déclarait que si tous ces excursionnistes avaient voyagé sur un même train, celui-ci aurait été de 60 milles de long.

Les Anciens du Collège de St-Boniface organisaient un gigantesque bazar au profit de leur Alma Mater. Parmi les points saillants de ce bazar se trouvait le concours de popularité pour demoiselles. Les participantes à ce concours étaient Mlles H. Herba, V. Couture, F. Dubé, J. Deniset, B. Leclerc, M. Pattyn et B. Rodrigue.

A St-Pierre-Jolys, Man., il y avait eu deux candidats à la mairie: M. Jules Couture se présentait contre M. Ernest Hébert, titulaire. Dans le quartier no 3, M. Auguste Vermette faisait la lutte à M. Emile Roy. Les conseillers des quartiers numéros 2 et 5, MM. A. A. Dearborn et Adélard Lafrance étaient élus par acclamation.

On parle de la pingrerie de Séraphin Poudrier, mais ce fait arrivé à Toronto dépasse même notre Séraphin: Un employé du télégraphe au Canadien National avait trouvé dans la rue un portefeuille contenant plusieurs centaines de dollars. A peine l'avait-il ramassé qu'un homme arriva en courant et lui demanda s'il avait trouvé son portefeuille. Comme il en décrivait le contenu, l'employé du télégraphe le lui remit. Alors l'autre l'invita à entrer dans une pharmacie pour discuter de l'affaire. Il commanda deux verres d'un rafraichissement populaire, puis, sous prétexte d'aller voir à son auto, il s'éclipsa, laissant son bienfaiteur payer les consommations.

Il y a 40 ans (1925)

Une nouvelle de Fort William, Ont., disait qu'il avait fallu 145,030 wagons de fret pour transporter les 200,000,000 de boisseaux de grain reçus dans ce port.

Dans la ville de Québec on inaugurait le service de téléphones automatiques. La capitale de la vieille province comptait 124,341 habitants dont 111,350 étaient des Canadiens d'expression française.

Le Collège de St-Boniface célébrait la Ste-Cécile en donnant un concert public gratuit pour tous les amateurs de musique des environs. Il y eut musique d'orchestre, choeur de chant et plusieurs solos. L'Ode à Ste-Cécile mettait en vedette les solistes suivants: J. Dufresne, E. Pambrun, A. Painchaud et P. Jutras. La "Symphonie Concertante" était interprétée par M. Harold Roy, violoniste, et M. Marius Benoist, pianiste. Le concert des voyelles mettait en vedette P. Dugal, L. Laliberté, R. Mager et E. Pambrun. Une opérette Offenbach était interprétée par Hector Allard, Jean Matois et Marcel Gabriel. Les accompagnateurs étaient MM. Marius Benoist et Bruno Brisebois.

Les lauréats à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient: 8e année, Noé Chevrier et Noëlla Morrier; 7e année, Léone Bourbonnais et Elisabeth Germain; 6e année, Jeanne Aubin et Henri Héroux; 5e année, Germaine Séguin et Clara Doyle; 4e année, Aurel Bélisle et Suzette Buffet; 3e année, Norbert Guertin et Dorothée Thomas; 2e année, Willie Grant et Fernande Paquin; 1ère année, Marie Watt et Françoise Bélair; Jardin de l'enfance, Annette Poirier et Madeleine Aubin.

Il y a 50 ans (1915)

La guerre 1914-18 fait toujours rage, et au Canada anglais, les propos tournaient autour de la conscription. On avait même offert à Armand Lavergne le commandement d'un régiment outre-mer, si M. Lavergne voulait bien le recruter dans Montmagny. Qui a connu Armand Lavergne peut s'imaginer le NON qu'il adressa au ministre de la guerre, Sir Sam Hughes.

Alors que les Anglo-Canadiens agitaient les mains et les pieds pour faire passer la loi de conscription au Canada, le gouvernement de Londres prenait des mesures définitives pour prévenir la sortie du pays de sujets britanniques en état de porter les armes, qui émigraient en nombre considérable pour échapper au service militaire.

La paroisse de St-Georges de Châteauguay, Man., recevait la visite de son curé-fondateur, M. l'abbé Charles Poirier. Ce prêtre avait quitté St-Georges pour aller fonder la paroisse St-Charles en Saskatchewan.

A Ste-Elisabeth, Man., on avait construit un trottoir qui traversait le village du nord au sud. Tout le village était à la joie à cause de cette amélioration.

"S.", correspondant de St-Jean-Baptiste, Man., déclarait qu'il y avait quelque chose de changé dans ce village. Le grand changement était la fermeture définitive de la dernière buvette du village. On disait que toute la population était heureuse de cet événement.

Pour le Centre catholique d'Oxford

OXFORD (CCC) — Le Pape Paul VI a fait un don de 2,800 dollars pour l'érection du Centre catholique de l'université d'Oxford. Ce centre doit comporter notamment une bibliothèque, une salle de conférences, une chapelle et un certain nombre de chambres pour prêtres et autres visiteurs. Le nombre de catholiques à l'université d'Oxford a triplé en trente ans.

Les prêtres en Hongrie

BUDAPEST (CCC) — Les statistiques diocésaines indiquent actuellement 3,663 prêtres séculiers en Hongrie, dont 574 sont empêchés par l'âge ou la maladie d'exercer des fonctions pastorales.

Les statistiques gouvernementales parlent de 5,000 prêtres, alors que de même source on indiquait, il y a trois ans, que le nombre des prêtres diocésains était de 5,400. On doit donc conclure qu'en 1965, 1,337 prêtres diocésains étaient empêchés, par décision gouvernementale, d'exercer leur apostolat.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Réunion du 8 novembre

Le lundi 8 novembre eut lieu la réunion régulière du conseil de ville. Comme j'écoutais d'une oreille les résultats des élections fédérales, il s'ensuit que je suivis les détails de la réunion de l'autre oreille seulement.

Avant l'ouverture de la réunion, M. le Maire se dit heureux de savoir que Mme Henry Lane avait été choisie pour recevoir le certificat "Golden Boys' Award" en reconnaissance de son grand dévouement à mieux faire connaître l'histoire de notre pays, et de St-Boniface en particulier.

Le comité provincial de la vente des bons du Canada félicite St-Boniface qui a dépassé son objectif.

Le 11 novembre, Jour du Souvenir, l'échevin McGurran était délégué par la ville pour la représenter aux cérémonies qui se tiendraient à Winnipeg. M. le Maire assisterait lui-même à St-Boniface à la décoration des tombes.

Le maire annonce qu'il y aura réunion spéciale du conseil le 9 novembre à propos des trois arènes. Il ajoute que le conseiller métropolitain C. Huband sera l'orateur invité au déjeuner de la Chambre de Commerce de Winnipeg, vendredi, où il traitera de son sujet favori: la formation d'une force policière métropolitaine; le vendredi suivant, 19 novembre, M. le Maire sera invité par la même Chambre de Commerce à présenter son opposition à une telle proposition.

M. l'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Van Belleghem, propose un vote de félicitations à Mme Henry Lane pour la distinction qui lui a été accordée par la Manitoba Travel and Convention Association. Il daigna joindre le nom de son mari, votre humble serviteur, qui l'a si bien secondée dans son travail.

La réunion se termina rapidement, et tous se séparèrent pour aller écouter les résultats des élections fédérales.

Réunion du 15 novembre

Ce soir du 15 novembre fut consacré à la réunion régulière des comités permanents.

M. M. Ludwick, échevin élu, assistait afin de se familiariser avec la routine des réunions de comités. M. le Maire le présenta aux échevins.

Le gouvernement métropolitain recommande que les rues Russell et Poulin soient prolongées et rattachées aux rues respectives à Elmwood. La ville devra voir à faire arpenter le terrain et à négocier avec la ville de Winnipeg pour l'achat du terrain nécessaire à ce projet.

Le comité de circulation croit que bon nombre de personnes ignorent les règlements de la circulation, tels que spécifiés dans le "Highway Traffic Act" de la province, et en particulier celui qui défend de stationner un véhicule en dedans de 30 pieds d'une intersection. Comme les policiers devront sévir et voir à ce que ce règlement soit respecté, afin de faciliter la visibilité et promouvoir la sécurité routière, le comité serait heureux qu'une campagne de publicité soit entreprise dans la presse afin d'attirer l'attention du public en ce qui concerne ce règlement.

Le comité de la circulation discuta de la possibilité de permettre le stationnement sur le côté ouest au lieu du côté est de la rue Ritchot, entre Hamel et Dollard, et de changer aussi de côté dans les autres rues, afin d'avoir plus de conformité. Dans certaines rues le stationnement est du côté est, dans d'autres sur le côté ouest. M. l'échevin Van Belleghem fit remarquer qu'en Belgique les automobilistes stationnent du côté est les jours pairs et du côté ouest les jours impairs. Le comité toutefois décida de remettre cette question à une autre réunion subséquente.

Le comité du personnel recommanda que les employés de la ville jouissent des jours suivants comme congés, puisque la fête de Noël et le "Boxing Day" tombent le samedi et le dimanche. Donc le 24 et le 27 décembre seront jours de congé pour les employés de la ville, ainsi que le 3 janvier.

La réunion inaugurale du conseil pour l'année 1966 aura lieu le 3 janvier.

A lundi prochain.

Sts-Martyrs-Canadiens

Diane

C'est avec émotion et certes beaucoup de joie que Mlle Diane Landry fut couronnée Reine du Canada au concours présenté à la télévision dimanche dernier. Tous se réjouissent avec la famille Landry et désirent offrir leurs sincères félicitations à Diane et leurs voeux de succès pour l'avenir.

Projet

Au nom de la L.F.C., Mme Paul Mousseau tient à remercier tous les membres qui lui ont aidé à la distribution des livrets de loterie. A tous les paroissiens, sincères remerciements pour leur généreuse contribution au succès de ce projet de la Ligue pour établir des fonds de bourses scolaires. Le nom du gagnant de l'automobile sera annoncé dans une prochaine chronique.

Guides

Le lundi soir 15 novembre eut lieu une veillée d'armes, une demi-heure de réflexion et de prières pour toutes les guides de la paroisse. Le lendemain, Claudette Pellerin, Noëlla Jeanson et Nicole Guyot faisaient leur promesse de guide en présence de leur équipe et des parents.

Rappel

Un rappel: la retraite fermée pour hommes aura lieu les 3, 4 et 5 décembre. Qu'on veuille bien contacter M. André Pellerin, tél.: 253-5465, ou M. Noël Jeanson, tél.: 253-9597.

Nouveau record chez General Motors

OSHAWA — Les concessionnaires de General Motors du Canada ont établi un nouveau record au cours d'octobre: ils ont vendu 24,433 voitures et camions de type nord-américain, contre 19,300 pendant le mois correspondant de l'an dernier.

Les ventes de voitures se sont élevées à 21,099 unités pendant le mois écoulé, contre 15,187 l'an dernier. C'était le neuvième mois record consécutif pour les ventes de voitures GM. Les ventes de camions se sont élevées à 3,334 unités, comparativement à 4,113 en octobre 1964.

Voici les chiffres de vente de véhicules GM pour les 10 premiers mois de 1965 avec, entre parenthèses, les chiffres correspondants de 1964: voitures et camions 293,616 (265,253); voitures, 249,277 (223,898); camions, 44,339 (41,355).

Gilles Vigneault rentre "chez lui"

Après avoir remporté un grand succès à Paris, où il représentait le Canada, avec Monique Leyrac, au Gala qui a marqué le dixième anniversaire de la fondation de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, Gilles Vigneault rentrait à Montréal en fin de semaine.

Invités par l'ORTF (l'Office de Radio-télédiffusion française) et délégués par Radio-Canada, les deux Canadiens étaient les seuls artistes étrangers invités à participer au gala aux côtés d'artistes français aussi réputés que les Frères Jacques, Charles Trenet, Jean-Claude Darnal, Barbara et Cora Vaucaire (chez les chanteurs) et Madeleine Renaud, Jean Desailly, Simone Valère, Raymond Rouleau, Philippe Noiret et François Billetdoux (chez les comédiens).

Quelques brochures sur la liturgie

MONTREAL (CCC) — Depuis quelques années on a beaucoup écrit sur la liturgie. Mais ces écrits s'adressent presque exclusivement à une élite. Le lecteur moyen celui qui constitue la majorité de nos chrétiens de la nef, peut difficilement trouver quelque chose de simple et de pratique sur ce sujet.

"Chrétien et Apôtre", périodique mensuel, dont le directeur-rédacteur est le Père André Bilodeau, O.M.I., publiera quelques brochures sur la liturgie, selon le texte de la Constitution conciliaire. La méthode suivie: questions et réponses. Ce sera un excellent instrument de travail pour les cercles d'études, les équipes liturgiques, les mouvements d'Action catholique, etc. Prêtres, religieux, éducateurs, pourront puiser dans ces brochures une matière abondante pour la formation liturgique des fidèles.

Deux brochures sont déjà parues: Qu'est-ce que la liturgie? 1) à la recherche d'une définition (oct. 1965) et, qu'est-ce que la liturgie? 2) le culte du Christ continué dans l'Eglise (nov. 1965).

Senor Esteban Bohémier, directeur commercial de Radio St-Boniface Ltée, organise un voyage au Mexique sous les auspices de CKSB. Le départ se fera de l'aérogare internationale de Winnipeg le 27 février.

"La Perse millénaire" a captivé les membres de l'Alliance Française

C'est le mercredi soir 10 novembre, à l'Institut Collégial St-Joseph, que M. Noël Ballif, conférencier invité de l'Alliance Française, captiva son auditoire pendant près de deux heures, avec une superbe causerie sur "La Perse millénaire".

Quelque 125 personnes, membres de l'Alliance et autres, ont entendu M. Ballif brosser d'une main de maître le tableau des 35 siècles de l'histoire de la Perse avant l'accession au trône du grand Cyrus et de son illustre successeur Darius.

Ethnologue, géographe, cinéaste — comme nous l'avait finement rappelé M. le professeur Gagné de l'université du Manitoba, dans sa présentation du conférencier,—M. Ballif sut puiser dans sa connaissance de ces disciplines pour faire pénétrer son auditoire, par un exposé clair et les images remarquables d'un film, dans ce monde mystérieux et séduisant de la Perse et de son fait, à l'époque de Cyrus et Darius.

En effet, c'est sous leurs règnes, c'est à la naissance de leur glorieux empire, au VIe siècle avant J.-C., qu'a jailli, sorti de terre la belle et noble Persépolis, ville belle entre toutes les villes, avec son architecture d'un art consommé, dont les ruines sont capables d'éblouir encore aujourd'hui.

Court métrage

Et c'est cet ensemble de chefs-d'oeuvre réunis dans une même ville que M. Ballif a fait revivre sous nos yeux, grâce à un court métrage, "Persépolis", que lui-même tourna en 1955 et qui remporta le prix du concours du film d'enseignement de la ville de Paris.

Le film, en effet, charme par la beauté de ses images, par la luminosité et l'éclat de ses couleurs. Les oeuvres artistiques, filmées sous le ciel et le soleil de la Perse, prennent un vif relief, deviennent la vraie vedette du film. Et pendant que le commentaire, de façon discrète, se contente des explications nécessaires, la caméra, elle, nous prenant, comme par la main, nous promène sur des immenses terrasses, nous fait tour à tour escalader d'imposants escaliers, franchir d'immenses porches, lever la tête devant de gigantesques colonnades, scruter la finesse des bas-reliefs. Et les roulements de tambours, les bruits d'instruments à percussion nous replongent dans une atmosphère de 25 siècles en arrière. Puissance d'évocation des images et du son. D'ailleurs, c'est ce pouvoir quasi incantatoire qui a frappé les gens et que M. Meredith Jones, professeur à l'université, a délicatement souligné, en remerciant le conférencier, comparant, de façon heureuse, le film de M. Ballif aux maintenant célèbres spectacles français "Son et Lumière".

Second film

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Ballif a de nouveau préparé son auditoire au visionnement de son second film "Ispahan, la moitié du monde", en esquissant les lignes de l'histoire persane qui donne la raison d'être de cette ville magnifique qu'est l'Isapahan du Shah Abbas, au XVIIe siècle de notre ère. C'est, en effet, sous le règne du Shah Abbas que s'édifièrent des oeuvres architecturales d'un goût artistique remarquable, conservées jusqu'à nos jours.

Cette fois encore, M. Ballif, par son film, nous révéla des qualités sûres de cinéaste et de pédagogue. Par un déroulement d'images choisies, toutes aussi belles les unes que les autres, la Mosquée de Vendredi, la Mosquée du Roi, le Pavillon Polychrome, le Collège de la mère du roi, la Coupole, le Pont aux 33 arches, etc.... défilèrent devant nos yeux. Sans contredit, le Shah Abbas, le grand responsable de ces monuments resplendissants de beauté, peut être considéré comme l'un des plus importants urbanistes de tous les temps. C'est bien ce qu'a fait ressortir avec bonheur le conférencier, M. Ballif.

Conclusion

Enfin, en guise de conclusion, M. Ballif ne manqua pas d'attirer l'attention de son auditoire sur les qualités du peuple persan: son monothéisme, son esprit de tolérance, sa bienveillance envers les peuples conquis . . .

La soirée s'est terminée par un goûter servi au grand salon de l'Institut Collégial St-Joseph, et préparé par les RR. SS. du SS. NN. de Jésus et Marie, qui ont été encore, en cette occasion, des parfaites hôtesses des membres de l'Alliance Française.

Missionnaires Laïcs Manitobains

La mission Empandeni de la Rhodésie

Les Missionnaires Laïcs Canadiens ont quatre professeurs qualifiés, tous diplômés d'université et au service de Mgr Schmitt, C.M.M., dans le diocèse de Bulawayo, Rhodésie. La mission Empandeni, mentionnée ci-dessus, est située à quelque 60 milles de la ville, près du désert de Kalahari, et à 250 milles des fameuses chutes Victoria. L'école, subdivisée, procure aux membres de la tribu Matabele, dans un rayon de 100 milles, une école primaire, une école secondaire, une école d'entraînement pour les professeurs et, pour les jeunes femmes exclusivement, une école résidentielle en sciences domestiques.

Environ 300 étudiants reçoivent pension et scolarité au coût de $15.00 par année par élève, payés par la famille ou un bienfaiteur. Il est intéressant de noter qu'un Père africain gagne en moyenne $20.00 par mois avec lesquels il voit aux besoins de quatre à six enfants qui fréquentent l'école ou qui le désirent, puisque les Africains reconnaissent de plus en plus l'importance d'une bonne éducation.

Les premiers Missionnaires Laïcs Canadiens, arrivés en cet endroit, craignirent que leur enthousiasme ne fléchisse en constatant que 80 garçons étaient acceptés dans la classe de 9e année, seul espace disponible, mais furent encore plus déçus de voir que 1,000 autres durent s'en retourner (plusieurs ayant marché 300 milles) sans espoir d'atteindre un niveau plus élevé que la 8e année.

L'arrivée des quatre professeurs à la mission Empandeni se répartie comme suit: Ron Gentile, de Timmins, Ont., diplômé de l'Université de l'Assomption à Windsor, Ont.; Jim Stock, de Meadow Lake, Sask., diplômé de l'Université de Saskatoon; Carolyn Harrison, de St-Boniface, Man., diplômée de l'Université de Manitoba; Ernest Dupont, de Pembroke, Ont., et de Winnipeg, diplômé de l'Université Laval de Québec.

En plus des classes académiques, ce groupe de professeurs, rempli d'ardeur, a entrepris diverses activités telles que le scoutisme, le ping-pong, le soccer, l'athlétisme, la danse, le ciné-club, le chant, etc.

Ron Gentile écrit: "Aux cérémonies de la vigile de Pâques, l'an dernier, une trentaine d'enfants de 10 à 12 ans, baptisés il y a 2 ans, sont venus y prendre part. Ils s'étaient munis de nourriture et du nécessaire pour passer la nuit, car ils avaient dû marcher un bon trente milles. Ils arrivèrent en riant, tout joyeux malgré les 90° au-dessus de zéro que marquait le thermomètre, à l'ombre.

Le gouvernement espère aller de l'avant et voir à l'expansion et au développement des programmes scolaires aussitôt qu'il lui sera possible d'augmenter le nombre de professeurs qualifiés.

Les gérants des C.P. se remettent à l'étude

Dix-neuf gérants de Caisses populaires, dont certains avaient parcouru des distances de plus de cent milles, assistaient, le 28 octobre dernier, au premier cercle d'étude de la saison. Cette réunion nous fait prévoir qu'une fois les cadres et méthodes bien établis, notre Association pourra, avec la coopération de tous les gérants, organiser des programmes de formation et de perfectionnement pour nos membres.

Divers problèmes soumis

Les questions étudiées en groupe se rapportent aux problèmes soumis par nos gérants, qui bénéficient ainsi de l'expérience de tous. Le président, M. Cyprien Gauthier, gérant de la Caisse populaire des Sts-Martyrs, accepta à la dernière minute de remplacer M. Joseph Deroche comme modérateur, ce dernier n'ayant pu se joindre à nous que tard dans la soirée. En vrai participant-animateur, M. Gauthier, faisant le tour des groupes, sut ouvrir les avenues de la discussion. Ceci fut très apprécié par les sociétaires. Plusieurs gérantes et des gérants-adjoints assistaient aussi à ce cercle d'étude.

Avec regret, nous apprenions que M. Gauthier, transféré à Cowansville, P.Q., devait abandonner sa charge de président. Il laissera un bon souvenir parmi nos membres. L'assemblée nomma M. Paul Beaumont, gérant de la Caisse populaire de St-Norbert, comme nouveau président.

Nombre d'administrateurs augmenté

A la demande de la direction, les membres consentirent à augmenter le nombre des administrateurs à cinq. Deux jeunes gérants de nos Caisses rurales furent choisis à l'unanimité. Ils assureront ainsi une meilleure représentation de toutes les Caisses populaires du Manitoba. Il s'agit bien de M. Gérard Dupuis, gérant de la C.P. de St-Jean-Baptiste, et M. Philippe Gélineau, gérant de la C.P. de Ste-Anne.

Le mot de la fin appartenait à M. Joseph Deroche, gérant de la C.P. de Notre-Dame-de-Lourdes, qui comme toujours, sut trouver des mots d'encouragement qui furent appréciés de tous.

Un café fut ensuite servi. Ceci donna l'occasion de se rencontrer. Tous continuèrent pour plus d'une heure à fraterniser dans un climat d'entraide qui nous fait espérer beaucoup pour l'avenir.

Le secrétaire.

Décision contestée d'une Cour de justice allemande

WIESBADEN (CCC) — La Cour de Justice de l'Etat de Hesse, après de longue délibérations, a reconnu le bien-fondé d'une plainte déposée par les parents d'un écolier: la prière du matin, dite dans les écoles d'Etat leur paraissait contraire à l'article de la Constitution qui garantit la liberté de conscience. La Cour a décidé que, dans les écoles publiques, des prières ne seraient dites que pendant les heures consacrées à l'instruction religieuse.

Les Eglises de la région ont protesté contre la décision du tribunal. Pour l'Eglise évangélique de Hesse-Nassau, les écoles publiques, d'esprit traditionnellement chrétien, pourraient désormais faire place à des écoles indifférentes sur le plan de la foi ou même hostiles au message chrétien. Le conseil de l'Eglise évangélique de Kurhessen-Waludeck pense que supprimer les prières dans les écoles d'Etat est contraire à toutes les traditions sauvegardées par des générations de parents.

Mgr Herman Berg, chef du bureau catholique de liaison pour les affaires gouvernementales de la Hesse, a dit qu'il était désormais évident, pour les parents catholiques, qu'il faut souhaiter l'établissement d'écoles catholiques. Puisque la volonté des parents d'un seul élève prévaut contre la volonté des parents de tous les autres élèves, on aboutit pratiquement à l'école athée, où l'on n'osera même plus prononcer le nom de Dieu. Si les écoles officielles doivent être pratiquement athées, les parents catholiques ont le droit d'exiger pour leurs enfants une éducation moins sectaire.

Sept coopérateurs vont faire un stage d'étude en France

QUEBEC — Sept directeurs d'importantes entreprises coopératives du Québec quittent Montréal pour un stage d'étude de trois semaines en France. Le voyage est sous l'égide du Conseil de la coopération du Québec.

Les secteurs coopératifs qui seront l'objet d'étude des délégués touchent l'enseignement coopératif universitaire, les secteurs économiques du financement, de la production et de la consommation ainsi que l'habitation.

Le Québec compte plus de 1,500,000 personnes qui font partie d'entreprises coopératives.

La visite s'inscrit dans le programme d'échanges économiques et culturels amorcé, il y a un an, par le gouvernement français et celui du Québec.

Les délégués sont MM. Roland Côté, directeur général de la coopérative d'habitation du Québec métropolitain et directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation du Québec; R. Croteau, gérant adjoint de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins; Yvon Daneau, directeur général du Conseil de la coopération du Québec; Germain Girard, secrétaire adjoint de l'Action sociale, de la Société des artisans; Oscar Mercure, trésorier de l'Assurance-vie Desjardins; Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de la coopérative fédérée du Québec et Adrien Rioux, directeur du service de l'information et de l'organisation de la fédération des magasins Co-op.

Nouvelle forme de gouvernement métropolitain pour Toronto

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a annoncé qu'une loi visant à doter le Toronto métropolitain d'une nouvelle forme de gouvernement municipal, sera présentée au cours de la prochaine session.

Une commission royale d'enquête sur la région métropolitaine de Toronto, présidée par M. H. Carl Goldenberg, de Montréal, avait recommandé que les 13 muncipalités impliquées soient refondues en quatre villes: Toronto, Etobicoke, North York et Scarborough.

M. Robarts a précisé que le gouvernement a pratiquement reçu toutes les données et les recommandations de la commission Goldenberg et qu'il s'apprêtait maintenant à les étudier.

Un comité des Affaires municipales chargé d'étudier ces recommandations est sur le point d'en arriver à une solution, mais il est encore trop tôt, pour le gouvernement, pour pouvoir dire quelle sorte de structures aura le nouveau gouvernement municipal.

Lorsque le projet de loi aura été complété, a expliqué M. Robarts, il sera soumis à tous les députés torontois à la législature provinciale, sans regard à leur affiliation politique, pour obtenir leurs suggestions.

M. Robarts a fait remarquer que la revision du gouvernement municipal semble être une procédure embarrassante et lente, "mais je ne connais pas d'autres moyens pour apporter des changements dans votre système municipal".

Le premier ministre ontarien a par ailleurs révélé que le rapport Jones recommandant certains changements dans les structures municipales d'Ottawa était aussi l'objet d'une étude, mais que le gouvernement n'avait encore aucun plan précis pour mettre en application certaines ou toutes les recommandations.

La régulation des naissances: problème moral?

Le dimanche 14 novembre, à 8 h. du soir, eut lieu à la salle académique du Collège de St-Boniface un panel sur la régulation des naissances. Plus de 250 personnes assistèrent à cette table ronde qui fut très animée. On sentait que chacun y allait de ses opinions avec la plus cordiale franchise, de sorte que le dialogue se poursuivit dans une parfaite liberté d'esprit.

M. Bernard Aubry, président des Anciens du Collège, ouvrit officiellement cette soirée d'échanges en affirmant qu'il n'était pas question de trancher le problème de façon définitive ou de donner des prescriptions, mais plutôt de se documenter sur un sujet d'actualité.

M. Georges Laberge, directeur de la Librairie Lumen, présenta les panellistes: le R. P. Noël Lazure, O.M.I., moraliste, M. Bruno Lagacé, économiste, le Dr Jean-Marie Huot, médecin, et M. et Mme James Stanners.

Le Dr J.-M. Huot

Le premier panelliste, le Dr Jean-Marie Huot, exposa l'aspect médical du problème. Il expliqua le fonctionnement du système de reproduction chez la femme et le processus de fécondation de l'ovule. Il présenta brièvement les différentes méthodes de contrôle des naissances telles la méthode Ogino-Knauss, la méthode thermique, la pilule, les moyens anticonceptionnels tels le I.U.D. employé en Inde. De tous ces moyens la pilule est le plus efficace.

M. Bruno Lagacé, économiste, le deuxième des panellistes, brossa un tableau de l'arrière-plan économique, politique et sociologique. Il discuta l'accroissement de la population mondiale depuis le début de la civilisation. La population doublait d'abord à tous les 1500 ans, puis à tous les 1000, 800, 100 ans. Maintenant, la population mondiale se double à tous les 40 ans, ce qui nous fait prévoir en l'an 2000 une population d'au moins 6 milliards. Pour assurer la survivance humaine, il faudrait alors doubler la production alimentaire pour les pays développés et la quadrupler pour les pays sous-développés. En l'an 2040 on prévoit un autre doublement de la population, ce qui portera le chiffre mondial à 12 milliards. Alors il faudra de nouveau augmenter la production alimentaire. Le problème de la surpopulation est donc très grave pour certains pays et pour l'ensemble du monde entier.

M. Lagacé dit aussi quelques mots sur l'étude de la régulation des naissances par les Nations unies. A maintes reprises la discussion a été rejetée à cause de divergences de vues: chez les catholiques on affirme que c'est contre la loi naturelle; chez les Russes on prétend que c'est une invention impérialiste à écarter. On sait d'ailleurs l'importance accordée à la natalité chez les peuples dominateurs.

En parlant de l'aspect sociologique de la surpopulation, M. Lagacé aborda le problème social de la pauvreté personnelle, humaine et économique, le chômage, la maladie, etc. Il cita Toynbee dans ses aspirations pour le bien-être de l'humanité: "The best kind of life that spiritual human nature allows". L'homme n'est pas seulement un être qui doit se reproduire en quantité, mais un être qui doit aussi se reproduire en qualité. L'homme peut-il parvenir à une ressemblance de son Créateur quand il a sombré dans une vie de misère?

Une étude faite au Canada révéla que 28 p. 100 de la population canadienne vit dans un état de pauvreté, c'est-à-dire que 28 p. 100 gagne un salaire moindre que $3,000.00 par an. Que dire alors des pays sous-développés où l'on ne gagne que $50.00 par an? Il y a une disparité grandissante entre les pays développés et les pays sous-développés, entre les riches et les pauvres.

Pour terminer sa présentation, M. Lagacé cita Camus: "Le monde est beau, mais hors de lui pas de salut".

3e et 4e panellistes

M. et Mme James Stanners, les 3e et 4e panellistes, présentèrent l'aspect des époux et des parents. M. Stanners affirma que les parents doivent être libres d'avoir les enfants qu'ils veulent, libres de les éduquer comme ils veulent ou comme ils peuvent. Il n'est pas suffisant de mettre des enfants au monde, il faut aussi les éduquer et les instruire. Il faudrait éclairer les jeunes sur le mariage en leur signalant que ce n'est pas seulement un accouplement destiné à la reproduction de l'espèce mais un état de vie destiné à l'entraide mutuelle. D'où la nécessité de se bien connaître l'un l'autre avant le mariage et de décider du nombre d'enfants voulus. Il est très important que les enfants issus d'une union soient vraiment désirés; il est important aussi qu'ils soient pour les parents une occasion de joie. Il y a encore trop d'esclavages de femmes causés par des naissances trop rapprochées tandis que le mari se délasse à l'extérieur du foyer par des activités civiques, politiques ou sociales, ou des activités récréatives. Les époux ont des devoirs l'un envers l'autre, devoirs d'une plus grande compréhension et entraide. La fin justifie les moyens dans certains cas, affirma-t-il en rapport avec la limitation des naissances. Ce qui importe dans le mariage ce n'est pas le nombre d'enfants mais la sanctification des époux. Par un surcroît d'enfants, on ne doit pas réduire la famille à un minimum de survivance. La famille idéale est celle que chacun peut élever selon ses capacités.

Point de vue objectif

Mme Stanners discuta le point de vue objectif car, dit-elle, je suis mère de trois enfants seulement et je ne peux parler personnellement des problèmes que pose une nombreuse famille. La procréation n'est pas uniquement un phénomène physique mais spirituel qui est prolongé par l'éducation. La société n'a pas seulement besoin d'enfants mais d'hommes faits, c'est-à-dire des adultes possédant la santé, la science, la moralité pour se rendre socialement utiles. La procréation est un acte de portée immense pour l'avenir. Chacun doit donc décider combien d'enfants il doit avoir ou peut avoir. Cette responsabilité repose, selon Mme Stanners, sur le mari qui est de nature moins émotif que la femme. Mais il doit certainement tenir compte de la santé physique et psychologique de sa femme.

Il est certain, en outre, que l'éducation des enfants aujourd'hui exige beaucoup plus des parents qui désirent donner à chaque enfant l'attention individuelle dont il a besoin. Pour bien accomplir sa tâche, la femme doit avoir une saine détente. Il faut se souvenir que la femme est un être humain à part entière. Sait-on aujourd'hui quelle est sa nature et sa place? Pas plus qu'hier, car elle demeure l'énigme, l'éternel mystère. Dans le mariage elle a pleinement droit à l'épanouissement. Si elle est heureuse, elle rendra son mari et ses enfants heureux. Le but du mariage n'est pas seulement la procréation mais l'épanouissement des époux — de leurs corps, coeurs et personnalités totales.

Le R. P. N. Lazure

Le R. P. Noël Lazure, O.M.I., aborda l'aspect moral de la régulation des naissances. Il cita le patriarche Maximos IV qui laisse aux époux leur responsabilité de décision. Le devoir de l'Eglise est de former les esprits à une responsabilité morale plutôt que de formuler un réseau de prescriptions. En d'autres mots: le rôle de l'Eglise, c'est de former la conscience. L'autorité de l'Eglise n'a pas à prendre des décisions de conscience pour les individus. En parlant aux Nations unies sur le problème de la paix, Paul VI a affirmé qu'en cas de guerre ce serait aux responsables des pays de prendre les décisions et les mesures nécessaires.

Dans le concret, il appartient aux époux chrétiens de décider du nombre d'enfants qu'ils désirent. Une faute d'imprévoyance peut même être commise dans l'abstention d'une telle décision.

Il appartient aussi aux époux chrétiens de décider quels moyens seront utilisés pour limiter la famille. Ces moyens ne doivent pas aller à l'encontre de certaines valeurs humaines: 1) amour conjugal, 2) santé des époux, 3) intégrité des personnes, 4) valeur de la vie, 5) valeur de la structure même de l'acte conjugal.

Qu'est-ce qu'un amour christianisé? C'est une mort à soi pour une communauté de vie dans l'amour. C'est l'état de deux êtres dans une seule chair, participant en quelque sorte à une même personnalité.

Quand on présente la santé comme deuxième valeur humaine, on veut signifier la santé physique et psychologique. Si la pilule avait des conséquences fâcheuses de ce côté, elle ne pourrait être utilisée.

L'intégrité de la personne est inviolable. La stérilisation va à l'encontre de ce principe.

Quand nous parlons de valeur de la vie humaine, nous disons que toute vie humaine est sacrée et que nous n'avons aucun contrôle sur la vie des autres. L'avortement ne peut donc être accepté.

Comme cinquième valeur nous parlons de la structure de l'acte conjugal ou de la signification interpersonnelle de ce même acte. C'est un geste d'amour humain qui ne peut être réduit à son aspect biologique ou corporel. Il appartient donc aux couples de décider si tel ou tel moyen anticonceptionnel respecte cette valeur.

Période d'échanges

On passa ensuite à la période d'échanges. La majorité des questions étaient centrées sur des problèmes médicaux ou moraux. On peut les résumer ainsi:

1) Quelle est la position de l'Eglise sur les moyens artificiels de contraception? Réponse: Nous sommes tous l'Eglise. Un travail d'étude est en cours à Rome. Il semble, d'après des rapports récents de certains membres de cette Commission, que la pilule ne soit pas contre la structure de l'acte conjugal. On ne peut pas accorder la même valeur aux autres moyens artificiels. On cita un article de la revue "La vie spirituelle. Supplément" dans le sens que la pilule est moralement acceptable.

2) Quelle est la valeur naturelle de la pilule? La pilule peut-elle être associée à un processus naturel? Ça empêche l'ovulation. Réponse: La femme n'est pas toujours en ovulation. C'est normal à certains moments qu'elle ne le soit pas, par exemple dans la période de lactation. En Asie, les naissances sont espacées de trois ans, étant donné que les femmes allaitent un an et demi ou deux. On peut donc rapprocher l'absence d'ovulation chez la femme à un processus normal.

3) L'usage de la pilule est-il un cas de stérilisation? Pie XII se prononça en 1958 contre la stérilisation directe ou indirecte. Réponse: La pilule ne peut être considérée comme un moyen de stérilisation. Absence temporaire d'ovulation n'est pas stérilisation. En 1958, le problème était encore à son stade initial d'étude. Depuis, les papes Jean XXIII et Paul VI ont gardé le silence. Un silence ne peut être interprété comme une désapprobation.

4) Un médecin catholique peut-il donner la pilule à la demande d'un couple? Dr Huot: Le médecin n'a aucun droit de les questionner. Ce n'est pas les gens qui demandent la pilule qui sont les plus inquiétants. Ce sont ceux qui en auraient besoin mais qui ne la demandent pas.

5) Un médecin catholique peut-il suggérer l'usage de la pilule à un couple? Aurait-il le droit de l'imposer? Un parallèle fut établi entre la pilule et une transfusion de sang. Réponse: le parallèle ne vaut pas. Dans le cas de la pilule il n'est pas question de vie ou de mort.

6) Sur quel principe moral le médecin peut-il se baser pour donner la pilule à qui la demande? Réponse: Si ça ne va pas contre les cinq valeurs humaines mentionnées.

7) Peut-on faire un parallèle entre la pilule et l'aspirine? La pilule doit-elle être considérée comme un médicament au même titre que les autres médicaments? Réponse: Il y a une différence de mesure et de conséquence. Aussi, il ne faut pas que ça nuise à la santé. Remarque du Dr Huot: "Je ne sais pas si l'aspirine enlève toujours les maux de tête, mais je sais que la pilule en donne."

8) Les autres moyens ne sont donc pas de même nature que la pilule? Réponse: Ce n'est pas au moraliste de décider. Il faut consulter les cinq valeurs mentionnées.

9) Existe-t-il d'autres pilules qui produisent la stérilité? Réponse: On est à perfectionner un vaccin qui immuniserait contre la fécondation de l'ovule par le sperme, par réaction chimique. Il n'existe pas actuellement de pilule qui soit nuisible à la santé.

10) La méthode Ogino-Knauss ne peut-elle pas devenir immorale dans certaines circonstances étant donné le dégoût des relations sexuelles qui se produit chez certaines femmes devant une union réduite à une réglementation de calendrier? Réponse: Si cette méthode porte une atteinte sérieuse à l'amour des époux, elle peut être contre-indiquée. La même remarque vaut pour la pilule. Il faut se souvenir toutefois que la pilule n'est pas la seule réponse au bonheur conjugal. D'après les résultats d'une enquête menée par Planned Parenthood, il appert que 2 femmes sur 3 éprouvent à la suite de la pilule une vive répugnance pour les relations sexuelles. Dans un autre sens, affirma le Dr Huot, il se peut qu'un grand bénéfice psychologique découle du fait que la femme ne craint pas de devenir enceinte.

11) Un prêtre fit la remarque que pour conseiller les gens il faut qu'il se base sur des autorités en théologie morale. Or le Père Lazure n'a pas cité ces autorités. Réponse: Une quinzaine de théologiens, dont Janssens de Louvain, Van der Mark et Vicente se sont prononcés en faveur de la pilule. Au point de vue pastoral, c'est une question de prudence. Le prêtre doit expliquer les valeurs humaines en jeu. Il doit aider les gens à faire le lien entre ces valeurs et leur situation concrète. C'est une question qui relève du droit naturel et non de la révélation. Or le chef de l'Eglise n'a pas un contrôle exclusif sur le droit naturel.

12) On fit remarquer qu'il y a une similitude entre la réaction des gens à la pilule et celle qui exista lors de la découverte de la méthode Ogino-Knauss: un conflit d'opinion devant une découverte nouvelle.

13) Quel rôle doit jouer le motif dans la limitation des naissances? Peut-on le faire pour atteindre un niveau de vie plus élevé, "to keep up with the Joneses"? Réponse: Le motif ne doit pas être un motif égoïste.

14) L'Eglise devrait-elle établir son propre laboratoire de recherche dans ce domaine? Réponse: Non, c'est la responsabilité du corps médical.

15) La fin justifie-t-elle les moyens? Faute de temps on ne put répondre à cette question.

La soirée se termina par un café et des discussions prolongées en petits groupes.

Claire-M. Audet

Rencontre oecuménique au Noviciat des Soeurs Grises

Depuis quelque temps déjà, certaines élèves gardes-malades de l'hôpital St-Boniface, désiraient rencontrer les jeunes religieuses du noviciat. Tant de questions se posaient dans ces jeunes têtes par rapport à la forme de vie, au costume et aux coutumes des novices et postulantes.

Mardi passé, cinquante-deux d'entre elles étaient les invitées du personnel du noviciat. De ce nombre, douze seulement étaient catholiques, les autres appartenant à différentes sectes.

A l'arrivée du groupe invité, chaque postulante et novice se constituait "guide" pour faire visiter la maison, plus particulièrement les lieux affectés aux novices. En apercevant la spacieuse salle de récréation si bien illuminée, munie d'un appareil de télévision, d'un stéréo, etc., bien des préjugés tombèrent; en effet certaines avouèrent qu'elles s'attendaient voir des appartements sombres, dénudés, surtout démodés. Les exclamations se firent nombreuses en apercevant les chambres à coucher avec évier, table de travail, lampe de bureau, pharmacie et large garde-robe. Commodes et tiroirs furent visités. Là, encore, grand étonnement de voir tant de ressemblance avec leur propre chambrette tant qu'à l'habillement: "jumper", blouses, etc. . . .

La visite des lieux terminée, les membres du "Panel": quatre novices et deux postulantes, prirent place à la table. Une atmosphère de sympathie enveloppait les unes et les autres. Toutes les questions adressées par cette belle jeunesse avide de se renseigner, de s'instruire sur la vie que mène la religieuse d'aujourd'hui, démontrèrent une ouverture et un besoin d'échange qu'on ne trouvait pas, il y a à peine quelques années. Les réponses sincères et spontanées des jeunes membres du Panel portèrent à une réflexion sérieuse.

Réunies en petits groupes pour déguster le goûter, plusieurs en profitèrent pour demander d'autres questions intéressantes.

De pareilles rencontres entre personnes de différentes religions ne peuvent qu'affermir les convictions des unes, pousser les autres à s'interroger et surtout contribuer à se connaître davantage, pour enfin mieux s'aimer.

D'ici Noël, les novices et postulantes "Grises" seront les hôtes de ces mêmes demoiselles qui veulent absolument mieux connaître la religieuse des temps modernes.

Clercs-servants de la cathédrale

Parmi nos nombreuses activités à l'extérieur telles que bazars, tag-days, le club de hockey, il ne faut oublier la plus importante de toutes qui est l'instruction de nos clercs-servants au service de l'autel. Certains pensent que cette fonction est négligée à cause du surplus d'activités hors du choeur. Je ne crois pas; au contraire je crois que les quatre chefs en charge d'une équipe de vingt gars font tout leur possible pour améliorer le service de l'autel et encourager les plus jeunes à l'apprendre. Cette tâche n'est pas facile, je puis vous l'avouer, je suis moi-même un de ces quatre chefs. A certains moments, le groupe tend à se désintéresser, soit à cause de la monotonie de toujours se rencontrer à la sacristie ou soit à cause de l'effort que la fidélité au service de l'autel exige.

C'est là qu'entrent en jeu les activités extérieures, les jeux, les réunions générales, etc. Je crois que ces activités sont aussi très importantes pour bien disposer le clerc-servant à se donner et à être plus fidèle tout en pensant que c'est Dieu qu'il sert. Ceux qui croient qu'il y a plus de jeux que de service de l'autel le croient surtout parce que leur garçon en est plus enthousiasmé et leur fait savoir qu'il y aura des jeux, une réunion avec film, ou autre chose. Mais si les parents savaient combien il y a de réunions ordinaires, combien de leçons il y a entre chaque récompense, je crois qu'ils seraient plus indulgents envers les responsables.

Activités du mois

Le 12 décembre il y aura une soirée pour les résidents de l'Hôpital Taché; il y aura saynètes, chants, musique, etc. Le tout sera organisé par les Coeurs-Vaillants.

Le hockey aussi commence. On se dérouille avec la première pratique, puis on est comme neuf. En effet, d'ici une semaine, le club des grands défiera n'importe quel club de garçons au Manitoba, de 16 ans et en-dessous.

INSTITUT COLLÉGIAL ST-JOSEPH

Appréciation de "Chiens perdus sans collier"

Gilbert Cesbron sait créer des personnages et leur faire jouer un rôle — ce qui aboutit à "Chiens perdus sans collier".

Son style: direct.

Son attitude: de dire ce qu'il pense en dépit des autres.

Cesbron a découvert ce que c'est que de mettre par écrit ce qu'il voit, ce qu'il ressent et ce qu'il veut que les autres ressentent. Malheureusement, beaucoup de lecteurs de notre époque n'ont pas encore découvert ce que Cesbron a si bien su transmettre. Ses pauvres petits "chiens perdus", comme il les appelle, ont besoin d'amour, ont besoin de sécurité. Beaucoup d'entre eux, comme Alain Robert et Marc, se sont aperçus que donner c'est aimer, et qu'aimer c'est le bonheur.

Les mains fortes de ce livre, comme cheftaine Françoise, Dr Clérant, Lomawak et M. Lamy, ont su orienter ces jeunes âmes et mettre une note d'espoir dans leur vie. Ces adultes comprennent et répondent aux cris qui leur sont transmis.

Marjolaine ST-PIERRE.

* * *

Cette année, en 11e année, nous avons un bijou précieux, un chef-d'oeuvre littéraire, "Chiens perdus sans collier". Enfin, voici un roman qui est du niveau secondaire. Pour l'approfondir sérieusement il nous faut connaître le message de l'auteur, Gilbert Cesbron. Son livre est un exposé psychologique de la maturité de gosses infortunés d'à peu près dix ans. Il nous décrit comment ces jeunes délinquants et orphelins ont su surmonter leur sort avec l'aide du juge Lamy qui les a tirés de la misère et introduits à la vie. Dans de nouveaux milieux ils ont su s'épanouir et grandir. Le tout est écrit d'un style direct qui nous invite à réfléchir. Je suis fière d'être parmi les premières à étrenner ce nouveau livre et à goûter cette expérience.

Nicole PAINCHAUD.

* * *

Cesbron a su captiver notre intérêt dès le début de l'histoire et maintenir un contact intime tout le long de l'histoire. Il est franc et libre en s'exprimant. Ses idées nous sont transmises directement, sans gêne et sans hésitation.

Il nous fait connaître plusieurs caractères très profondément. Les noms moqueurs comme Taka, Croc-Blanc, nous unissent à leur tempérament. Aussi Cesbron sait facilement nous rendre sympathiques envers les gosses, ce qui nous intéresse davantage.

En lisant ce texte j'ai su apprécier ce que j'ai et ce que je reçois, car Cesbron nous a si bien prouvé comme c'est difficile de vivre sans amour maternel ou paternel, enfin un amour "vrai". Je suis assurée que plusieurs lecteurs ont profité de la lecture de "Chiens perdus sans collier".

Paulette CHAPUT.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le dimanche 14 novembre, les membres du Conseil St-Boniface se donnaient la main pour faire du souper annuel un vrai succès.

Nos plus sincères félicitations vont au frère Gérard Rousseau, qui a su grouper une bonne équipe de membres et leurs dames. A ces dames aussi sincères félicitations et mille mercis. Le repas était excellent et tous les convives semblaient satisfaits.

N'oublions pas ceux qui ont fait des dons de dinde, de divers ustensiles et de tant d'autres choses. Merci aux messieurs Pelland.

Les frères Ducharme et Bonin sont des As pour laver la vaisselle.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 22 novembre. Soyons nombreux.

La vente des billets de la grande loterie bat son plein. Redoublons nos efforts afin que celle-ci soit un succès et que nos billets bilingues soient eux aussi un succès.

Après Tout.

Congrès retardé

"Le congrès annuel de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, qui devait avoir lieu en novembre, a été remis à une date indéfinie", vient d'annoncer Mme J.-A. Painchaud, secrétaire.

L'Association à l'Oeuvre

Perception de l'Association d'Education

Pour plusieurs raisons, la perception de l'Association d'Education n'a pas encore été faite cette année dans un certain nombre de nos paroisses. Elle aura lieu dans la plupart de ces paroisses d'ici une ou deux semaines.

Plus que jamais, l'Association d'Education compte sur la générosité de ses membres afin de pouvoir servir de plus en plus les intérêts des Franco-manitobains. Car la mission de l'Association d'Education est vaste, et ne se limite pas à l'école; c'est l'épanouissement de la culture française sous toutes ses formes qui la préoccupe et qui constitue les véritables limites de son champ d'action. La nomination d'un officier culturel de l'Association d'Education, le R. P. M. Caron, S.J., indique d'ailleurs d'une façon très nette, ce souci constant de l'Association d'Education de travailler de plus en plus activement à promouvoir tous les intérêts culturels français du groupe Franco-manitobain.

Les percepteurs qui passeront chez-vous d'ici quelques jours solliciteront votre support financier à l'oeuvre de l'Association d'Education; recevez-les comme des ambassadeurs de votre association et soyez, comme toujours, généreux et fiers de faire votre juste part au service de toute la communauté Franco-manitobaine; cette communauté a besoin de l'Association d'Education, et celle-ci a besoin du support de chacun des membres de cette communauté pour poursuivre son oeuvre.

Le comité de Publicité
de l'A.E.F.C.M.

Cinémathèque française

Dans son rapport, qu'il donnait au récent congrès général, des activités de l'Association d'Education depuis mai 1963, M. R. Bernier, président général, donnait des chiffres éloquents sur les activités de la cinémathèque française de l'Association d'Education.

Depuis 1959, en effet, le nombre de films disponibles à la cinémathèque française a plus que doublé, puisqu'il se situe actuellement à près de 700 films 16 m/m.

Dans ce domaine si important aujourd'hui des moyens audio-visuels à l'école, l'Association d'Education, grâce aux membres particulièrement compétents de son Comité du film a accompli un travail important de pionnier et, de l'avis même des autorités compétentes de l'O.N.F., ces réalisations sont les plus avancées du genre au Canada.

Récemment, la cinémathèque de l'Association s'enrichissait de 92 films fixes. La plupart de ces films fixes sont recommandés par le Département de l'Education au personnel enseignant des écoles secondaires; ils conviennent aussi à de nombreuses organisations, telles que Parents et Maîtres, scouts, guides, etc.

Toute personne intéressée à ces films peut en obtenir une liste complète sur demande, à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface.

M. et Mme Léon Laurin, de 449, rue Louis Riel, St-Boniface, célébraient leur 60e anniversaire de mariage, le dimanche 14 novembre. A cette occasion, un thé fut servi à la résidence des jubilaires, et un souper et une réunion de famille eurent lieu chez leur fils, M. Eugène Laurin, de Dufresne. Le jubilaire est né à Dufresne en 1884 et Mme Laurin, à St-Boniface en la même année. Mariés à Ste-Anne-des-Chênes, ils demeurèrent sur une ferme à Dufresne jusqu'en 1917 alors qu'ils se retirèrent à leur présente résidence. Ils ont six enfants: Mme D.-N. Normandeau (Rosa), de La Broquerie, Joseph et Eugène, de Dufresne, Octave, de Minneapolis, Minn., Mme J. Grey-Noble (Jeanne), de St-Boniface, et Mme J. Westergard (Lena), de Winnipeg. Ils ont aussi 21 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants.

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 19 novembre

8 h. 30 — **Un drôle de paroissien:** Fr. 1963. Comédie de J.-P. Mocky avec Bourvil et Francis Blanche. — Un homme prétend avoir reçu du ciel un signe qui l'incite à piller les troncs d'église. — Original. Alerte et souriant. Bonne distribution. — Un certain discrédit jeté sur la religion. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Inconnu aux services secrets:** Holl. 1961. Drame d'espionnage de F. Rademakers avec Lex Schoorel et Mia Goossen. — En Hollande occupée, un homme s'offre à aider un espion dans une mission. — Scénario intéressant. Mise en scène habile. Longueurs. Acteurs bien dirigés. — Amour libre. Scènes sensuelles. **Adultes, des réserves.**

Samedi 20 novembre

11 h. 30 — **Tirez sur le pianiste:** Fr. 1960. Drame de F. Truffaut avec Charles Aznavour et Nicole Berger. — Un pianiste raté gagne sa vie en faisant danser les habitués d'un bistrot minable. — Original et dynamique. Grande virtuosité. Aznavour remarquable. — Amoralisme. Liaison. Suicide. **Adultes, de nettes réserves.**

Mardi 23 novembre

11 h. 30 — **Chronique d'un amour:** It. 1950. Drame de M. Antonioni avec Lucia Bose et Massimo Girotti. — Enquêtant sur le passé de sa femme, un homme provoque, malgré lui, une rencontre de celle-ci avec son ancien amant. — Réalisation soignée. Excellente photographie. — Thème pessimiste. Personnages odieux. Scènes passionnées. **Non coté. Sujet à caution.**

Sainte-Famille

Mariage Stoesz-Tougas

En la nouvelle église Ste-Famille, rue Archibald, le samedi 16 octobre, Mlle Yolande Tougas unissait sa destinée à celle de M. Neil Stoesz, de Ste-Anne-des-Chênes.

La mariée s'avança vers l'autel au bras de son père, M. Armand Tougas. Elle était ravissante dans sa toilette immaculée d'organdi sur taffetas et avec courte traine. Son bouquet de roses rouges rehaussait sa beauté.

Des robes vertes, identiques, de style Empire étaient portées par les trois demoiselles d'honneur et la jeune bouquetière, Monique Tougas, soeur de la mariée.

M. Emile Tougas et Mlle Cécile Labossière signèrent le registre avec les nouveaux époux. Les huissiers, MM. Eddy Harder et Patrick Labossière, accompagnaient Mlles Suzanne Labossière et Pauline Rivard.

Un succulent souper attendait les deux familles au Blé d'Or. M. Henri Desorcy, oncle de la mariée, était maître de cérémonies. Dans sa présentation de la nouvelle mariée, il sut faire ressortir ses qualités et ses talents qui lui ont permis de se faire des amis partout où on la connait. Le marié, avec tact et délicatesse, remercia ses beaux-parents pour le trésor qu'ils lui confiaient.

Le soir, parents et amis affluèrent pour offrir leurs voeux de bonheur et de longue vie aux heureux du jour.

M. et Mme Neil Stoesz demeurent maintenant à Ste-Anne-des-Chênes.

Saint-Emile

Carnaval

Le Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques organise un carnaval qui aura lieu dans la salle paroissiale, 556, chemin Ste-Anne, le samedi 20 novembre, de 2 h. à 10 h. p.m. Il y aura un programme d'amateurs pour tous, des concours pour filles et garçons. De nombreux comptoirs de linge, d'objets de prix, de pâtisseries de toutes sortes seront à l'étalage. Les jeux seront organisés par les hommes de la paroisse.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée du 22 novembre

Nous désirons rappeler aux membres que la prochaine réunion aura lieu le 22 novembre. C'est ce soir-là que seront formées les équipes pour le tournoi de cribbage qui doit débuter à la première assemblée de décembre. Les fervents du jeu sont donc priés de se rendre nombreux afin de connaître leurs partenaires et se familiariser avec les règlements du tournoi.

Naissance

Félicitations au frère et à Mme Philippe Jeanson à l'occasion de la naissance d'une fille.

Commémoration des morts

Près de 200 personnes ont assisté le lundi 15 novembre à la messe offerte pour les frères défunts des Conseils Goulet et Langevin. M. l'abbé Roland Bélanger, aumônier du Conseil Goulet, officiait. Les frères G. Manaigre et P. Jeanson étaient servants, et le frère A. Fillion agissait comme lecteur.

Après la messe, les fidèles se dirigèrent à l'auditorium du Club St-Vincent pour la cérémonie dédiée aux frères des deux conseils décédés durant l'année 1965. Le Conseil Jubinville déplorait l'absence de trois frères, Edmond Landry, Denis Vachon et Raymond Marcoux; le Conseil Goulet, du frère Victor Fontaine. Touchante cérémonie bien préparée par le frère Albert Rousseau et son équipe où l'on sentait les ferventes prières de la foule recueillie monter vers le Créateur pour l'implorer d'accueillir dans son ciel l'âme de ces quatre frères bien-aimés.

A la suite du goûter servi par le chef Gagnon et ses aides du Conseil Goulet, les deux grands chevaliers, Maurice Lacasse et Noël Girard, offrirent leurs remerciements à la foule nombreuse pour ce dernier geste à la mémoire de nos quatre disparus et aux organisateurs de la cérémonie pour un travail exécuté à la satisfaction de tous.

RIGOLETTO.

Au poste CBWFT

JEUDI 18 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—Images d'un concours
11.00—Dick Powell

VENDREDI 19 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Un drôle de paroissien"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Inconnu aux services secrets"

SAMEDI 20 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Cinéma: "Sur le chemin des géants"
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage
10.00—Votre choix
10.30—Eve-mémoire
10.45—Cinéma: "Tirez sur le pianiste"

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.30—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 22 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.00—Caméra 65
10.30—Science et coeur
11.00—Cinéma: "Don Gesualdo"

MARDI 23 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-club: "Chronique d'un amour"

MERCREDI 24 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: A communiquer
10.00—Cartes sur table
10.30—Histoire des civilisations
10.45—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplementaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou ecrivez aux Services de publicite, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Pièce à l'affiche du "Téléthéâtre", "Le Disciple du diable" de George Bernard Shaw raconte un épisode de la révolte des colons américains contre l'autorité britannique en Amérique du Nord.

A son Téléthéâtre du dimanche 21 novembre, Radio-Canada présentera "le Disciple du diable" de George Bernard Shaw, mise en scène par Jean Faucher.

Cette pièce date de 1897. Elle fut publiée en 1912, en même temps que deux autres — César et Cléopâtre et la Conversion du Capitaine Brassbround — sous le titre significatif de "Trois pièces pour puritains". La verve de Shaw, son sarcasme, ses réparties humoristiques ont pu s'exprimer librement dans ces pages qui racontent un épisode de la révolte des colons américains contre l'autorité britannique en Amérique du Nord.

Succès de la pièce

Si cette pièce n'a pas connu la notoriété d'autres oeuvres dramatiques du même auteur, comme "Pygmalion", qui date de 1912, ou "Sainte Jeanne", datée de 1923 et qui reste la pièce la plus populaire, elle n'en a pas moins eu beaucoup de succès. Les Américains en ont fait un film; New York l'a mise en scène à plusieurs reprises entre les années 1950 et 1960. En France, le texte de "The Devil's Disciple" fut traduit par Hamond et représenté à Paris. C'est cette traduction d'Hamond, quelque peu rajeunie et adaptée pour la télévision par Jean-Louis Roux, que nous entendrons au Téléthéâtre du 21 novmebre.

Le réalisateur Jean Faucher l'a choisie "pour son action mélodramatique, pour ses scènes spectaculaires, pour ses personnages si divers et caractérisés" où le téléspectateur constate que "le mauvais sujet a une âme de saint et que l'homme de prière devient homme de guerre".

L'action se situe en 1777, à Westerbridge, ville du New Hampshire. Anglais et Américains mènent la guerre sainte. Les premiers, au nom de la répression de la rébellion contre la Couronne d'Angleterre; les seconds, au nom de la défense de la liberté et des droits de l'homme et au cri de "Mort au tyran". Les militaires s'en donnent à coeur joie. Prêtres et pasteurs prient le ciel avec ferveur de répandre ses bénédictions sur les balles, les obus et la mitraille, d'un côté comme de l'autre. Plusieurs villes comme Westbridge attendent impatiemment le bonheur de faire partie de la grande famille des Etats-Unis.

Richard Dudgeon

Du côté des rebelles combat un jeune homme, Richard Dudgeon. Jusque-là, cet homme a vécu de contrebande, loin de sa famille très respectable, qui l'a renié. Dans sa propre ville, il passe pour le diable en personne. On l'a d'ailleurs surnommé "le Disciple du diable" et lui-même accrédite d'emblée cette expression, se proclamant volontiers du côté du mal. "J'ai su, dit-il, que le diable était, par nature, mon maître, mon chef et mon ami (. . .) Je lui ai fait don de mon âme et j'ai juré de le défendre en ce bas-monde et de le glorifier dans l'autre. Ce don a fait de moi un homme." Richard est néamoins un être noble et généreux. Il s'est mis spontanément dans le camp des rebelles et il court tous les risques avec eux. Avec lui nous vivrons des scènes hautes en couleur et émouvantes: celle de son retour auprès d'une mère qui ne peut le supporter et à qui il apprend la mort de son mari; celle de la lecture du testament, où il se voit entouré d'ennemis dans sa propre famille et où il apprend qu'il devient seul héritier de la fortune paternelle; celle aussi de son arrestation chez le pasteur Anderson où il accepte la méprise des Anglais venus arrêter le pasteur, pour permettre à Anderson d'éviter la pendaison.

D'autres personnages viennent ajouter l'éclat de leurs antagonismes: la mère de Richard, Madame Dudgeon, qui ne mâche pas ses mots pour réprouver la conduite de son fils et celle du pasteur de la ville. A ce dernier elle déclare son mépris: "Allez rejoindre votre jolie femme et laissez-moi à mes prières". La douce, la craintive Judith Anderson deviendra, sous l'influence du disciple du diable, la seule personne capable de défier le tribunal militaire. Quant au pasteur, les événements lui feront prendre conscience de sa vraie vocation.

A ce Téléthéâtre participent Jacques Godin, qui campe le héros de la pièce; Gisèle Schmidt, qui personnifie Madame Dudgeon; Gilles Pelletier, qui est un pasteur vertueux et qui se découvre à l'aise "au milieu des cris des hommes de guerre et du bruit de la bataille"; Catherine Béguin, qui apporte au personnage de la belle Judith Anderson l'éclat de sa féminité et son émotion devant le courage de Richard face au danger.

"Le Disciple du Diable", pièce de George Bernard Shaw, est à l'affiche du téléthéâtre le dimanche 21 novembre à 9 heures.

Commission de la Bibliothèque publique de St-Boniface

AVIS

Le soussigné recevra jusqu'à 4 h. 30 de l'après-midi, le vendredi 3 décembre 1965, des demandes d'emploi en écrit pour la position de

COMMIS II—(Dame - Demoiselle)

pour la section parc Provencher de la Bibliothèque publique.

Salaire initial: $198.75 par mois — augmentations réglementaires et autres avantages.

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Les candidates devront être parfaitement bilingues et dactylos accomplies.

On devra soumettre détails quant à l'âge, état civil, scolarité et expérience, s'il y a lieu.

Pour de plus amples détails et interview, s'adresser à Mlle Audet, bibliothécaire de la section parc Provencher de la Bibliothèque. (Tél.: 233-7755)

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Secrétaire-Trésorier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 15 novembre 1965

St-Laurent perd une autre pionnière, Mme M.-Anne Boyer

ST-LAURENT — Le lundi 8 novembre, Mme Marie-Anne Boyer, épouse de feu M. Elzéar Boyer, est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 87 ans. Les prières furent récitées le mercredi soir 10 novembre au salon funéraire Clark Leatherdale, et le service funèbre eut lieu le vendredi 12 novembre, à 3 h. 30 p.m., en l'église de St-Laurent. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, officiait. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Léo, René, Hervé et Raoul Boyer, Robert Pollitt et Denis Coutu, tous petits-fils de la défunte.

Née à Maryhill, Man., Mme Boyer vint résider à St-Laurent peu après son mariage. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Précédée dans la tombe par son époux, en 1944, Mme Boyer laisse dans le deuil trois fils, Albert et Chris, de Winnipeg, et Etienne, de St-Laurent; une fille, Mme Ralph Coutu (Josie), de Winnipeg; 31 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants. Deux autres de ses fils, Alex et Marcel, sont décédés.

Sincères condoléances à la famille.

Mariage Bruce-Boyer

Le samedi 30 octobre, à 4 h. p.m., dans l'église de St-Laurent, eut lieu le mariage de Mlle Shirley Boyer, fille de M. et Mme Etienne Boyer, à M. Edgar Bruce, fils de M. et Mme Edgar Bruce. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., qui célébra la messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale, suivie des demoiselles d'honneur, Mlles Patricia, Sylvia et Jeannine Boyer et Edith Chartrand. Les garçons d'honneur étaient MM. Ronald Chartrand, Léonard Ducharme, Elmer Gaudry et René Buors. La petite bouquetière était Sharon Chartrand avec le petit page, Kenneth Boyer.

Après la cérémonie religieuse, tous les invités se rendirent à la salle paroissiale où un repas fut servi. Un joli gâteau, confectionné par Mme Germain Cyrenne, de Fannystelle, ornait la table d'honneur. Après le repas, une soirée dansante suivit à la salle Laurentia.

Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Cours de couture

Les dames qui ont suivi le cours de couture désirent inviter toutes les paroissiennes, le dimanche 21 novembre, à 2 h. p.m., à la salle paroissiale pour la clôture de ce cours. L'on promet un après-midi très intéressant. Bienvenue à toutes; un goûter sera servi.

Bazar

Le bazar annuel de la paroisse est annoncé pour les 3, 4 et 5 décembre. Tous les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités.

Çà et là

Le dimanche 31 octobre, M. et Mme Jos. Boucher recevaient la visite de M. et Mme David Grégoire et leur petite fille, Jo-Anne. Ils étaient accompagnés de Mme Granger et son fils, Henri, de St-Boniface.

Prompt rétablissement à Mme Raymond Coutu, qui a été hospitalisée dernièrement.

M. et Mme Padoue Préfontaine, de St-Pierre, étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Gaudry; M. et Mme Neil Gaudry et leur fils, Roger, de St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gaudry; Mme Annette Barlow, de St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme Alex Colliou; M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, MM. et Mmes E., Paul et Donald Lamoureux, tous de Calgary, Alta, chez M. et Mme J.-E. Verrier, en fin de semaine.

De retour à sa demeure après quatre semaines à l'hôpital général St-Boniface, M. Ernest Gaudry est en convalescence.

Mme Eugénie Carrière est patiente à l'hôpital Miséricorde.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 10 novembre avait lieu, à la salle mémoriale, la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Trente-quatre membres étaient présents. Après la prière récitée par M. l'abbé M. Messier, aumônier, la présidente, Mme M. Gilmore souhaita la bienvenue à l'assistance. Mme M. Klassen, secrétaire, fit la lecture des minutes de la dernière réunion. Le rapport financier fut présenté par la trésorière, Mme A. Bouchard. Bien que nos recettes soient modestes, elles sont tout de même suffisantes pour soutenir nos projets et nos oeuvres. Mme Gérard Leclair, présidente du comité d'éducation, nous fit l'exposé des résolutions présentées au Congrès de Lorette. Efforçons-nous de lire le compte rendu de cette belle journée dans La Liberté. Elle rapporte que les élèves des 7e et 8e années de l'école, assistèrent à la réunion des Parents et Maîtres pour entendre parler M. Ron Evans, employé du "Hydro". Ce dernier appuya sur le sens des responsabilités et l'efficacité, résultat d'une bonne éducation que sa compagnie exige de ses employés. La présidente de ce comité nous demande des vieux timbres pour les Missions.

Comité de presse: deux lettres de félicitations furent adressées aux postes de Télévision pour les reportages présentés à l'occasion de la visite de Sa Sainteté le Pape Paul VI aux Nations unies, ainsi qu'une lettre d'appréciation envoyée au théâtre "King" à Winnipeg pour la représentation du film "Sound of Music".

Comité spirituel: Mme Athur Fontaine lut un passage du livre "Le Peuple de Dieu en marche". Notre aumônier nous donna l'explication de ce texte. D'abord, il insiste sur la connaissance de l'Ancien Testament pour pénétrer dans le Nouveau. En bref, compréhension de relations et de choix, de convocations et d'alliance entre Dieu et son peuple.

Mme D. Fortier, du comité social, nous informe que 70 livres de linge usagé et une boite de jouets furent données aux Indiens sur demande des deux institutrices de la Réserve. Celles-ci sont très reconnaissantes.

La "Canadian Mental Health Association" nous demande des cadeaux de Noël pour ses patients. Des boites seront placées dans les magasins, d'ici Noël, pour recevoir vos dons. Soyons généreuses.

En décembre, les membres de la Ligue auront une "Soirée de Noël"; il y aura échange de cadeaux, et un programme préparé par les différents comités, sera présenté.

Le dimanche 21 novembre aura lieu la deuxième partie de cartes de la série. Venons en grand nombre encourager le groupe en charge. Les organisatrices de la première partie sont heureuses des résultats et du succès de leur soirée.

La présidente présenta notre invité d'honneur, M. Armand Latreille, gérant de la succursale de la Banque Royale de St-Boniface, accompagné de M. Denis Gilmore, assistant-gérant du bureau-chef. Il nous expliqua le système bancaire, et nous fit une brève description des principaux services offerts par la Banque. Mme Aimé Cadieux remercia notre conférencier. La réunion se termina par le goûter.

Nous offrons nos condoléances à Mme Pierre Barnabé à l'occasion du décès de son père, M. Josaphat Marion.

Félicitations à M. et Mme Denis Damphousse à l'occasion de la naissance d'une fille.

Prompt rétablissement à Mme Alice Jutras qui fait un séjour à l'hôpital de Morris.

— No 455 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■		■			
3					■						■	
4												■
5		■			■						■	
6							■			■		
7			■									
8					■			■	■		■	
9				■								
10					■	■					■	
11							■					
12		■							■			

HORIZONTALEMENT

1—Extraordinaire
2—Faire connaître par un récit. — Chemin de ville.
3—Gamin de Paris. — De cette façon.
4—Espèce de grosse prune très estimées.
5—Voyelles. — Port de la Rome antique.
6—De la Carie. — Conj. — Pronom.
7—Sym. du cuivre. — Cours d'eau peu considérable (plur).
8—Enlevée. — Possédé.
9—Note (plus). — Fis savoir.
10—Tragédienne italienne. — Etre suprême.
11—Volcan de l'Antarctique. — Valet d'Amphitryon.
12—Fortement conçue. — Planche de bois.

VERTICALEMENT

1—S'accorder l'un avec l'autre.
2—Enveloppe d'un oreiller. — Dieu.
3—Piquer. — Crochets de fer.
4—Qui a rapport à l'urine. — En belle.
5—Note. — Possédé. — Premier.
6—Qui appartient à Dracon. — Saint.
7—Pronom. — Détroit de Suède.
8—Pièce de musique instrumentale, composée de trois morceaux de caractère différent, (plur). — Rivière de France.
9—Ceux qui suivent. — Préfixe.
10—Sec, stérile. — Révéla.
11—Sans vêtements. — Appris. — Deux.
12—Tesson, crâne. — Produits qui peuvent être tissés.

SOLUTION DU PROBLEME No 454

■ **Horizontalement:** 1. Ambassadrice; 2. Mouchette; 3. Autres — Senti; 4. Ds — Er — Atrium; 5. Ose — Ioniser; 6. Ue — Affinerie; 7. Erne — Fessent; 8. Orner; 9. Elia — Négatif; 10. Norias — Am — Lf; 11. Tu — Lentille; 12. Sellerie — Née.

■ **Verticalement:** 1. Amadouements; 2. Mousser — Loue; 3. But — Noir; 4. Acre — Aérai; 5. Shérif — Ale; 6. Ses — Offenserô 7. At — Anière — Ni; 8. Destins — Gâté; 9. Erses — Ami; 10. Nièrent — Ln; 11. Turin — Ille; 12. Elim — Etoffée.

Powerview

Souper paroissial

Le dimanche 7 novembre se réunissaient, dans la salle paroissiale, au-delà de 350 personnes pour le souper paroissial de Notre-Dame-du-Laus. Répondant au désir de M. l'abbé O. Larochelle, curé, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques avaient préparé ce repas, sous la très habile direction de Mme Orius Alarie, qui, malgré quelques obstacles, sut, avec l'aide et la coopération de ses compagnes, faire un succès de ce projet. Les élèves de l'école élémentaire avaient aidé à décorer la salle; les jeunes filles et garçons de l'école secondaire servaient les tables; M. Gérald Carrière agissait comme maître de cérémonies.

Après le souper, le maire de Powerview, M. Jim Désilets, parla des progrès et des projets de la municipalité. M. René Papineau, président de l'Association de Parents et Maîtres, donna un court aperçu du travail de cette Association, encore toute jeune à Powerview. La Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, principale à l'école secondaire, parla sur la formation des élèves qui entreprennent leurs dernières années scolaires avant d'envisager la vie d'adulte.

M. Lucien Laroche, professeur à l'école Léonard, expliqua le but de l'organisation des scouts, ainsi que leur travail. La Rév. Sr Jean-Bosco, principale à l'école Léonard, insista sur la nécessité des parents et maîtres de se connaître, de se rencontrer, de discuter ensemble des problèmes des élèves, si l'on veut atteindre l'objectif vers lequel tous travaillent: l'éducation des enfants.

Mme Philippe Bouthillier, trésorière de la Ligue des Femmes Catholiques, détailla le travail des comités de la Ligue. M. Arthur Bruce, président du Club social de Powerview, donna un résumé du travail accompli depuis la fondation de ce club et remercia tous ceux qui lui ont aidé et lui aident à en faire un succès. M. Laurent Berthelette, syndic, expliqua le plan de contribution à l'église.

Enfin, dernier mais non moindre, M. le curé exprima sa joie de voir tant de ses paroissiens réunis autour d'une même table et fit remarquer que c'était le 15e anniversaire de la fondation de la paroisse, dédiée à la sainte Vierge sous le nom de Notre-Dame-du-Laus. M. le curé ajouta qu'il y a 17 ans que les religieuses ont pris charge de l'école où elles se dévouent depuis. Il souhaita la bienvenue aux trois nouvelles religieuses: les Rév. Srs St-Frédéric, supérieure, St-Guy et Marie-Ange, et aux nouveaux professeurs, M. et Mme Gérald Carrière, Mlle Marie-Thérèse Boily, MM. Emile Hacault, Robert DeVos et Jean-Paul Taillefer; il se dit aussi très heureux que vingt nouvelles familles catholiques se soient établies dans la paroisse depuis un an.

M. le curé remercie les dames qui ont travaillé avec Mme O. Alarie, félicita les jeunes qui ont décoré avec goût la salle et aidé au service du souper, enfin tous ceux qui se dévouent dans différentes organisations paroissiales. "Il fait bon se réunir à la même table, dans la paix du Seigneur".

Pour finir la soirée, M. le curé présenta des diapositives prises au cours de son voyage, l'été dernier, aux Lieux Saints, à plusieurs sanctuaires de France, d'Italie, etc.

Baptême

Le 17 octobre: Jacqueline-Marie-Denise, fille d'Albert Pelland et de Georgiana Vincent, née le 7 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Guimond.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. M. Lamoureux

Le vendredi 5 novembre, M. Marcel Lamoureux est décédé subitement à l'âge de 37 ans. M. Lamoureux était le gérant de la banque royale du Canada à Ste-Rose du Lac depuis huit ans.

Les funérailles eurent lieu le mardi 9 novembre dans l'église paroissiale. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem. Les porteurs furent MM. Gaston Archambault, Peter Wilson, André Bazin, Georges Mabon, Jos. Jamault et Jos. Walker. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (Joyce Armishaw); quatre enfants, Valérie, Michel, Evelyn et Janine; sa mère, Mme Rita Lamoureux, de St-Boniface; deux soeurs, Mme Georges Mabon (Jeanne), de Somerset, Mme Cécile Mishak, de St-Boniface, et un frère, Denis, de St-Boniface.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

L.F.C.

Le mercredi 10 novembre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme Bibianne Wilson, présidente, demanda au Père Aumônier de réciter la prière avant la réunion. Puis elle remercia et loua les dames qui ont organisé le banquet Pères et Fils. Elle encouragea les dames à acheter et à vendre des billets de la loterie organisée par l'hôpital pour des bourses.

La correspondance, lue par Mme Normandeau, comprenait des lettres de remerciements de MM. Paul Raffray et Ronald Menec et de Mme Guy Guillas. Une lettre demandant que notre groupe de dames organise une campagne de sollicitations pour enfants et adultes infirmes fut lue, discutée et approuvée.

Ensuite, les 40 dames présentes assistèrent à deux représentations de vues animées. D'abord un film en couleur sur la visite de la Reine au Canada et le deuxième sur les "Tests" à l'école. Ce dernier nous a fait réaliser davantage la nécessité d'être toujours honnête à la maison afin d'enseigner aux enfants cette honnêteté en tout et partout.

La soirée se termina par une tasse de café servi par Mme Alfred Hopfner.

Mariage Smith-Broeckel

Le samedi 13 novembre, Marie-Anita Smith, fille de M. et Mme Elie Smith, de la mission de Cayer, unissait sa destinée à celle de M. Wayne Louis Broeckel, de Star City, Sask., fils de M. et Mme Lorne Broeckel.

Leur mariage fut bénit au cours de la messe, dans l'église de Ste-Rose de Lima par le R. P. E. Dorge, O.M.I., en présence de nombreux parents et amis de Cayer, Ste-Rose du Lac, Star City, Tisdale, Saskatoon et Valparaiso, en Saskatchewan.

Les garçons et demoiselles d'honneur furent Armand Smith, Patricia Greaves, Howard Broeckel et Melvina Greaves. Les Chevaliers de l'autel: Claude Roche et Gilles Callarec remplissaient leurs fonctions de façon impeccable. Mme René Delveaux touchait l'orgue et Mlle Evelyn Flower chanta des cantiques appropriés.

Un succulent souper fut servi à la salle de Ste-Rose du Lac où de nombreux amis présentèrent leurs souhaits et cadeaux aux nouveaux mariés et passèrent une veillée joyeuse et bien remplie. Les nouveaux mariés résideront à Tisdale, Sask., où M. Broeckel est employé.

Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ste-Rose no 5105

Le dimanche 14 novembre avait lieu la réunion des Chevaliers de Colomb à l'auditorium de l'école élémentaire. Environ 35 Chevaliers étaient présents.

Les principaux points discutés furent le service commémoratif pour les frères décédés, qui aura lieu le mardi 23 novembre, puisque cette année la cérémonie sera ouverte au public, et un projet de bourses pour l'année centenaire, amorcé avec enthousiasme et qui sera discuté à la prochaine réunion.

Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., adressa quelques mots aux Chevaliers pour clôturer la réunion.

A Radio-Canada



Je vous présente RÉJEAN LEFRANÇOIS

par Gisèle THEROUX

J'ai rencontré le jeune comédien Réjean Lefrançois entre deux séances de tournage pour le téléroman "De 9 à 5". Chaque fois que le réalisateur le libère d'une séquence, il s'installe dans un fauteuil de toile (petit fauteuil classique que l'on retrouve sur tous les plateaux) et, face au lac, il étudie un rôle ou une pièce de théâtre qui l'intéresse.

Au cours de la saison qui débute, Réjean Lefrançois joue, dans ce téléroman de Marcel Dubé, le rôle de Rémi, frère de Gloria (Louise Marleau). L'auteur, pour le début de la saison, nous présente la famille de Gloria, son père, sa mère, ses frères et soeurs. Tous, ils passent à la campagne des vacances fort heureuses et leur temps se partage entre différentes activités de plein air.

— Réjean Lefrançois, voulez-vous nous décrire le personnage que vous jouerez dans "De 9 à 5" le mardi, à 9 h. 30 du soir.

— Son nom est Rémi. C'est le frère aîné que les plus jeunes, dans la famille, regardent avec admiration. Il est ferme et sait prendre les décisions qui s'imposent. C'est ce trait de caractère qui lui donne ce prestige dont il jouit.

Ce jeune comédien parle des personnages qu'il interprète avec chaleur. Comme s'il s'agissait d'un copain de vieille date. Nous l'imaginons facilement travaillant et retravaillant un texte qu'on lui confie. Afin de le polir. De le faire sien.

C'est amusant car, en voyant Réjean Lefrançois, j'ai d'abord vu son cigare . . . "Vous fumez le cigare", dis-je étonnée. "La pipe, me répondit-il; mais ce matin je l'ai brisée". Et le paysage se reformait. La pipe, l'oeil un peu nostalgique, l'allure athlétique. Voilà Réjean Lefrançois.

Ce jeune homme, il a vingt-quatre ans, a commencé à s'intéresser au théâtre dès ses années de collège. Il a bien essayé le Conservatoire, mais n'a pu supporter la discipline. Il est étonnant le nombre de chemins divers qui peuvent mener au succès. Pour certains, la formation classique s'impose; pour d'autres, comme Réjean Lefrançois, il a suffi de moins. Il a suffi qu'on lui fasse confiance.

Nous le voyons, aussi, dans un autre téléroman "Les Belles Histoires des pays d'en haut", le lundi à 8 h. du soir. Vous vous rappelez? Il a joué (la saison dernière et reprend le rôle cette année) le personnage de Florent Chevron, le fils du forgeron, ce grand et doux garçon qui est amoureux de la belle Iphigénie.

— Comment évoluera votre personnage au cours de la prochaine saison?

— Je crois que les amours d'Iphigénie et de Florent seront heureuses et que nous les retrouverons assez souvent sur l'écran.

— Avez-vous d'autres projets pour l'automne?

— J'étudie, présentement, un rôle que je jouerai à la télévision. Il s'agit d'une pièce de Van Kleist qui s'intitule "La Cruche cassée".

Réjean Lefrançois, qui est lui-même jeune premier et joue si bien le rôle, préfère toutefois les rôles de composition. Les personnages dont l'aspect psychologique est fortement développé. Il se plaira sûrement à jouer ce nouveau personnage qu'a créé Marcel Dubé. D'ailleurs, il le dit lui-même au cours de l'entrevue. "C'est la première fois que je joue du Marcel Dubé et j'en suis très content!"

Souhaitons à ce jeune comédien une carrière longue et fructueuse; ses débuts brillants en sont l'augure.

M. et Mme E. Cuvelier, de Dunrea, ont fêté leur jubilé d'argent

DUNREA — Le samedi 6 novembre, M. et Mme E. Cuvelier, de cette paroisse, avaient le bonheur de célébrer le 25e anniversaire de leur mariage.

Pour souligner cet événement, il y eut messe chantée à 4 h. p.m., célébrée par M. l'abbé C. Vachon, curé, en présence de toute la famille Cuvelier et des parents et amis. Au cours de la cérémonie, les jubilaires, qui occupaient des prie-Dieu dans le sanctuaire, renouvelèrent leurs promesses et reçurent une bénédiction spéciale afin qu'ils continuent à vivre chrétiennement pendant de nombreuses années encore, entourés de leurs enfants qui les chérissent.

Au début de la messe, Mme A. Lavoie rendit avec piété l'"Ave Maria" de Schubert, puis quelques membres de la chorale chantèrent la messe du R. P. Jules Martel, O.M.I., en anglais, avec quelques cantiques appropriés.

A l'issue de la cérémonie, tous se rendirent à la salle paroissiale pour y prendre un souper réconfortant servi sous la direction de Mme N. Boulet, aidée de quelques autres dames de la paroisse.

Un joli gâteau de noces était la principale attraction de la table d'honneur, et toutes les jolies fleurs qui ornaient les tables étaient saupoudrées de poussière argentée, leur ajoutant un cachet spécial à la circonstance.

M. Georges Cuvelier, frère du jubilaire et maître de cérémonies, offrit le toast d'honneur avec les compliments d'usage; M. le curé voulut aussi exprimer ses voeux en quelques phrases bien tournées, puis les enfants, à leur tour, y allèrent de quelques mots exprimant à leurs chers parents leur affection et leur amour filial.

Au cours de la veillée du bon vieux temps qui suivit, un bon nombre d'amis se joignirent au groupe joyeux pour des réjouissances de bon aloi, aux sons d'une musique entraînante, tout en offrant aux heureux jubilaires, avec de jolis cadeaux, leurs voeux les plus sincères pour de nombreuses années à venir.

Jour de l'Armistice

En ce mémorable jour du Souvenir il y eut messe chantée à 8 h. a.m. pour le repos de l'âme de tous ces jeunes braves qui ont bien mérité ces humbles suffrages, ayant offert leur vie pour sauvegarder les autres.

In Memoriam

Mme Maria Toutant et tous les parents et amis furent très peinés en apprenant la tragédie survenue en Allemagne où Mlle Lorraine Toutant, infirmière de l'Aviation canadienne stationnée en France, perdit la vie dans un accident d'auto.

M. le curé reçut le triste message d'Ottawa, le mardi 2 novembre, et alla le communiquer à Mme Toutant qui en fut tout d'abord atterrée, mais en bonne chrétienne, se conforma à la volonté divine, malgré son coeur meurtri.

Le service et la sépulture de la chère Lorraine eurent lieu en France le vendredi 5 novembre, et une messe de Requiem pour le repos de son âme fut chantée ici le lundi 8 novembre, à laquelle vinrent assister M. et Mme Georges Lemay et Mlle Nina Toutant, de Treherne, oncle et tante de la chère défunte, ainsi qu'une amie intime, Mlle Thérèse Magnie, infirmière, de Notre-Dame-de-Lourdes, accompagnée de son père.

Mme Maria Toutant reçut de nombreuses offrandes de messes et messages de sympathie d'un peu partout, prouvant que Lorraine jouissait de l'affection de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître et d'apprécier ses nombreuses qualités.

A Mme Maria Toutant, aux deux petites soeurs jumelles, la Rév. Sr Estelle (Rita), missionnaire de Notre-Dame, d'Afrique, actuellement en Angleterre, et Mme Dumas Maugile (Claudette), de Montréal, ainsi qu'à tous les autres parents éplorés, les paroissiens offrent l'expression de leurs plus profondes condoléances.

Va-et-vient

M. et Mme Stéphane Maurier se sont rendus récemment à Radville pour assister aux funérailles du beau-père de M. Maurier. Ils rencontrèrent à cette occasion plusieurs parents et amis.

M. le curé était heureux de recevoir, ces jours derniers, la visite d'un ami de McCreary, M. l'abbé D.-J. Desjardins. Mlle Gabrielle Boulet visitait en même temps sa famille.

MM. et Mmes Auguste Garand et Henri Côté se sont rendus récemment à Le Pas pour visiter de la parenté.

St-Norbert

Bingo

Le dimanche 28 novembre, à St-Norbert, aura lieu un grand bingo de dindes au soubassement de l'église. La soirée qui débutera à 8 h. p.m. est organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. Venez nombreux; tous sont bienvenus.

St-Adolphe

Correction

M. Louis LeGal, de St-Adolphe, président et non vice-président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, fut élu vice-président de l'exécutif du Mouvement Catholique des Parents et Maîtres de Langue française du Canada, lors de son congrès annuel tenu à Hull, P.Q., dernièrement.

N.-D.-de-Lourdes

Réunion générale

A la réunion générale du conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 2 novembre, les points suivants furent décidés: que les minutes de l'assemblée générale du 5 octobre, de la cour de revision du 5 octobre et des assemblées spéciales des 16 et 20 octobre soient adoptées telles que lues (M. Deroche—A.-M. Dupasquier); que les chèques numéros 413 et 443 soient envoyés à qui de droit (M. Deroche—R. Vuignier); que le règlement no 29 soit lu une première et une seconde fois, ce dit règlement no 29 a pour but d'annuler la taxe sur certaines propriétés du village (R. Vuignier—A.-M. Dupasquier); que la réunion soit terminée (M. Deroche—A.-M. Dupasquier).

Marcel ROCH, maire.
André-R. FOUASSE, secrétaire-trésorier.

Recettes du mois

Recettes du mois: $20,435.06 réparties comme suit: taxes courantes, $19,886.66; arrérages de taxes, $548.40.

Les dépenses au montant de $18,954.06 se divisent ainsi: rues, $417.28; prélevé 1965 pour la Division La Montagne, $17,266.50; camion à incendies, $22.23; salaire du constable et dépenses, $82.50; aide au constable (hallowe'en), $53.35; salaire du secrétaire, milles parcourus, prime pour hospitalisation, $157.00; dépenses électorales, $56.00; toilettes publiques, $22.00; annonces dans le journal, $13.50; octroi à la Société d'agriculture, $350.00; commissaire municipal, $513.70.

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes doit nous faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.

Paul BOURGET.

Joyeuse célébration des 25 années de la C.P. de Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Exactement 308 convives ont pris part au joyeux banquet qui a marqué le 25e anniversaire de fondation de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, le mercredi soir 10 novembre. Ils étaient venus de toute la Montagne (St-Léon, Somerset, Mariapolis, Bruxelles et, naturellement, de Lourdes), de St-Claude, d'Elie, de St-Boniface, de La Salle, etc. M. A. Chabbert, président d'honneur, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue dès le début du banquet, les conviant "non à travailler, mais à se réjouir avec bon appétit" au cours de ce repas qu'avaient préparé Mme Albert Augert et son équipe de dames, et que servaient un groupe de jeunes filles de la paroisse. M. Pierre Marcon, gérant adjoint de la Caisse Populaire, agissait comme maître de cérémonies.

M. Joseph Deroche, gérant de la Caisse, présenta la table d'honneur: M. Antoine Chabbert, président actuel et directeur pendant 15 ans, et son épouse; MM. les abbés A. Couture, conférencier invité, et P. Gagné, curé; M. Pierre Charrière, 82 ans, président du comité de crédit, 25 ans de service; MM. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses, Pierre Bocs, directeur depuis 25 ans, Auguste Comte, 23 ans de service, Jean Bérard, 20 ans de service, Joseph Deroche, gérant, et Pierre Marcon, gérant adjoint, et leurs épouses. Puis il mentionna les noms de quelques invités spéciaux, dont les représentants de CKSB et La Liberté et le Patriote, ceux des Caisses Populaires, de la Centrale, de M. l'abbé Simon Nivon qu'il appela "le père des Caisses de la Montagne" et le fondateur de celle de St-Léon, de M. Lucien Guénette, vérificateur, de M. Jean Hacault, maire de la municipalité de Lorne, etc. Il demanda particulièrement à M. Raynald Labossière de présenter lui-même l'important groupe des délégués de St-Léon.

Détails historiques

Ce fut ensuite le moment des discours. M. Deroche lui-même, premier orateur, fit l'historique de la Caisse jubilaire, citant ainsi une foule de noms agréables à entendre: commandeur Desjardins de Lévis, fondateur de tout le mouvement au Canada français; Mgr Benoit, fondateur à St-Malo de la toute première Caisse au Manitoba; Mgr Yelle qui confia l'organisation des Caisses et Coopératives au Manitoba français à M. l'abbé Adélard Couture; Père Antonio Champagne, curé qui lança à l'automne 1939 les cercles d'études à Lourdes et fonda avec les Durand, Deroche, Fouasse, Bazinet, Roch, Ragot, Bosc, Augert, etc., la nouvelle Caisse qui obtenait sa charte en décembre 1940.

La première assemblée annuelle fut tenue le 21 janvier 1941 et on y choisit les membres des premiers comités de direction, de crédit et de surveillance. On possédait alors $480 en parts sociales. Mlle Elise Comte fut la dévouée gérante, et les réunions se tenaient au presbytère. Les premières réunions annuelles reçurent l'abbé Couture, M. Léo Rémillard, Mgr Cabana, M. Pierre Frossais. Chaque fois on constatait avec bonheur que le nombre des sociétaires avait augmenté, et aussi l'actif qui dès 1945 atteignait $65,700, et que les taux d'intérêt, prêts et placements étaient des signes de bonne santé.

En 1948 la Caisse fut logée dans un petit bureau hors du presbytère, jusqu'à ce qu'elle construise son propre logement en 1954. En 1948 l'actif était déjà de $254,000, et aujourd'hui il est parvenu au sommet tant envié du million: exactement $1,200,000.

Citant ainsi chiffres et noms, M. Deroche n'oublia pas de rendre hommage à qui de droit, particulièrement aux dames si dévouées des "officiers". Il cita plus spécialement le nom de Mlle Elise Comte, la seule dame qui pendant ces 25 ans d'histoire fit partie de comités. Enfin il conclut en rappelant que "c'est la Caisse de tout le monde", et que ses nombreux services (prêts à taux raisonnable, parts sociales, chèques) prouvent le succès remporté jusqu'ici.

Après ce discours, le président Chabbert honora trois personnes qui ont servi leur Caisse pendant ses 25 années d'existence: MM. Pierre Charrière, Pierre Bosc et Joseph Deroche reçurent, chacun, une magnifique montre-souvenir et eurent l'honneur "de la photographie".

Mots de félicitations

Les trois orateurs suivants, MM. Joseph Chabalier, inspecteur, René Toupin, secrétaire de la Centrale, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, félicitèrent chaleureusement officiers et sociétaires de Lourdes, aujourd'hui millionnaires collectivement "parce qu'ils ont compris l'esprit du commandeur Desjardins: épargner coopérativement pour prêter individuellement". C'est ainsi que depuis 25 ans la Caisse a prêté quelque $2,350,000 "sans perdre un sou" à ses propres membres. Le grain de sénevé de 1940 a vraiment germé plus qu'au centuple.

Conférencier invité

M. l'abbé Adélard Couture, qui a vu naître cette Caisse Populaire de Lourdes, qui a tant coopéré avec ses fondateurs, qui a assisté en témoin actif à ses moments critiques des débuts, se dit dès le début de sa conférence pleinement heureux d'assister "à cette grande victoire intellectuelle et morale" en ce soir du 25e anniversaire, victoire qui démontre que l'épreuve du temps est terminée et qu'on peut ambitionner d'immenses réalisations.

Mais cette victoire, dit-il, est le fruit "du travail de tout l'ensemble", de chacun pour tous, et de la confiance mutuelle qui anima tous les membres. Possédant aujourd'hui 835 sociétaires et $1,200,000, on a raison d'admirer ce que le petit peuple peut accomplir s'il est convaincu qu'il peut administrer lui-même ses biens.

Le conférencier illustra alors sa pensée par des exemples de vie et des paroles du commandeur Desjardins, des fondateurs de la "banque du peuple" en Italie, en Allemagne et ailleurs, pour développer ensuite longuement la "philosophie" de Desjardins, si adaptée au peuple canadien-français du Québec et des autres provinces: ne pas tout attendre de l'Etat, s'aider soi-même dans son relèvement économique, rendre le crédit productif, vivre des vertus d'honnêteté et de justice sociales . . .

Le jubilé de la Caisse de Lourdes est une autre preuve, aujourd'hui, que le commandeur Desjardins avait pleinement raison de croire que la Caisse conçue et établie selon ses principes favoriserait la décentralisation de l'argent, s'opposerait victorieusement à l'exploitation et à la haute finance. Comme ont eu raison aussi les "universitaires" d'Antigonish qui allèrent vers le peuple pour lui enseigner une nouvelle philosophie économique de la vie, cette philosophie qui se trouve dans le saint évangile même.

Réjouissons-nous donc, conclut-il, du succès de cette Caisse de Lourdes où quelque $14,500,000 ont passé "sans perte", selon les rapports mêmes des inspecteurs du gouvernement. Et demandons-nous s'il n'est pas possible de faire encore davantage pour toujours mieux servir la personne humaine, selon les mêmes principes de base qui n'ont pas à changer "puisque les besoins humains fondamentaux ne changent pas". Donc que surgissent de nouveau dans nos paroisses les cercles d'étude d'antan, car tant de choses restent à étudier de nos jours. Il faut que nous-mêmes, par l'étude, nous nous occupions des problèmes d'aujourd'hui pour les solutionner avantageusement.

Paroles du pasteur

Après un hommage à ses prédécesseurs depuis 25 ans, le Père Champagne et les abbés Gauvin et Dacquay, et à M. l'abbé Couture, M. l'abbé Pierre Gagné, "nouveau" curé, dit sa gratitude aux directeurs, membres des comités de crédit et de surveillance, gérant et gérant adjoint, sociétaires qui depuis 25 ans ont doté la paroisse d'une institution économique de première valeur. Ses paroles avaient d'autant plus de poids que lui-même fut gérant pendant sept ans à Richer et qu'il sait d'expérience ce qu'il faut de dévouement et de connaissances pour gérer une Caisse et participer aux réunions.

Mais surtout il invita ses paroissiens à continuer ce travail d'ensemble . . . pour l'avenir, c'est-à-dire pour l'épanouissement "social" de la Caisse Populaire qui peut tant pour aider à stabiliser cette paroisse "française", pour augmenter le nombre de ses membres et de ses familles en empêchant l'exode loin des fermes, pour améliorer ces fermes, pour susciter un jour de vraies industries locales. "Oui travaillons ensemble, conclut-il, et tout cela deviendra réalité bienfaisante".

M. Antoine Chabbert, président, mit fin à la soirée en remerciant le conférencier, CKSB, La Liberté et le Patriote, les visiteurs et autres présents, sans oublier les dames qui avaient préparé un si excellent repas.

PETITE NOTE

Le lundi 22 novembre, à 9 h. 15 du soir, CKSB diffusera la description du combat Patterson-Clay directement de Las Vegas, Nevada. Les commentateurs seront MM. René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly, le réalisateur, Jean-Paul Lamy.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Femina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
8.20—Horaire
8.25—Nouvelles
8.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 21 novembre à 8 h. aura lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par la Ligue. Il y aura aussi jeux de bingo, et de beaux prix seront remis aux gagnants aux cartes et au bingo.

Au programme, figureront les "Troubadours", dirigés par le R. P. A. Plamondon, O.M.I.

Le prix d'entrée sera tiré à 8 h. p.m. Bienvenue à tous; ils sont assurés d'une belle soirée.

Fort Garry

Carnaval des Sous

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry annoncent leur "Kopper Karnival" pour les 26 et 27 novembre prochains dans la salle paroissiale, rue Manahan. Mme Leo O'Neill en est l'organisatrice.

Le vendredi 26 novembre, les enfants auront la chance de gagner des prix spéciaux tirés ce jour-là.

Le samedi 27 novembre, tous tenteront leur chance sur les magnifiques prix étalés dans la salle. Le tirage commencera à 9 h. p.m. précises.

Il y aura aussi l'endroit pour rafraîchissements. Ceci au profit de l'église et de l'école.

Bienvenue à tous.

La Bible vous parle

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra. (sag 3, 1)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Couronnement d'études '65

Une grande cérémonie réunissait à St-Pierre le 7 novembre tous les étudiants de la Rivière Rouge qui avaient terminé leurs études en juin dernier.

Le collège était fier d'y voir figurer 10 de ses nouveaux anciens. Ronald Proulx, Ronald Musick, Donald Mousseau, Alain Dubois, Roger Marion, Robert Arnal, Paul Catellier, René Clément, Laurent Desaulniers et Laurent Tétreault avaient un air imposant dans leur toge et coiffés du mortier traditionnel.

Félicitations à tous nos diplômés et aux 42 autres répartis dans les quatre Instituts Collégiaux de la Division. Plusieurs d'entre eux poursuivent leurs études pour se choisir une spécialité ou se tailler une carrière.

Photographie

Une vraie caravane s'est mise en branle vendredi dernier à destination de Winnipeg. Dans notre pays civilisé pourvu de belles routes asphaltées quoiqu'un peu glissantes parfois, ce n'est plus à dos de chameau qu'on voyage. Dans les automobiles se sont entassés tous les garçons de la 12e année. S'agirait-il d'un exode en masse? Mais pas du tout. Un rendez-vous avait été fixé avec le photographe pour capter sur pellicule les frais minois de nos finissants comme il n'y en a point eu depuis le début de l'histoire du Collège.

Ce n'est plus par progression arithmétique qu'il faut compter l'augmentation du nombre des figures qui viennent orner les murs de l'entrée principale. Je n'ai pas fait de statistique, aussi, il ne faudrait pas me demander la raison de la progression géométrique qui d'ailleurs n'est probablement pas constante.

Le Frère Ricard nous fera encore cette année une composition qu'on retrouvera dans les prochaines années dans des albums de famille, sur les murs des maisons ou trônant sur le piano du salon. Beau souvenir dont chacun sera fier.

Soirée théâtrale

La veille du départ pour de courtes vacances dans leur foyer, les membres de la Relève ont exécuté sur le théâtre quelques petites pièces.

Depuis quelques semaines déjà chaque classe préparait son petit "quelque chose". Malheureusement, faute de temps ou autre chose, deux classes ont dû se retirer à la dernière minute.

Et c'est en toute simplicité que nous furent présentées des pièces comme "L'élixir du Père Gaucher" d'Alphonse Daudet, et "Soir de noces" de Félix Leclerc, ainsi que des histoires mimées et une séance d'ombres chinoises. Quand je dis simplicité, il ne faut pas entendre dénuement d'accessoires et de décors, mais que le tout s'est fait sans prétention.

La belle-mère a bien fait rigoler tout l'auditoire avec ses réparties acidulées avec un ton convaincant. Félicitations à Gérald Turenne pour cette performance.

Tous les acteurs qui sont passés sur le théâtre s'étaient entraînés seuls, entre eux. C'est ce qui fait leur mérite et qui fait fermer les yeux sur de légers manquements au vieil art, aussi vieux que la Grèce antique.

Bingo

En mettant de côté 10 sous (ou plus) par jour jusqu'à la date fixée pour le bingo, vous aurez un petit montant utile pour vous procurer des cartes nécessaires pour passer une soirée agréable au profit des sports du Collège. Et qui sait? Vous serez peut-être gagnants de montants plus substantiels pour lesquels vous vous féliciterez d'être venus.

C'est le 28 au soir que nous attendons les parents et les amis de nos élèves. Au cours de la soirée, nous ferons le tirage des billets que vous avez dans votre sacoche ou votre portefeuille. Au cas où personne n'aurait eu l'amabilité de vous en offrir, nous pourrons remédier à cette situation sur les lieux. Bienvenue et bonne chance à tous.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Filles d'Isabelle de Lorette

A la réunion du 9 novembre eut lieu l'installation du nouvel exécutif des Filles d'Isabelle pour 1965-66: régente, Agnès St-Mars; ex-régente, Bertha Marcoux; vice-régente, M.-Anne Lacasse; monitrice, Thérèse Ross; secrétaire-archiviste, Malvina Gauthier; secrétaire-financière, Lilliane Lansard; secrétaire-trésorière, Irène Ferland; chancelière, Alice Dugas; gardienne, Anna Marcoux; syndics, Jeanne Mondor (1 an), Jeanne Bissonnette (2 ans) et Marguerite Désorcy; guides, Lucie Gagnon et Lucienne Gobeil; gardes intérieure et extérieure, Thérèse Fontaine et Léoda Lebrun; rédactrice, C. Hamel; organiste, Angèle Gélineau; porte-bannière, Adèle Dubois.

Chaleureuses félicitations aux nouvelles élues et un merci du coeur à celles qui sortent de charge pour leur beau dévouement pendant leur terme.

Signalons que, pour cette heureuse occasion, nous avions l'honneur de saluer notre nouvelle digne régente d'Etat, Sr R. Normandeau, de La Broquerie, qui sut remplir son rôle dignement. Nous l'en félicitons et la remercions cordialement pour ses bonnes paroles si encourageantes. Soeur Moquin l'accompagnait.

Plusieurs projets furent discutés, donc avis à toutes de demeurer attentives!

La soirée se termina par un délicieux goûter. Notre nouvelle régente, Sr A. St-Mars, profita de l'occasion pour remercier, en termes aimables, Sr Bertha Marcoux, qui s'est dévouée sans réserve au service du cercle et de ses membres; elle lui présenta une jolie épingle-souvenir.

Sincères condoléances à Sr Eva Cloutier pour la perte de son époux, père de Madeleine Cournoyer.

C'est avec joie que nous apprenons que deux de nos membres, Sr Lucie Gagnon et Sr B. Sarrasin, ont pris charge du mouvement des Guides et Jeannettes. Beau geste de ces généreuses mamans, qui mérite toute notre admiration.

Félicitations à Sr Bertha Marcoux et à son époux qui fut réélu à la mairie pour un troisième terme.

LA REDACTRICE.

Profits d'une partie de cartes à Ste-Geneviève, pour les sports

STE-GENEVIEVE — Le samedi 6 novembre avait lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes au profit des Clubs sportifs de Ste-Geneviève et de Ross. Ce fut un réel succès.

Voici les noms des gagnants: une dinde, M. Hilaire Hébert, de St-Malo; $5.00, Eveline Bourgouin, de Richer; $10.00, Louis Ross, de Ross; 1er prix des cartres, M. et Mme Sauveur Desrosiers; 2e prix, Mme Annie Jorgenson, de Ross, et M. Roland Ross; prix de consolation, Mme E. Chaput et M. Alfred Ross.

Au bingo, Mme Robert Rozière gagna le gros lot qui était un magnifique coussin. Les autres gagnants furent Léo Ross (3 fois), Léonard Ross, Mme Roland Ross, Louis Ross, Mme Alfred Ross, Antonin Duhamel, Mme C. Lansard, Berry Dupré, Raymond Gauthier, Mme Annie Jorgenson et Ronnie Mymryk.

Après la partie de cartes et le bingo, il y eut un succulent goûter, et ensuite M. l'abbé L.-P. Jean, curé, remit des coupe-vent à chacun des trois clubs de balle, soit des rouges aux Alouettes, des verts aux Bisons et des bleu marine aux Cougars.

Un gros merci à tous les organisateurs et à tous ceux qui sont venus en si grand nombre encourager ce mouvement de jeunes.

Bazar-tombola

L'on donne rendez-vous à tous maintenant au bazar-tombola qui aura lieu le 21 novembre en la salle paroissiale. Il est organisé au profit des oeuvres de la paroisse. L'église a reçu une vraie belle toilette intérieure et extérieure, mais cela ne se fait pas sans l'entière collaboration de tous. Donc bienvenue, le 21 novembre, aux paroissiens et à tous les amis des paroisses environnantes.

Quarante-Heures

Il y eut cette semaine les Quarante-Heures de la paroisse. Le R. P. C.-E. Voyer, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes, vint prêter main-forte et fit un beau sermon sur l'Eucharistie. La présence d'adorateurs a été assurée et organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse.

Tombola

La Ligue des Femmes Catholiques tint son assemblée mensuelle, le mardi soir 9 novembre. On y discuta divers sujets, entre autres, celui de la tombola qui aura lieu le 21 novembre et aussi de la confection de soutanes blanches pour les enfants de choeur pour la fête de Noël.

Baptême

Le 7 novembre: Marie-Edmonde-Rachelle, fille de M. et Mme Pierre Fiola. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Leclerc, de Ste-Anne-des-Chênes.

Transcona

Une conférence instructive

Le mardi 9 novembre, plusieurs dames eurent le plaisir d'assister à une causerie par la Rév. Sr Rita Desrosiers sur un sujet qui lui est très cher: l'enfant attardé. Elle a eu le privilège de voir l'oeuvre de Mme Béatrice St-Amant, oeuvre de charité et de dévouement. En 1956, la salle St-Amant comptait 20 enfants et à date il y en a 165 en-dessous de 10 ans répartis sur trois étages. Les enfants sont séparés selon leur âge ou leur capacité. Ils apprennent surtout en imitant. Ils aiment beaucoup la musique.

Plusieurs reçoivent la physiothérapie. En ce qui concerne la religion, ils la chantent et récitent leurs prières de concert. On est touché de les voir (sur les diapositives) le matin en "pyjama", les mains jointes, l'air pieux, réciter leur prière avant de déjeuner. Comme mentionné ci-dessus, la série de diapositives qui agrémenta l'entretien démontra le travail énorme que tout le personnel fait à la salle St-Amant. Dans ces diapositives si vivantes, on voit les enfants, du matin au soir, à table, au repas, aux jeux, en concert, en prières. On voit tout l'amour et l'attention qui leur sont témoignés.

Soeur R. Desrosiers souligna qu'ils ont surtout besoin d'amour et de compréhension et d'être acceptés du public. Il faut absolument ôter l'idée qu'il faut cacher ces enfants. Ils ont certainement une mission — combien de charité réalisée à cause d'eux!

Mme A. Comeault remercia très sincèrement la conférencière, ainsi que la Rév. Sr Pitre qui l'avait accompagnée.

Prochaine réunion

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de l'Assomption invite, pour le mardi 14 décembre, tous ses membres à un programme récréatif à l'occasion de Noël. Mmes E. Grégoire et A. Fréchette sont en charge de la soirée.

La Broquerie

La Ste-Catherine

Une rectification s'impose au sujet de la partie de cartes sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, annoncée dans la chronique de la semaine dernière. A cause d'une soirée de la Relève qui doit avoir lieu le dimanche 28 novembre, la célébration de la sainte Catherine a été remise au vendredi 26 novembre.

Cela n'enlèvera rien à l'attrait de la soirée. La tire sera aussi savoureuse; les petits chanteurs déjà bien connus reviendront sur la scène et présenteront cette fois un orchestre cacophonique . . . mélomanes, ne soyez pas trop sévères!

Et, nouvelle non moins intéressante, les spectateurs pourront également applaudir un groupe de "petites chanteuses" qui leur donneront un avant-goût des lumineuses solennités de Noël.

Donc la plus cordiale bienvenue à tous, même aux anciens et amis de l'extérieur, à venir goûter à la tire de la sainte Catherine le vendredi 26 novembre, à 8 h. 30, à l'école secondaire. Invitation toute spéciale aux jeunes de la paroisse.

Soirée bien réussie

Les enfants de choeur veulent remercier tous ceux qui ont contribué au succès de leur partie de cartes du dimanche 7 novembre. Ce fut une soirée des plus intéressantes. Entraînés par leur dynamique curé, les enfants de choeur par leurs chants à répondre et les bravos adressés aux organisateurs ont affirmé leurs talents de bons chanteurs et la vitalité de leurs poumons. Les pierres peintes, les cages d'oiseaux et les objets du tirage exposés sur des tables magnifiquement décorées formaient le premier attrait qui s'offrait à la vue des visiteurs. Les jeunes se sont aussi montrés de bons petits hommes d'affaires lorsque vint le moment de l'écoulement du bricolage.

Le premier prix pour les cages d'oiseaux fut remporté par Roger Granger et le premier prix pour les pierres, par Claude Lord. Huit autres prix pour chaque catégorie furent aussi décernés aux participants du concours.

Merci à la Rév. Soeur Supérieure, de même qu'au chef scout Aurèle Campeau, à son assistant, David Pelland, et à l'aumônier, M. l'abbé Gérard Dionne, venus de St-Norbert, pour assister à la partie de cartes et qui ont bien voulu juger les objets de l'exposition.

Les enfants de choeur veulent aussi remercier leur curé pour le bel encouragement qu'il ne cesse de leur prodiguer. Merci à leurs parents, aux Filles d'Isabelle, à ceux qui ont fourni les prix et autres objets, à M. Alphonse Fournier, dévoué maître de cérémonies, ainsi qu'aux responsables du local.

Beau film

Le jeudi 11 novembre, une belle initiative était inaugurée en faveur des jeunes filles de la paroisse alors que, répondant à l'aimable invitation des religieuses du couvent, une quarantaine de demoiselles pouvaient assister à une belle soirée intime. Le programme débuta au sous-sol de la sacristie par la démonstration d'un très beau film du Centre des Vocations d'Edmonton: "A Call to Sacrifice".

Une intéressante discussion s'ensuivit. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, voulut bien ajouter un bon mot de conclusion. Une partie récréative se déroula ensuite au couvent avec des chants, jeux, etc., le tout couronné d'un délicieux goûter.

Merci aux religieuses du couvent pour cette belle rencontre amicale avec l'espoir que de telles soirées se répèteront dans un avenir prochain.

Visiteurs

M. Roger Boily avait dernièrement le plaisir de recevoir la visite de son fils, le R. P. Oscar Boily, S.J., économe provincial. Le Père Boily, qui était accompagné de ses frères, Louis et Napoléon, de St-Boniface, visitait également sa soeur, Mme Jean-Marie Toupin, de Ste-Rita, sa famille de St-Boniface, sa tante, Mme Rémi Magnan, de Ste-Anne-des-Chênes, ainsi que son oncle, M. Zéphirin Boily, et ses tantes, la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., du couvent, Mmes Léon Vielfaure et Edouard Taillefer, tous de La Broquerie.

Mariage Bourrier-Mulaire

Le samedi 6 novembre, à 4 h. 30 p.m., en l'église paroissiale, avait lieu le mariage de Mlle Ovidia Mulaire, fille de M. Jean-Marie Mulaire, à M. Richard Bourrier, fils de M. et Mme Frédéric Bourrier, d'Altamount. Le R. P. Jean-M. Mulaire, O.M.I., missionnaire en Bolivie et cousin de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale.

Les mariés étaient tous deux accompagnés de leurs pères respectifs. Le lecteur était M. Claude Mulaire, frère de la mariée. Mme Jean-Emile Bohémier exécuta de beaux cantiques, tandis que Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Un souper-buffet fut servi à l'hôtel de La Broquerie alors que M. C. Mulaire agissait comme maître de cérémonies. Des voeux furent adressés aux jeunes mariés par MM. J.-M. Mulaire, F. Bourrier et Gérald Bourrier, frère du marié, et le R. P. Emery Mulaire, O.M.I.

Après un voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux demeureront à St-Boniface.

Ceux qui mettent en Dieu leur confiance comprendront la vérité et ceux qui sont fidèles demeureront auprès de lui dans l'amour: car ses élus trouvent grâce et miséricorde. (Sag 3, 9)

Résultats partiels des élections

ST-BONIFACE

Bureau du scrutin	Endroit	Deleeuw (Prog.-Cons.)	Shafransky (NPD)	Teillet (Libéral)
	ANTICIPE	120	39	207
1	874, Taché	26	18	81
2	301, Notre-Dame	13	24	64
3	336, Dumoulin	22	28	47
4	151, La Vérendrye	26	16	93
5	214, LaVérendrye	27	18	77
6	729, St-Joseph	27	9	47
7	288, Notre-Dame	21	31	110
8	288, Dumoulin	17	12	64
9	140, Dumoulin	25	20	58
10	134, Masson	21	13	109
11	164, Masson	23	12	167
12	588, St-Jean-Baptiste	25	11	117
13	390, Desautels	29	37	99
14	Hôpital Taché	42	19	145
15	537, Langevin	45	13	128
16	544, Ritchot	30	15	67
17	546, De la Morénie	24	27	100
18	514, Aulneau	29	20	110
19	466, Aulneau	45	28	95
20	466, Aulneau	26	35	122
21	467, De la Morénie	25	10	62
22	486, De la Morénie	36	12	62
23	434, De la Morénie	31	8	57
24	390, Place Cabana	16	26	105
25	466, Des Meurons	31	2	30
26	159, Blvd Dollard	21	16	103
27	147, Bertrand	31	35	93
28	189, Bertrand	48	32	105
29	138, Berry	23	13	59
30	389, St-Jean-Baptiste	10	30	79
31	262, Berry	53	33	70
32	324, Traverse	29	32	55
33	289, Des Meurons	58	47	79
34	467, Goulet	33	22	60
35	433, Marion	20	32	37
36	150, Goulet	10	18	17
37	163, Marion	52	23	74
38	197, rue Horace	41	20	61
39	262, rue Marion	50	54	78
40	407, rue Horace	20	44	52
41	434, rue Horace	28	67	35
42	Norwood C.C.	65	18	54
43	151, rue Eugénie	65	55	64
44	275, rue Kenny	45	45	89
45	165, rue St-Marie	54	27	86
46	252, rue Dubuc	24	36	89
47	303, rue Dubuc	39	23	57
48	184, rue Braemar	34	30	88
49	232, rue Hill	23	31	41
50	178, rue Braemar	44	25	60
51	347, rue Dubuc	36	44	47
52	433, La Rivière	37	30	27
53	144, rue Ashdale	57	24	48
54	162, ave Pinedale	41	36	53
55	194, Birchdale	55	63	34
56	157, Monck	65	39	95
57	154, ave Taché	28	13	43
58	252, rue Dubuc	32	49	99
59	84, rue Braemar	75	45	90
60	147, Dupont	48	52	90
61	83, Youville	29	45	69
62	14, Place Balsam	44	29	50
63	67, Place Rosewood	63	34	69
64	23, Ferndale	75	32	64
65	107, Claremont	74	60	75
66	57, ave Taché	91	29	84
67	95, Lloyd	43	44	68
68	86, Lloyd	43	35	48
69	285, Caton	43	41	63
70	82, rue Hill	63	42	57
71	44, Champlain	71	38	52
72	78, Archibald	3	5	7
73	496, Dumoulin	27	24	58
74	495, Dumoulin	19	27	51
75	891, Mission	5	20	13
76	455, Tissot	56	27	97
77	531, Archibald	24	40	52
78	525, Giroux	22	32	30
79	542, Cherrier	30	52	37
80	573, Tremblay	45	80	38
81	747, Archibald	26	58	22
82	778, Archibald	45	31	38
83	778, Archibald	33	44	39
84	625, Guilbault	36	57	85
85	855, chemin Elisabeth	82	87	120
86	1037, chemin Dugald	47	70	87
87	41, Mohawk	65	20	94
88	4, Cherokee	48	15	55
89	13, Arundel	19	26	18
90	50, Arundel	42	23	51
91	Aldewood	38	46	44
92	Fontaine Cr.	33	32	60
93	8, Frontenac	39	35	36
94	98, Fontaine	64	50	62
95	146, Halper	33	24	31
96	60, Heather	59	46	86
97	27, Halliday	47	61	71
98	1066, Baudoux	31	39	49
99	6, Baie Argonne	39	46	51
100	5, Buttonwood	77	49	68
101	32, Baie Boulder	37	26	39
102	56, Blackberry	68	39	60
103	958, Autumnwood	37	8	40
104	2, Baie Birch	64	42	97
105	4, Baie Echo	60	27	45
106	45, Baie Cypress	37	28	29
107	254, Dussault	74	83	98
108	45, Vincent Massey	35	34	43
109	264, Speers	110	97	133
110	4, Cherry Cres.	70	48	58
111	11, Conifer Cres.	60	44	82
112	61, Canberra	34	29	34
113	3, Cascade	42	44	54
114	117, Crestwood	26	12	33
115	39, Duluth	37	47	81
116	18, Lachine	54	37	54
117	8, Monaco	55	73	99
118	448, Speers	69	39	77
119	24, Penticton	80	53	83
120	1525, Niakwa	—	10	10
121	122, Bruce	20	3	9
122	544, Victoria	34	64	47
123	403, Hoka	18	45	15
124	702, Rosseau	32	55	32
125	549, Yale	15	37	37
126	25, Cloverdale	43	85	56
127	11, Lethbridge	40	52	43
128	45, Berwyn	28	28	27
129	72, Brewster	27	55	26
130	535, Kildare	15	51	34
131	8, Burnaby	31	30	46
132	458, Edward	80	71	52
133	429, Kildare	29	50	9
134	428, Kildare	24	53	40
135	323, Kildare	54	100	59
136	308, Harvard	19	75	31
137	330, Rosseau	21	33	22
138	432, Ravelston	47	88	48
139	312, Ravelston	24	74	45
140	347, Regent	14	33	12
141	524, Regent	38	88	33
142	515, Pandora	10	28	24
143	404, Melrose	28	71	39
144	737, Pandora	20	32	30
145	1328, Plessis	41	50	36
146	912, Winona	43	94	45
147	601, Bond	18	35	22
148	117, Ravelston	30	47	40
149	205, Melrose	29	72	38
150	123, Yale	22	30	32
151	114, Melrose	15	44	24
152	151, Whittier	37	72	32
153	412, Kildare	29	46	30
154	6, Park Circle	68	93	111
155	447, Widlake	99	138	79
156	524, Kildare	17	45	32
157	519, Rosseau	25	59	63
158	120, Yale	30	83	55
159	119, Melrose	16	36	19
160	229, Pandora	18	58	43
161	309, Regent	28	36	37
162	425, Pandora	28	40	33
163	510, Ravelston	23	42	31
164	410, Yale	17	48	31
165	555, Regent	62	118	79
166	South Side C.C.	34	78	54
167	112, Horton	47	46	34
168	214, Ralph	28	51	26
169	132, Edward	74	76	34
170	Oxford Hts. C.C.	95	129	109
171	Oxford Hts. C.C.	92	116	98
	RURAL			
172	Kildonan-Sud	20	34	26
173	Kildonan-Nord	28	42	28
174	Springfield	17	11	8
175	Navin	38	19	31
176	Deacon	37	16	12
177	Baie St-Paul-Ouest	11	1	18
178	St-Eustache-Nord	55	8	118
179	St-Eustache-Sud	31	3	55
180	St-Eustache	47	10	68
181	Elie-Est	36	4	33
182	Norway	28	9	16
183	Dacotah	50	13	42
184	Cabot	17	17	21
185	Springstein	37	13	28
186	Headingley	111	21	35
	CHARLESWOOD			
187	101, Wexford	82	30	55
188	271, Elmhurst	54	57	42
189	276, McLean	35	43	23
190	Varsity V. C.C.	39	24	20
191	3809, Cuthbertson	38	34	26
192	3730, Cuthbertson	25	49	39
193	4588, Roblin	22	8	20
194	4588, Roblin	61	59	33
195	4415, Eldridge	60	50	27
196	4588, Roblin	68	34	44
197	696, Coventry	49	40	57
198	809, Harstone	24	19	16
199	4418, Eldridge	24	15	16
200	5129, Rannock	30	22	25
201	5628, Roblin	70	69	44
202	219, Miramar	61	51	54
203	576, Berkley	56	33	44
204	Legion Hall	40	24	25
205	5723, Roblin	46	40	57
206	chemin Loudoun	50	29	30
207	Varsity View	75	20	43
208	Fannystelle	47	9	83
209	Starbuck-Ouest	83	22	34
210	Starbuck-Est	43	10	13
211	Ferndale	58	7	16
212	Oak Bluff-Ouest	38	16	20
213	Oak Bluff-Est	51	16	30
214	Turnbull Bend	17	9	43
215	King's Park	148	94	82
216	King's Park	72	49	80
	ST-NORBERT			
277	942, Silverton	26	14	20
218	1081, Trappistes	23	11	75
219	Club Athlétique	52	40	131
220	Club Athlétique	22	15	82
221	Club Athlétique	36	17	158
222	Howden	56	20	42
223	Maplestead	33	4	23
224	Allison	25	8	8
225	Golden Valley	30	3	5
226	Sanford	99	34	50
227	La Salle	63	14	73
228	Glenella	68	4	20
229	Tod	34	40	22
230	Vermette	46	36	37
231	St-Germain-Nord	49	23	27
232	St-Germain-Sud	30	55	37
233	Grande Pointe	44	16	90
234	Prairie Grove	84	19	57
235	Elm Grove	16	6	22
236	Lorette-Ouest	51	13	61
237	Lorette-Est	46	12	46
238	Lorette-Sud	23	1	31
239	Dufresne	45	9	15
240	Rosewood	24	9	14
241	Saltel	29	16	51
242	Ross	29	16	41
243	St-Adolphe-Nord	28	5	34
244	St-Adolphe-Sud	44	17	135
245	Ile-de-Chênes	70	12	46
246	Landmark-Sud	20	—	9
247	Landmark-Nord	35	2	7
248	Ste-Anne-Nord	21	4	40
249	Ste-Anne-Ouest	14	3	8
250	Ste-Anne-Sud	32	3	23
251	Ste-Anne-Centre	42	3	111
252	Ste-Anne-Est	27	18	77
263	Talbot	41	10	27
254	Richer	68	7	63
	TOTAL	10,448	8,939	13,813

PROVENCHER

Bureau du scrutin	Endroit	Anderson (NDP)	Barkman (Libéral)	Jorgenson (Prog.-Cons.)	Tinkler (Créd. Soc.)
	ANTICIPE	1	22	37	4
1	Emerson	22	143	208	12
2	Becker	13	4	43	5
3	Ridgeville	7	98	91	9
4	Tolstoi	5	115	99	3
5	Dominion City	17	97	232	25
6	Arnaud	2	57	25	8
7	Greenridge	4	39	78	11
8	Rosa	14	50	69	2
9	Woodmore	8	21	61	7
10	Gardenton	36	51	77	4
11	Stuartburn	3	37	50	4
12	Vita	14	163	94	12
13	Arbakka	5	54	31	2
14	Sundown	3	54	94	3
15	Zhoda	3	56	46	1
16	Menisino	1	28	20	3
17	Piney	7	86	95	5
18	South Junction	9	61	34	2
19	Sprague	6	128	79	11
20	Vassar	3	68	43	3
21	Sirko	4	36	31	2
22	Carrick	2	15	25	0
23	Overton	4	13	16	0
24	Steinbach	1	82	79	23
25	St-Labre	0	33	28	3
26	Woodridge	2	79	41	4
27	Sandilands	3	36	17	0
28	Marchand	1	64	25	1
29	La Broquerie	4	123	79	57
30	Steinbach	2	132	104	33
31	Sarto	7	76	103	9
32	Kleefeld	7	94	37	16
33	St-Malo	5	160	169	29
34	Ste-Elisabeth	0	26	107	10
35	St-Jean-Baptiste	1	41	69	13
36	Steinbach	11	138	68	37
37	Aubigny	6	32	62	0
38	Otterburne-Est	6	118	74	9
39	Otterburne-Ouest	0	29	52	0
40	St-Pierre	10	208	220	23
41	St-Jean-Baptiste	14	147	183	13
42	Morris-Sud	19	64	234	67
43	Morris-Nord	10	41	172	45
44	Ecole Carleton	3	11	28	1
45	Silver Plains	4	31	69	12
46	Osborne	5	17	69	8
47	Ste-Agathe	8	126	121	14
48	Steinbach	8	145	120	26
49	Ecole Lister-Ouest	0	29	47	5
50	Niverville	3	79	127	55
51	Giroux	13	53	38	19
52	Chortitz	2	49	27	14
53	Dufrost	2	26	42	9
54	Barkfield	—	—	—	—
55	Holstadt	13	51	84	12
56	Altona	14	74	95	43
57	St-Joseph	1	55	57	10
58	Letellier	13	122	48	9
59	Emerson-Ouest	7	39	74	5
60	Caliento	0	45	31	1
61	Steinbach	11	108	80	26
62	Middlebro	6	52	35	5
63	Giroux-Ouest	0	27	37	12
64	Giroux-Est	—	—	—	—
65	Grunthal	6	85	212	34
66	Lone Sands	1	16	27	2
67	Friedensfeld	5	89	115	7
68	Gretna	12	111	122	51
69	Altona	10	106	257	93
70	Rosenfeld	4	49	124	39
71	Sewell	7	4	29	20
72	Lowe Farm	30	23	105	28
73	Sperling	15	33	114	3
74	Brunkhild	16	32	113	7
75	Altona	10	73	185	46
76	Altona	2	16	48	19
77	Steinbach	4	136	120	25
	TOTAL	537	5,131	6,401	1,194

LISGAR

Bureau du scrutin	Endroit	Alsop (NDP)	Loeppky (Créd. Soc.)	Muir (Prog.-Cons.)	Westwood (Libéral)	Elias (Ind.)
	ANTICIPE	2	1	35	25	1
1	Blumenort	0	29	60	29	1
2	Reinland	0	34	21	11	1
3	Kronsfeld	0	51	54	21	20
4	Brown	1	17	39	22	2
5	Windygate	2	10	30	13	0
6	Mowbray	0	6	33	4	2
7	Snowflake	7	37	72	40	0
8	Rosebud	1	10	40	44	1
9	Clearwater	8	30	81	53	4
10	Mather	7	37	102	59	3
11	Cartwright	28	50	210	68	6
13	Neelin	15	21	10	5	2
14	Glenora	5	15	92	33	1
15	Crystal City	17	15	59	24	2
17	Kaleida	29	23	303	111	2
18	Shadeland	4	17	69	20	3
19	Morton	1	21	71	37	1
20	Culross	2	4	59	27	1
21	Schransenfeld	0	7	42	31	0
22	Gnatenthal	1	42	59	41	1
23	Barfield	2	42	20	16	2
24	Horndean	0	7	44	38	0
25	Plum Coulee	0	41	61	21	2
26	Winkler (rural)	3	71	77	32	0
28	Winkler	2	131	144	89	7
29	Zion	1	47	29	32	0
30	Morden-Ouest	0	77	80	51	2
31	Morden-Centre	2	68	82	57	3
32	Morden-Est	1	51	71	63	0
33	Thornhill	0	100	54	30	1
34	Darlingford	0	28	25	18	0
35	Manitou	0	18	45	22	3
38	Pilot Mound	32	187	616	459	11
40	Fry River	10	8	43	52	2
41	Rosehill	7	25	115	47	2
43	Belmont	25	41	343	139	7
44	Baldur	28	23	91	34	4
45	Greenway	0	17	42	27	2
47	Swan Lake	37	37	305	142	7
48	Kingsley	5	14	45	26	2
49	Newhaven	1	7	38	10	1
50	Opawaka	3	5	48	15	0
51	Milton	0	8	40	15	0
52	Clegg	13	28	137	57	5
53	Roland-Sud	31	12	153	83	1
54	Myrtle-Sud	3	7	71	23	1
55	Kane	14	14	105	62	8
57	Roland	9	21	221	151	10
58	Rosebank	13	16	33	32	3
59	Miami	4	9	43	22	4
60	Deerwood	11	21	30	15	0
61	Altamount	5	4	51	25	1
62	St-Léon	2	14	51	15	0
63	Somerset	0	8	50	36	0
64	St-Lupicin	0	12	55	27	0
65	Cardinal	3	47	71	22	0
66	Roseisle	3	6	40	16	1
67	Graysville	3	18	10	118	1
68	Carman (rural)	0	10	86	29	0
69	Carman	7	25	192	50	3
70	Carman	0	6	44	14	0
71	Carman	5	19	73	40	1
72	Homewood	3	18	18	51	0
73	Barnsley	2	9	45	39	0
74	Sterling	8	23	105	142	5
75	Emborley	2	4	28	31	1
76	Notre-Dame-de-Lourdes	4	11	26	39	1
77	Bruxelles	2	1	21	71	9
78	Bru	1	23	79	15	0
79	Grund	3	61	165	78	3
80	Clifton Bank	1	31	119	34	1
81	Stockton	4	29	150	39	1
82	Glenboro	15	40	134	57	2
83	Cypress	14	34	142	45	1
84	Holland, A	1	38	97	21	2
85	Holland, B	4	43	117	33	0
86	Treherne	0	4	52	13	2
87	Rathwell	2	18	26	26	1
88	St-Claude	2	3	9	36	40
89	Haywood	8	4	40	104	182
90	Elm Creek	5	6	68	124	9
91		8	3	31	27	0
92		4	2	43	12	0
93		1	2	39	4	1
94		5	7	82	16	1
95		22	52	362	101	12
97		15	69	112	67	7
98		8	14	81	34	1
99		11	17	147	73	5
100		13	77	282	140	8
102		1	25	131	48	1
103		10	38	116	183	6
104		6	18	82	71	6
105		7	26	171	52	3
	TOTAL	600	2,772	8,786	4,937	340

Relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes

(Suite de la première page)

Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux.

La religion musulmane

3) La religion musulmane. L'Eglise regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre (5), qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète; ils honorent sa mère virginale, Marie, et parfois même l'invoquent avec piété. De plus, ils attendent le jour du jugement où Dieu rétribuera tous les hommes ressuscités. Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne.

Si, au cours des siècles, de nombreuses dissensions et inimitiés se sont manifestées entre les chrétiens et les musulmans, le Concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté.

La religion juive

4) La religion juive. Scrutant le mystère de l'Eglise, le Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham.

L'Eglise du Christ, en effet, reconnait que les prémisses de sa foi et de son élection se trouvent, selon le mystère divin du salut, dans les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la foi (6), sont inclus dans la vocation de ce patriarche et que le salut de l'Eglise est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu hors de la terre de servitude. C'est pourquoi l'Eglise ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance, et qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les Gentils (7). L'Eglise croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même des deux a fait un seul (8).

L'Eglise a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race "à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ" (Romain, 9, 4-5), le fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les apôtres, fondements et colonnes de l'Eglise, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Evangile du Christ.

Au témoignage de l'Ecriture sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée (9); les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Evangile et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion (10). Néanmoins, selon l'Apôtre, les Juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu, dont les dons et l'appel sont sans repentance (11). Avec les prophètes et le même Apôtre, l'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et "le serviront sous un même joug" (Sophonie, 3, 9) (12).

Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs, le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel.

Encore que des autorités juives, avec leurs partisans aient poussé à la mort du Christ (13), ce qui a été commis durant sa passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Eglise est le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Ecriture. Que tous donc aient soin, dans la catéchèse et la prédiction de la parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Evangile et l'esprit du Christ.

En outre, l'Eglise qui réprouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Evangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigés contre les Juifs.

D'ailleurs, comme l'Eglise l'a toujours tenu et comme elle le tient, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la passion et à la mort, à cause des péchés de tous les hommes pour que tous obtiennent le salut. Le devoir de l'Eglise est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.

La fraternité universelle sans discrimination

5) La fraternité universelle, excluant toute discrimination. Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme à Dieu le Père et la relation de l'homme à ses frères humains sont tellement liées que l'Ecriture dit: "Qui n'aime pas ne connait pas Dieu" (1 Jean 4, 8).

Par là est sapé le fondement de toute théorie ou de toute pratique qui introduit entre homme et homme, entre peuple et peuple, une discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent.

L'Eglise réprouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation opérée envers des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur classe ou de leur religion. En conséquence, le Concile, suivant les traces des saints apôtres Pierre et Paul, adjure ardemment les fidèles du Christ "d'avoir au milieu des nations une belle conduite" (1 Pierre, 2, 12), si c'est possible, et de vivre en paix, pour autant qu'il dépend d'eux, avec tous les hommes (14), de manière à être vraiment les fils du Père qui est dans les cieux (15).

N.B. — Les intertitres sont de notre rédaction.

(1) Cf. Act., 17, 26 - (2) Cf. Sap., 8, 1; Act., 14, 17; Rom., 2, 6-7; 1 Tim., 2, 4. - (3) Cf Apoc., 21, 23 s. - (4) Cf. 2 Cor., 5. 19 - (5) Cf. S. GREG. VII, Epist. XXI ad Anzir (Nacir), regem Mauritaniae, P. L. 148, col. 450 s. - (6) Cf. Gal., 3, 7. - (7) Cf. Rom., 11, 17-24. - (8) Cf. Eph., 2, 14-16 - (9) Cf. Lc., 19, 44 (10) Cf. Rom., 11, 28. - (11) Cf. Rom., 11, 28-29, cf. Const. Dogm. Lumen Gentium, A. A. S., 57 (1965) n. 1, p. 20 - (12) Cf. Is., 66, 23; Ps. 65, 4; Rom., 11, 11-32. - (13) Cf. Jean, 19, 6 - (14) Cf. Rom., 12, 18. - (15) Cf. Mt., 5, 44.

St-Jean-Baptiste

Réunion de la L.F.C.

Pour la deuxième fois, la Ligue des Femmes Catholiques tint sa réunion, le jeudi 11 novembre, à la salle de l'école élémentaire. On commença par la prière, puis il y eut une minute de silence en hommage aux combattants.

La présidente dit un mot au sujet du livre au programme de l'année: "Le peuple de Dieu en marche", et encouragea les dames à se procurer ce livre.

Mme Boivin, présidente du comité spirituel, proposa d'avoir une boite aux questions, lesquelles seront répondues à la prochaine réunion. Mme A. Sabourin, présidente du comité social, remercia les dames qui l'ont aidée à visiter les malades à l'hôpital, ainsi qu'à la maison. Elle mentionna que des cartes de prompt rétablissement avaient été envoyées aux patientes de l'hôpital général St-Boniface.

Bienvenue à Mmes Pierre Vermette, Claude Ayotte et Pete Goertzen, nouvelles recrues.

Mme W. Boivin présenta le conférencier, M. l'abbé M. Toupin, qui expliqua "La prière en famille" et qui posa cette question "Est-il encore possible de prier en famille?". L'assemblée se divisa en groupes pour discuter cette question et on en vint à la réponse suivante: "Il faut adapter la prière en famille à la vie moderne. Prières courtes mais sincères". Mme Léon Jobin remercia M. l'abbé Toupin pour ses bonnes paroles.

L'assemblée se termina par la prière, et comme toujours, un goûter fut ensuite servi.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 décembre. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles.

Le cardinal Ottaviani, un vieux policier!

MILAN (CCC) — Dans une interview accordée au "Corriere della Sera", le cardinal Alfredo Ottaviani, secrétaire de la congrégation du Saint-Office, a déclaré:

"Soixante quinze années sont soixante quinze anneés. Je les ai vécues en défendant certains principes et certaines lois. Si vous dites à un vieux policier que les lois vont changer, il est évident qu'il réagira comme un vieux policier et qu'il fera tout son possible pour s'opposer à ces changements. Mais si les lois changent, Dieu lui donnera certainement la force de défendre un nouveau trésor auquel il croit".

M. René Mary, âgé de 78 ans, décédé à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le jeudi 4 novembre, après deux jours de maladie, est décédé, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, M. René Mary, âgé de 78 ans et 11 mois.

M. Mary, né le 10 décembre 1886 à Coglès, département d'Ile-et-Vilaine, France, partit pour le Canada le 9 octobre 1910. Vers le 20 décembre, il arrivait à Notre-Dame-de-Lourdes où il épousait Mlle Marie Badiou le 24 novembre 1914. Ils eurent cinq enfants: quatre filles et un fils, Marcel, décédé en bas âge.

En 1949, M. et Mme Mary se retirèrent au village de Notre-Dame-de-Lourdes. Après le décès de son épouse en 1963, M. Mary habita le Foyer Notre-Dame. Malgré son âge avancé, il fut toujours jeune et gai, se passionnant pour la lecture, s'intéressant à tout et à tous. Son intérêt, sa gaieté lui avaient gagné bien des amis.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mmes Joachim Dupasquier (Yvonne), Aurèle Dupasquier (Germaine), Emmanuel Roch (Blanche) et Joseph Tremblay (Suzanne), toutes de Notre-Dame-de-Lourdes; deux soeurs, Mmes Dominique Roch (Angélique), de Notre-Dame-de-Lourdes, et Victorine Pautrel, de Coglès, département d'Ile-et-Vilaine, France; seize petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

La dépouille mortelle fut exposée dès 4 h. p.m., le dimanche 7 novembre, en l'église paroissiale. Plusieurs parents et amis vinrent offrir leurs condoléances à la famille affligée.

Les funérailles eurent lieu le lundi 8 novembre, à 10 h. a.m. La messe fut chantée par M. l'abbé Pierre Gagné, curé. Le R. P. Simon Nivon, aumônier de l'hôpital, assistait au choeur. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Fernand, Louis, Normand et Roger Dupasquier, Robert Roch et Roger Tremblay, tous petits-enfants du défunt. Deux neveux, MM. Albert Roch et Robert Badiou, firent la quête.

Remerciements

La famille du défunt remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Mary. Un merci spécial au docteur Hubert Delaquis et au personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes et du Foyer Notre-Dame pour leur service dévoué et compatissant.

Bingo

Le dimanche 14 novembre eut lieu une soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: prix de $25.00, M. Donat Lesage; $10.00, Mmes André Durand, Jean-B. Pantel, Albert Delaquis, Hélène Brouzes, Pierre Droux, de Manitou, et M. Middleton, de Holland (2 fois), MM. Jean Durand, Alban Magne et O. Brown, de Manitou; $5.00, Mmes Albert Augert, Albert Delaquis, Julien Mabon, M. Middleton et Bill Earle, de Treherne, et M. Alban Magne; $4.00, Mmes Albert Comte et Léon Comte et M. Ray McDonald, de Manitou. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: MM. O. Brown et Bill Earle.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 28 novembre, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $400.00.

Soirée sociale

Le vendredi soir 19 novembre, à la salle paroissiale, il y aura soirée sociale en l'honneur de Mlle Jacqueline Montagnon et M. Christian Lafrenière. Tous les amis sont invités.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86.4	86.4	86.4	......	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	......	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	......	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	......	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	......	76.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	140	139.6	139.6	......	140
C.W. no 3—6 rangs	138	137.6	137.6	......	138
Fourrage no 1	128	127.6	127.6	......	128
Fourrage no 2	126.4	126.2	126.2	......	126.4
Fourrage no 3	123.4	123.2	123.2	......	123.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	124 5/8	123 1/8	123.2	......	123.2
C.W. no 3	119 5/8	118.2	118 5/8	......	118 5/8
C.W. 2 rej.	120 5/8	118 1/8	118.2	......	118.2
C.W. no 4	111.6	110.2	110.2	......	110 1/8
Ergot	104.6	103.2	103.2	......	103 1/8
Sur voie net	124.6	123.2	123 3/8	......	123 3/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	264 7/8	271	276	......	284.4
Janvier	245	245	248.4	......	258.4
Mars	237.4	236.6	240.2	......	249
Mai	234.4	235 1/8	237 1/8	......	244 3/8
AVOINE —					
Décembre	86	85 7/8	86	......	86
Mai	85.6	85 5/8	85.6	......	85 7/8
Juillet	84.6	84.6	84.6	......	84.6
ORGE —					
Décembre	131 3/8	131.2	131.2	......	131 3/8
Mai	131 7/8	131 5/8	131.6	......	131 7/8
Juillet	130.6	130.4	130 5/8	......	130.6
LIN —					
Décembre	284 7/8	284.6	284.6	......	285.6
Mai	290.6	290 5/8	291 1/8	......	292
Juillet	290	290	290.2	......	291 1/8
SEIGLE —					
Décembre	125.6	124.2	124.2	......	124 1/2
Mai	133	131 3/8	131 3/8	......	131 1/8
Juillet	133	131.4	131 5/8	......	131 1/8

(Pour la semaine du 8 au 12 novembre 1965)

L'apostolat des laïcs et la jeunesse ouvrière

ROME (CCC) — Le cardinal Joseph Cardijn, fondateur et aumônier de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) a fait au Centre de coordination du Concile une conférence sur l'apostolat des laïcs et la jeunesse ouvrière.

Avec une fougue qui démentait ses 83 ans, le cardinal a d'abord raconté comment était née en lui la vocation de s'occuper des jeunes travailleurs. Dans son enfance, il voyait chaque jour de très jeunes garçons et filles aller travailler dans une usine utilisant des produits chimiques. Ils revenaient enivrés par les odeurs d'éther, incapables de se contrôler et sombraient dans la dépravation et la maladie. Devant ce spectacle, sa mère, une pauvre servante, son père, un ouvrier illettré, le faisaient prier pour ces malheureux. Quand vint pour lui l'âge d'entrer à son tour à l'usine, il demanda à aller au séminaire pour se consacrer au sauvetage de ces jeunes. Ordonné prêtre, il réunit des petits groupes de travailleurs, les organisa, leur apprit à être des apôtres autour d'eux pour rendre à ces enfants déchus leur dignité. On se moqua d'abord de lui, puis on en eut peur. Le pape Pie XI qui le reçut, lui donna son appui. Et ce fut le développement de la JOC qui rayonne maintenant sur le monde entier.

Ce sont les apôtres laïcs qui sauveront les travailleurs, a affirmé le cardinal, car ce sont les laïcs qui dans leur milieu propre, quel qu'il soit, peuvent mieux que le clergé toucher les populations déchristianisées en apportant par le témoignage de leur vie chrétienne, le message du Christ. C'est là le rôle irremplaçable de l'apostolat des laïcs, sous l'indispensable direction de la hiérarchie.

Répondant ensuite à une question sur la nouvelle expérience des prêtres au travail, le cardinal a déclaré que malgré leur héroïsme, les premiers prêtres-ouvriers avaient échoué par manque de préparation, et que l'Eglise avait dû interrompre l'expérience. Mais il se réjouit de celle qui va commencer avec l'accord de l'épiscopat français et du Pape et qui doit réussir s'ils reçoivent une formation appropriée. Il souhaite même que des religieuses soient appelées à vivre la même expérience parmi les jeunes ouvrières. Mais les uns et les autres ne doivent qu'encadrer l'apostolat des laïcs, qui peuvent mieux pénétrer les milieux de travail.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Le Comité des jeux

Le Comité des jeux a eu son origine en l'an 1921. Comme son nom l'indique, c'est un Comité qui s'occupe des sports. De sa fondation en 1921 jusqu'à nos jours, ce comité a fait énormément pour la formation des élèves. Les sports ont valu une renommée au collège et une certaine réputation comme institution formant des hommes solides dans tous les domaines, tant sportif qu'académique.

Si les sports sont si florissants au collège, c'est grâce au Comité des Jeux. Ce comité comprend sept membres: un président, un vice-président, un secrétaire, et quatre conseillers (les aviseurs en sont le Père préfet et l'assistant-préfet). Chaque membre a une fonction distincte. Le président préside les réunions et voit à ce que l'ensemble des activités fonctionne parfaitement. Le vice-président remplace le président si celui-ci est absent, et rédige les procès-verbaux des réunions. Le secrétaire s'ocupe de faire le calendrier des parties et de l'afficher. Les conseillers sont les interprètes entre l'exécutif et les élèves. La tâche de ces membres comme groupe consiste premièrement en l'organisation du football, du ballon-panier, du hockey et de la balle, chacun en sa saison respective. Ils favorisent aussi les sports secondaires tels que le ping-pong, le tennis, le ballon-volant, qui occupent les élèves lorsque les autres sports ne sont pas organisés. Les membres sont à la disposition de ceux qui ont des suggestions ou des problèmes à leur soumettre. Ce sont eux aussi qui passent aux élèves les articles de jeu appartenant au collège; en outre ils tiennent un magasin où l'on peut acheter différents articles: balles de ping-pong, etc.

Le plan d'action que se propose le Comité de cette année comprend deux objectifs. Premièrement, l'amélioration de l'esprit d'équipe et de collaboration. L'individualisme, enraciné trop souvent dans les équipes, doit céder la place à des efforts destinés au bien commun de l'équipe. La coopération entre les joueurs met de l'ordre dans une partie et la rend plus agréable. Pour ces raisons, cette année les parties à l'extérieur du collège seront réglées d'après la conduite des élèves; leur collaboration dans les domaines scolaire, disciplinaire et sportif décidera du nombre des sorties: elles seront alors des récompenses méritées.

Deuxième objectif: le développement du sens de responsabilité et d'équilibre personnels. Nous avons reçu un corps, et chacun de nous doit voir à le bien développer. Chacun doit se réveiller pour se rendre compte qu'il a un devoir envers son corps. Mais nous devons prendre garde à l'exagération, car une concentration sur le seul développement du corps à l'exclusion de l'intelligence amène l'homme au niveau de l'animal, avec un corps bien développé et une intelligence nulle. Un juste équilibre entre les études et les sports, voilà un des buts poursuivis par le Comité des Jeux pour fournir des hommes instruits et physiquement sains.

J'ai mentionné l'origine et le travail que le comité des Jeux a fait jusqu'à cette année. J'ai parlé du comité en général en mentionnant ses membres et leurs tâches. J'ai exposé le plan d'action de l'année. Maintenant la Providence seule pourrait nous dire si nous réussirons à mouler des élèves préparés pour s'aventurer dans la vie.

Gilles BECHARD,
Président du Comité des jeux.

A la mémoire du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I.

(Suite de la première page)

M. Magnan voyait, tout en larmes, sombrer ses beaux rêves. Il fallait faire violence au ciel par un grand sacrifice. Il n'y avait pas de temps à perdre, il agit sur-le-champ.

Avec son grand esprit de foi et sa confiance inébranlable, il fait voeu pour obtenir la guérison de son fils, de faire un pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, dans le Québec, en jeûnant au pain et à l'eau, et sans revoir ses parents de là-bas quittés seize ans auparavant. Le voeu fut accompli à la lettre et son esprit de foi obtint la grâce sollicitée.

Mme Magnan passait sa vie dans l'ombre, dans la prière, elle ne connaissait que le chemin de l'église et du presbytère, où elle allait chercher lumières et consolations près de son digne frère, M. l'abbé Giroux, ce prêtre selon le coeur de Dieu, qui, par son zèle apostolique, orienta deux de ses paroissiens vers le sacerdoce et trente-quatre jeunes filles vers la vie religieuse.

C'est à cette école de vertu que notre jeune clerc a puisé cette formation qui l'a préparé à vivre intensément sa vie sacerdotale et religieuse. Revenu à la santé, il entra chez les Oblats de Marie Immaculée et deux ans plus tard recevait l'onction sacerdotale.

Le 23 septembre 1905, il prit l'habit religieux au noviciat des Oblats, à Ville La Salle, près de Montréal, où il prononça ses voeux perpétuels dès le 24 septembre 1906. Il fut ordonné prêtre le 26 juillet 1907, à Ste-Anne-des-Chênes, par Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface.

Cet Oblat a fait honneur à sa famille, à sa paroisse et à sa congrégation. Il y fut tour à tour missionnaire, supérieur local, provincial, professeur et curé.

Sa carrière

Il commença sa carrière sacerdotale comme secrétaire de Mgr Langevin. Toute sa vie il gardera un vivant souvenir du grand "blessé de l'Ouest" ce patriote éclairé, dont il a souvent rappelé avec émotion les faits et gestes dans ses discours et écrits qui sont de belles pages historiques de l'Ouest catholique et français.

De 1907 à 1909, il fut missionnaire parmi les Indiens dans la région de Camperville, au Manitoba; de 1909 à 1913, directeur et économe au Juniorat de St-Boniface. En 1913, lorsque les Oblats prirent possession du Juniorat qu'ils occupent encore aujourd'hui, il y fut nommé supérieur et économe, et recteur et supérieur au Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan. Son mandat n'expira qu'en 1927.

Le supérieur général des Oblats le nomme alors provincial des Oblats de la province dite du Manitoba, qui comprend tous les Oblats des diocèses de St-Boniface et de Winnipeg, du sud de la Saskatchewan et de l'ouest de l'Ontario, et même de quelques maisons du diocèse de Duluth, Minnesota, aux Etats-Unis.

De 1936 à 1938, il fut professeur au scolasticat des Oblats, à Lebret, Saskatchewan; de 1938 jusqu'en 1943, curé de la paroisse de Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba; en 1943-44, professeur au scolasticat de Lebret; de 1944 à 1948, il fut encore supérieur et recteur du collège de Gravelbourg et, de 1948 à 1961, professeur de Droit canonique et d'Histoire ecclésiastique au scolasticat de Lebret.

Puis, après 54 ans de ministère très actif et très varié, dans tous ces postes de confiance plus haut énumérés, le Père Magnan dut prendre une retraite bien méritée et se soumettre au repos auquel la maladie et les infirmités de son bel âge devaient le confiner.

Le prêtre et le religieux

Le défunt laisse le souvenir d'un prêtre fervent, d'un religieux modèle, toujours fidèle au devoir. Placé en autorité encore jeune, il sait mener à bonne fin toutes ses entreprises, et sous son impulsion, le Juniorat de St-Boniface donne de nombreuses vocations à l'Eglise et à la Congrégation des Oblats.

Prodiguant à ces jeunes une formation sérieuse, il unissait la bonté à la fermeté, et de cette façon savait se gagner les coeurs. Homme franc et sincère, tout d'une pièce, il allait droit au but, sans connaitre les détours de la diplomatie. Comme supérieur et provincial il donnait à sa maison et à sa province une direction sûre et sérieuse. D'un tempérament naturellement impulsif, semblable à celui de Mgr Langevin qu'il avait si bien connu et qu'il admirait tant, il savait cependant accepter une opinion différente de la sienne, lorsqu'il en voyait le bien-fondé, et nuancer ses décisions. Il unissait à une fermeté naturelle la prudence, la sagesse et la bonté paternelle, qui sait faire accepter sans heurt la volonté de Dieu et des supérieurs.

Sa plus grande qualité fut peut-être son esprit surnaturel. Lorsqu'il croyait voir la volonté de Dieu, rien ne l'arrêtait pour la réaliser, et s'il exigeait de ses sujets la fidélité au devoir, il était le premier à la tâche et ne se prévalait jamais de sa charge de supérieur ou de provincial pour se permettre quelqu'adoucissement. Au contraire, il était toujours le modèle, le "forma gregis" selon l'expression de l'Ecriture. Il était d'une fidélité exemplaire, dans sa scrupuleuse obéissance aux obligations de sa vie religieuse et aux prescriptions de sa Règle. Cette délicatesse de conscience il la gardera jusque sur son lit de mort, et durant ses dernières années elle lui sera une lourde croix, qui, sans doute, a dû ajouter de précieuses perles à sa vie déjà chargée de mérites.

Remarquons que presque toute sa vie il a été placé dans des postes de confiance. C'est que ses qualités d'esprit et de coeur le signalaient à l'attention de ses supérieurs majeurs.

Cependant, durant les dernières années de sa vie, sujet à son tour, après avoir présidé pendant de si longues années aux destinées de sa congrégation dans sa province oblate, il donna l'exemple de la plus grande humilité et de la plus parfaite obéissance. Ce qu'il a pratiqué toute sa vie et qu'il a exigé des autres, il l'accomplit jusqu'à la mort.

Comme un novice, il se soumet à tous les plus minutieux détails du règlement, ne fait rien sans la permission de ses supérieurs, et rend compte à l'autorité de sa conduite, tel que sa Règle l'exige. C'est là la marque non équivoque des âmes saintes qui veulent être fidèles en tout aux prescriptions de leur vie religieuse.

Sa famille a donné quatre de ses neveux à l'Eglise et de nombreuses nièces à la vie religieuse. Les multiples vocations qu'il a fait éclore dans les âmes de la jeunesse, ou qu'il a dirigées et encouragées, seront autant de fleurons à sa couronne du ciel.

Ses funérailles

Ses funérailles eurent lieu au Juniorat de St-Boniface: le R. P. A. Lizée, O.M.I., provincial, fit la levée du corps. Le service fut chanté par son neveu, le R. P. Zéphirin Magnan, O.M.I., assisté du R. P. Albert Girard, O.M.I., comme diacre, et de M. l'abbé Bernard Bélanger, comme sous-diacre, tous deux cousins du défunt.

La chorale du scolasticat des Oblats de St-Norbert, avec grande piété, fit les frais des chants liturgiques.

De nombreux neveux et nièces, des parents et amis, des religieuses de plusieurs communautés, des prêtres amis, d'anciens junioristes, s'étaient joints aux Oblats présents pour assister aux funérailles de ce vaillant prêtre qui laisse à sa famille religieuse le précieux héritage d'une vie bien remplie au service de Dieu et de l'Eglise et un parfait exemple de fidélité sacerdotale et religieuse.

Puisse-t-il, avec l'aide de nos prières, recueillir bientôt dans sa vraie patrie la palme tant méritée des récompenses célestes.

R. I. P.



Belle soirée offerte par les élèves de Vawn sous les auspices du Cercle de l'A.C.F.C.

VAWN — Environ 200 personnes étaient présentes à la salle, le dimanche 7 novembre, pour la soirée de l'A.C.F.C.

En voici le programme: "O Canada"; chant, "Frère Jacques", les petits du Jardin d'Enfance; récitation, "Une larme dans l'océan", les 9e, 10e, 11e et 12e années; "Le canard de Gaspard", les 1ère et 2e années; duo de piano, Lucille Desmarais et Paulette Béliveau; récitation, "Voyage à la lune", la 8e année; chant, "Le petit bonhomme", les 7e et 8e années; piano, Denise Blanchette; récitation, "Une petite fille", Debbie Blanchette; chant, "Bonne grand-maman", Lucille Desmarais et Paulette Béliveau; pièce, "Tarte aux pommes", A. et W. Blanchette et H. Blais; déclamation, "La lune", Bernadette Pouliot; ronde, "Marie-Madeleine", les 4e, 5e et 6e années; violon et guitare, Paul L'Heureux et A. Blanchette; piano, Yvonne Phaneuf; chant, "Paul Dooley", les quatre soeurs Desmarais; piano, Marie Desmarais; chants, "J'aime une fleur", Denise Blanchette, et "Bonsoir mes amis, bonsoir", P. L'Heureux et A. Blanchette.

Merci aux personnes qui sont venues des paroisses environnantes, Edam, Jackfish, North Battleford et Meota. Un merci spécial à M. H. Pouliot, maître de cérémonies et président du cercle de Vawn, qui a su faire de cette soirée un vrai succès.

M. C. Duperrault, de Saskatoon, invité par l'exécutif, rehaussait la soirée de sa présence. Merci aussi aux religieuses qui ont exercé les enfants et à tous ceux qui ont aidé à cette réussite.

Çà et là

Mme A. Carrière, de Storthoaks, est venue passer deux semaines chez son frère, M. Léo Pollard, et sa famille.

Mercredi soir, à la réunion du Club communautaire de Vawn, Mme Shirley Weber, présidente, présenta un cadeau à la secrétaire, Mme A. Schroeder, qui a quitté la paroisse, le 16 novembre. M. Schroeder, chef de gare ici depuis un an et gérant de la Caisse Populaire locale, a accepté un emploi à la Caisse Populaire de Unity où tous deux iront demeurer, au vif regret de tous, car M. et Mme Shroeder ont été très dévoués aux oeuvres communautaires pendant le peu de temps qu'ils ont habité la localité.

Le bingo au profit du Club communautaire de Vawn qui a eu lieu le mercredi 10 novembre a rapporté la somme de $75.00. Merci à tous.

Cinq personnes étaient présentes à la réunion de l'A.C.Y.C., le mardi 9 novembre. On décida d'offrir un trophée à celui ou celle qui obtiendrait les plus hautes notes en 8e année afin d'encourager les élèves à s'appliquer davantage au français.

M. et Mme Wilfrid Beaudoin ont eu la visite de deux religieuses de la Providence, soeurs de Mme Beaudoin, le jeudi 11 novembre. Les Rév. Srs Rustica, de Goussart, Alta, et Teresa, de Desmarais, Alta, se rencontrèrent à Edmonton et firent le voyage ensemble jusqu'à Edam où elles visitèrent leur soeur, Mme Blais, et leur mère, Mme Gérard, qui est revenue la semaine dernière de l'hôpital de Turtleford où elle fut hospitalisée deux semaines.

Mme A. Latendresse a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam après s'être fracturé un poignet en tombant.

Mme Henri Croteau est partie le lundi 8 novembre pour Saskatoon où son mari est patient à l'hôpital St-Paul, à la suite d'une intervention chirurgicale.

Mme Shirley Weber a été agréablement surprise, le vendredi soir 12 novembre, quand une trentaine de dames se sont présentées chez elle pour lui offrir des voeux à l'occasion de son prochain mariage. Une jolie lampe à tige lui fut présentée par Mme Higgins, au nom de toutes; des ornements, par Mme W. Beaudoin, don du Club communautaire de Vawn, et un miroir de salon, par la famille Weber. Mme S. Weber remercia tous les responsables de ce geste et tous les donateurs. Un délicieux goûter fut servi par Mmes W. Beaudoin, Rudy Blanchette, John Pollard et Paul Lewchuk.



Mlle Lucille Marcotte, fille de M. Ernest Marcotte et de feu Mme Marcotte, vient d'obtenir son baccalauréat d'éducation de l'Université de la Saskatchewan. Elle fit ses études primaires et secondaires chez les Filles de la Providence à Prud'homme, son école normale à Moose Jaw et ses études commerciales à l'école de secrétariat "Robertson" à Saskatoon. En ce moment, elle poursuit ses études universitaires afin d'être licenciée ès lettres et enseigne à mi-temps le français à l'école technique de Saskatoon. Mlle Marcotte a choisi comme spécialités le français et l'anglais.

Saint-Front

Çà et là

M. F.-Xavier Bouchard et son fils, Xavier, ont passé la semaine du 1er novembre à Saskatoon, chez leur frère et oncle, M. Jean-Baptiste Bouchard, et sa famille. Ils allèrent jusqu'à North Battleford où ils visitèrent M. Albert Bouchard, ainsi que l'ancienne ferme de M. J.-B. Bouchard, à Medstead.

M. et Mme Laurent-J. Plamondon sont allés, le 2 novembre, à Saskatoon rencontrer leur fille, Mme Jean-Marie Tardivel, et son fils, Stéphan, qui arrivaient, par avion, de St-Raymond, P.Q. Mme Tardivel et son fils vont demeurer quelque temps chez leurs parents et grands-parents avant de rejoindre M. Jean-Marie Tardivel à Thompson, Man.

Prompt rétablissement à Mme Robert Bussière, qui a subi une grave opération à l'hôpital de l'Université à Saskatoon.

Félicitations à M. Alphonse Caillier, qui a été réélu, par acclamation, conseiller de la division no 4 dans la municipalité de Spalding pour un cinquième terme; à M. Harry Pylatiuk, réélu, le 3 novembre, conseiller pour la division no 6 dans la municipalité de Ponass Lake à Rose Valley. M. Pylatiuk remporta 69 voix, tandis que son adversaire, M. Louis-E. Syrenne, en remporta 61.

Mmes Aline Thévenot, Berthe Plamondon, Eveline Dufault, Angeline Samson, Elise Moisan, Dina Strat et C. Basset, ainsi que M. Marcel Samson, se sont réunis, le 4 novembre, chez M. et Mme Germain Auriat afin de préparer huit dindes de 25 livres pour le souper paroissial du 7 novembre. Les dames se sont bien amusées tout en travaillant, et le goûter, servi par Mme Joséphine Auriat, était délicieux.

M. et Mme Germain Hurlon ont visité, dernièrement, M. et Mme Alexis Fagnou, à St-Brieux.

M. et Mme P.-H. Proulx ont eu la visite de leurs cousin et cousine, M. et Mme A. Leitner (Laurette Scott), et de leurs quatre enfants, de Midale, en fin de semaine du 6 novembre.

M. Louis-C. Picton a passé la fin de semaine du 5 novembre à Bellsite, Man., où il a visité ses soeurs, Mmes Alcide Boire et Orance Plamondon, ainsi que leurs familles.

M. Albert Fortier, de Willow-Bunch, est victime d'un accident de travail

WILLOW-BUNCH — M. Albert Fortier fut électrocuté à son travail, à la mine de potasse, non loin d'Esterhazy, le samedi 6 novembre, à l'âge de 27 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à la salle de la Légion le soir du 8 novembre jusqu'à l'heure des funérailles le lendemain à 10 h. 30. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chabot, curé.

Les porteurs honoraires étaient MM. W. Desautels, Eugene Benoit, Roméo Martin, Sylvio Sylvestre, Waldo Johnson et Clarence George; les porteurs actifs, MM. Kenneth Muldoom, Hervé Fritz, Roch Beausoleil, Gérard Mondor, André Philippon et Gérard Lizée. M. Wilfrid Benoit conduisait le deuil. MM. W. MacDonald, W. Johnson et C. George, tous d'Esterhazy, représentaient la compagnie pour qui M. Fortier travaillait depuis quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Annette Fortier; deux frères, André et Hubert, de Willow-Bunch, et une soeur, Mme Dale Blatchford (Cécile), de Scout Lake. Son père, M. Romain Fortier, l'a précédé dans la tombe en octobre 1957.

Vinrent de l'extérieur pour les funérailles: MM. et Mmes Gérard et Armand Lizée et Mme Léonie Lizée, tous de Gravelbourg, ainsi que M. et Mme Horace Desautels, de Ponteix, parents de la famille Fortier, et aussi nombre d'amis des paroisses voisines.

Remerciements

La famille Fortier remercie tous ceux et celles qui lui ont aidée et offert leurs condoléances à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Au Conseil

MM. Francis Therrien, Gérard Cayer et Bernard St-Yves furent élus par acclamation en remplacement de M. Johnny Wiens, Mme Charles Skinner et M. Marcel Dionne qui ont donné leur démission. Bon succès et félicitations aux nouveaux élus; remerciements aux sortants de charge pour les services rendus durant leur terme d'office.

Çà et là

Plusieurs gens de Willow-Bunch ont assisté aux funérailles de M. W. O'Reilly à St-Victor, le mardi 2 novembre. Sincères condoléances à la famille et spécialement à M. Henri O'Reilly, de Willow-Bunch, à l'occasion du décès de son père.

MM. Philippe Mondor, fils, Jean Duperreault, Raoul Granger, Richard Roy, Léo Champigny, Donald et Aurèle Duperreault, tous étudiants au collège de Gravelbourg, sont venus passer la longue fin de semaine du 30 octobre chez leurs parents.

M. Jérôme Champigny et sa soeur, Mme L. Mondor, sont retournés à New Westminster, C.-B., le 31 octobre. M. Orphis Champigny les a reconduits à Moose Jaw.

M. l'abbé A. Chabot, sa mère, Mme A. Chabot, Mmes Henri Cayer, Alice Bonneau, Lucien Couture et Edouard Dionne ont assisté au congrès des Dames de Ste-Anne qui eut lieu à Val Marie le jeudi 4 novembre.

Mlle Irène Choral, infirmière en chef de l'hôpital local depuis deux ans, est retournée chez elle à Ponteix, le 31 octobre, où elle travaillera à l'hôpital de cet endroit. Avant son départ, une soirée eut lieu en son honneur, et une bourse lui fut présentée. Tous lui souhaitent bonne chance, ainsi qu'à sa remplaçante à l'hôpital local, Mlle Monique Boulianne.

M. et Mme Emile Campagne ont participé à la retraite fermée pour couples mariés qui eut lieu à Lumsden du 26 au 28 octobre.

Déménagements

M. et Mme Léonard Bourdages et leur famille ont déménagé dans leur nouvelle maison, pour le 1er novembre, tandis que M. et Mme Jean Lalonde s'installaient dans leur ancien logis appartenant à Mlle G. Granger.

M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille ont déménagé dans la maison appartenant à M. et Mme A. Marcil, qui ont acheté la maison voisine de la boulangerie, rue principale.

M. et Mme A. Mainil vont déménager dans la maison appartenant à M. Philias Blais où demeurait la famille Jean Lalonde.

M. et Mme Jean-Charles Lambert et leur famille ont déménagé dans la maison appartenant à Mme Gérard Duperreault, celle-ci étant partie le 1er novembre avec ses trois enfants pour Fraser Lake, C.-B., où son mari est rendu depuis le mois d'août. Son neveu, Maurice Duperreault, les accompagna jusqu'à Fraser Lake où il s'est trouvé un emploi.

Un journaliste répond aux questions des étudiants "théologiens" de Ferland

FERLAND — Le vendredi soir 12 novembre, les étudiants du cours de théologie pour adultes eurent l'honneur d'avoir comme conférencier le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote. Au nom des 25 étudiants présents, M. l'abbé Joseph Bernier, curé et leur professeur habituel, souhaita la plus cordiale bienvenue au visiteur, l'assurant que tous "sont honorés de votre présence prestigieuse, réelle aubaine pour nous. C'est vraiment providentiel que vous soyez venu un vendredi, jour du cours régulier pour adultes de la paroisse".

Tous remercient le conférencier. Le connaissant, ils assurent qu'ils aimeront dorénavant mieux leur journal, que leur intérêt ne fera que s'accentuer, car "plus on connait, plus on aime", comme dit saint Thomas d'Aquin.

Le Père Bédard répondit clairement à beaucoup de questions, touchant le concile, la régulation des naissances, nos associations nationales, la politique, l'émancipation de la femme, l'athéisme, l'évolution actuelle de la jeunesse, etc.

Les "théologiens" de Ferland se disent très heureux de cette rencontre. Plus que cela, l'enrichissement que cette visite laisse chez eux servira la cause, non seulement nationale, mais aussi de l'Eglise.



"Mettons les cartes sur la table", semble dire le Père Bédard. Pendant près de quatre heures, il expérimenta à son tour ce que peut être une "conférence de presse". Disons tout de suite qu'il connait son métier, et que les réponses aux questions étaient claires et nettes . . . Dans la photo on reconnait le Père Conférencier, MM. Viateur Chabot, René Couture et Georges Lacasse.



Même au cours de la pause-café, le Père s'est vu poursuivi, talonné, harcelé par plusieurs questions qui demandaient encore d'autres précisions. De gauche à droite l'on voit Mmes Valmore Couture, Alfred Chabot, Aristide Fournier, M. Alfred Chabot, Mme Antonio Chabot, le Père Bédard et M. Lucien Beaudoin.



Comme de coutume, et comme l'indique la photo, c'est le café qui mit le clou à toute l'affaire. Car même au cours de cette dernière détente, des réponses lucides et humoristiques furent données sur des situations politiques, religieuses, sociales et patriotiques. Entourant le Père Bédard, l'on voit MM. Lucien Beaudoin, Antonio Chabot, Médelger Chabot, Joseph Couture et Georges Lacasse.

St-Hubert

Baptêmes

Le 31 octobre: Cora Lee, fille de M. et Mme H. Tannas, de Whitewood. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Payot, oncle et tante de l'enfant.

Sandra-Marie, fille de M. et Mme W. Jordens. Parrain et marraine, M. et Mme F. Dartige, oncle et tante de l'enfant.

Dames d'Autel

Un groupe de Dames d'Autel se sont rendues, au cours de l'après-midi du 9 novembre, à l'hospice Jeanne d'Arc pour y visiter les pensionnaires et leur servir un goûter.

Comme cette oeuvre a été votée comme projet bi-annuel, la prochaine visite se fera au printemps. Espérons qu'un plus grand nombre de dames s'intéresseront à procurer quelques moments de bonheur et de joie aux vieillards et infirmes, et à elles-mêmes par surcroit.

Va-et-vient

M. et Mme P. Mansière et leur famille, de Meskanaw, M. et Mme J. Decelles, de Shoal Lake, Man., Mme G. Bardozie et M. A. Fuller, de Regina, ainsi que M. et Mme C. Flick, d'Estherhazy, étaient en visite dans la paroisse, dernièrement.

Mme E. Gatin est allée passer quelques jours à Regina où elle visitera son fils et sa famille, ainsi que d'autres parents.

Jubilé d'or à Coderre de M. et Mme E. Cossette

CODERRE — M. et Mme Emile Cossette célébraient, le samedi 30 octobre, leur jubilé d'or. La journée commença par la messe et la rénovation des promesses conjugales. MM. E. Bélisle et Alexandre Fortin servaient de témoins.

Après la messe, un thé fut servi à la salle communautaire pour toutes les connaissances et anciens amis; plus tard, un souper intime fut servi à la famille à la salle Légion, et le soir, une danse à laquelle tous les amis, anciens et nouveaux, étaient invités eut lieu.

M. et Mme E. Cossette eurent seize enfants, dont trois seulement manquaient à la fête: Noëlla et Eudore, d'Allemagne, et Marie, d'Edmonton. Un joli gâteau décorait la table d'honneur, et les serveuses portaient des tabliers en satin or et blanc. En plus de leurs seize enfants, les jubilaires ont 61 petits-enfants et neuf enfants de la quatrième génération, dont plusieurs étaient présents à la fête. Des témoignages de félicitations furent reçus nombreux.

Va-et-vient

M. l'abbé Fernand Ducharme alla à St-Paul, Alta, assister au Congrès interdiocésain catholique, la semaine dernière.

Mmes Maurice Beaudette, Aurore, Alix et Emile Gaucher, de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, se sont rendues à Val Marie, accompagnées de leur directeur, pour le congrès diocésain des Dames de Ste-Anne, tenu le 4 novembre.

M. et Mme Ethelbert Ferrara et leurs jeunes fils, Mark et Allen, ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Moose Jaw où M. Ferrara a un emploi dans un garage. Comme M. Ferrara était le maire du village, une soirée eut lieu en leur honneur avant leur départ.

M. et Mme Edward Yohemas sont venus de Fort Smith, T.N.-O., rendre visite à leurs nombreux parents de Coderre, Gravelbourg et Moose Jaw; ils étaient accompagnés de leur petite fille, Mariette.

M. et Mme Georges Gagnon sont allés passer l'hiver à Regina.

M. et Mme Robert Alix ont acheté la maison de M. Ferrara.

Prince-Albert

Gagnants de la loterie

Voici les noms des gagnants de la loterie lors du bazar paroissial tenu au sous-sol de la cathédrale, le 10 novembre: 1er prix ($50.00), M. David Patroch; 2e ($15.00), M. D.-C. Préfontaine; 3e ($10.00), Mme H.-J. Coutu; 4e (un ensemble de tricot pour bébé), M. Edmond Guillet; 5e (couvre-pieds), Mme C. Yungwirth. Tous ces gagnants demeurent à Prince-Albert.

Grand merci à tous les paroissiens qui ont aidé au succès du bazar, soit par leur contribution ou par leur service, en particulier les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, le comité du bingo et celui des jeux de bazar pour leurs efforts. La somme de $942.00 fut réalisée.

Vente de cartes religieuses

Commençant le dimanche 21 novembre, les Chevaliers de l'Autel vendront des cartes religieuses de Noël. Prière d'encourager ces enfants, puisque les profits de cette vente serviront à acheter des surplis et des soutanes.

Çà et là

Mmes J. Smith, conseillère de Camp des Guides, B. L. Johnson (née Thérèse Pagé), commissaire de la divion de Prince-Albert, L. Lundgren, cheftaine de la compagnie 9, et N. B. Shewchuk, présidente des Relations publiques, sont revenues de Regina où elles prirent part à la conférence de Camp des Guides, la semaine dernière.

M. et Mme Hudor Roy sont revenus très enchantés de leur voyage à Port Arthur, Schreiber et autres endroits au nord de l'Ontario. Ils prirent part à une réunion de famille et eurent le bonheur de voir tous leurs petits-enfants, dont quelques-uns venus de loin.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 21 novembre, Paul Moisan, St-Front, Jean Hubert et Armand Labrecque, St-Denis; le 22 novembre, Olivier Perras, Montmartre; le 23 novembre, J.-O.-Alfred Gaudet, St-Isidore-de-Bellevue; le 24 novembre, Alphonse Durand, Willow-Bunch, et Gilles Boisvert, McCord; le 26 novembre, Paul Moquin, Gravelbourg, Jean Blanchette, North Battleford, et Philippe Pelletier, Willow-Bunch.

Gravelbourg

Mariage Welke-Piché

Le samedi 30 octobre, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Irène Piché, fille de M. et Mme Aurèle Piché, à M. George Welke, fils de feu Arthur Welke et de Mme Ida Welke. Le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., de Marieval, bénissait le mariage de sa cousine en la cathédrale de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de crêpe blanc garnie de dentelle italienne. Elle portait un bouquet d'oeillets.

Les demoiselles d'honneur, Mme Diane Judson, de la Californie, soeur de la mariée, et Mlle Thérèse Lefebvre, portaient des robes longues en poult-de-soie rose. La dame d'honneur, Mme Doreen Kern, était vêtue d'une longue robe de poult-de-soie bleu.

Les garçons d'honneur étaient M. le Dr Harold Kern, MM. Donald Judson et Marc Piché.

Une réception où participèrent 150 convives eut lieu à la salle paroissiale. M. Gérard Fournier, de Ferland, proposa le toast à la mariée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Hawaii; à leur retour, ils résideront à Glen Bain.

Elections

Aux élections municipales, quatre conseillers furent élus: MM. Gérald LeBlanc, Jean Gauthier, Théodore Legault et Kenneth Neitling. Les autres conseillers sont MM. Paul Bouvier et Aimé Gaumond; le préfet, M. Emery Allard.

PARIS—Fernandel et son fils Frank s'embarqueront mercredi à bord du paquebot Bremen qui les conduira en cinq jours à New York. Les deux fantaisistes gagneront ensuite le Canada pour leur tournée dans les principales villes du pays.

"Je préfère le paquebot à l'avion, a déclaré Fernandel à un journaliste, parce que je n'ai qu'une figure et il faut qu'elle me fasse encore quelques saisons."

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de St-Boniface, accompagnés de M. et Mme J. Merel et leur fils, Henri, de Notre-Dame-de-Lourdes, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Maurice Zébière et leur petite-fille, Angeline Thériault, ainsi que Mme G. Lemoine, de Wawota, ont rendu visite à M. et Mme J. Eberlé, de Montmartre, où ils rencontrèrent M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs enfants, de Regina.

M. et Mme Ernie Lamontagne ont déménagé sur leur ferme.

M. et Mme Alfred Charles et leurs deux filles ont déménagé au village de Dumas.

St-Victor

Décès de M. William O'Reilly

Au soir du 28 octobre, fête de St-Jude, après une longue maladie endurée avec un rare courage, est décédé, à l'hôpital d'Assiniboia, M. William O'Reilly, citoyen bien connu et hautement estimé de la région.

Né à Ste-Justine-de-Newton, Qué., le 14 décembre 1897, M. O'Reilly était arrivé dans l'Ouest en 1922. En 1927 il épousait, à St-Victor, Marie-Thérèse Beauregard. Etabli d'abord dans la paroisse de Lisieux, le jeune ménage vint en 1931 prendre possession d'une ferme à sept milles au sud de St-Victor. M. et Mme O'Reilly ne quittèrent la ferme qu'en 1962 et depuis lors vivaient retirés à Assiniboia.

M. O'Reilly a pris une part active à nombre d'organisations religieuses, patriotiques et agricoles. Ses talents de chef, d'organisateur et d'administrateur en firent un membre fort apprécié dans toutes les sociétés auxquelles il a appartenu. De 1948 à 1951 il fut maire de la municipalité de Willow-Bunch après avoir été conseiller de sa circonscription de 1946 à 1948.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Ross d'Assiniboia où une foule nombreuse est venue rendre un dernier hommage au disparu. Puis, au soir de la Toussaint, elle fut transportée à St-Victor et exposée, après la messe de 5 h., dans l'humble église que M. O'Reilly avait tant aimé et dont il était si fier. A noter que le grand crucifix de l'église, don du défunt, rappellera son souvenir.

A 9. h. du soir avait lieu un office funèbre présidé par M. l'abbé L. Rodrigue, devant une nombreuse assistance. MM. Conrad Ducharme et Roger Lalonde faisaient fonction de lecteurs.

Les funérailles eurent lieu à 10 h. 30 le lendemain, Jour des Morts, en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Mgr Albert Vachon, P.D.V.F., curé d'Assiniboia, assisté de M. l'abbé L. Rodrigue, curé, présidait la cérémonie avec pleine participation de l'assemblée dirigée par le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg, et M Roger Lalonde, lecteur, commentateur et organiste.

On remarquait dans l'assistance: l'épouse du défunt et ses onze enfants: Léo, Laurent, André et Roger, de St-Victor, Mme Roger Wolensky (Marthe), de Bellegarde, Gilles, de Vancouver, Gérald, de Drayton Valley, Alta. Mme Noël Blanchette (Jeannine), de Courval, Soeur St-Jude, M.O. (Berthe), de St-Boniface, Man., le docteur Guy, de Saskatoon, et Henri, de Willow-Bunch; ses soeurs et beau-frère, Mme Eva Ranger et M. et Mme O. Seguin, de Montréal, huit prêtres: les RR. PP. E. Dubreuil, A. Gervais, L. Godbout et de Mcissac, O.M.I., et R. Ducharme du Collège de Gravelbourg, M. les abbés L. Poulin, A. Chabot et F. Ducharme, respectivement curés de Lisieux, Willow-Bunch et Coderre, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, dont M. et Mme Lorenzo Beauregard, de Vancouver, des parents et amis de Gravelbourg, de Willow-Bunch, de Bellegarde, de Lisieux et d'Assiniboia.

L'inhumation s'est faite au cimetière de St-Victor. Six beaux-frères étaient porteurs: MM. Louis, Eudore et René Beauregard, Omer Préfontaine, Armand Fafard et Ovila Séguin.

Remerciements

La famille O'Reilly tient à remercier le très grand nombre de personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son deuil.

Le Maitre souverain ne recule devant personne, la grandeur ne lui en impose pas; petits et grands, c'est lui qui les a faits et de tous il prend un soin pareil, mais une enquête sévère attend les puissants. (Sag.7-8)

MERCI

Le Consul de France, M. Damien Giordani, à la suite de sa récente visite en Saskatchewan, du 27 au 31 octobre, tient à remercier les organisations canadiennes-françaises pour l'accueil chaleureux qu'elles lui ont réservé.

En particulier, il tient à exprimer sa plus vive reconnaissance aux dirigeants et aux membres du poste de radio CFNS, à l'Association Culturelle Franco-Canadienne, au Comité scolaire de Saskatoon; et aux représentants de l'ACFC à Regina, de même qu'au groupe de Gravelbourg qui a tenu à se déplacer pour le rencontrer.

Caisse populaire française à Regina

REGINA — Le dimanche 21 novembre, à 2 h. p.m., aura lieu l'assemblée générale de la fondation de la Caisse Populaire Française de Regina Limitée. Au cours de cette assemblée qui se tiendra à l'école Mathieu, 2517, 25e avenue, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, adressera la parole.

L'honorable Lionel Coderre, ministre de la Coopération et du Travail dans le cabinet provincial, et M. Théodore Préfontaine, du Conseil de la Coopération, seront également présents à cette assemblée.

Toutes les personnes présentes devenues sociétaires seront également appelées à élire les premiers directeurs et les membres du Comité de surveillance.

Tous les francophones de Regina et des environs sont invités à se rendre à cette assemblée et à en devenir sociétaires.

Périgord

Çà et là

Sont allés à Sturgis pour la réunion régionale de la Jeunesse Catholique, le 31 octobre: Léo, Bernard et Edouard Patenaude, Louise et Donald Plante, Thérèse et Carole DesRoches, Charles, Docile et Geneviève Fortin, François et Véronique Dubé, Marvin Ceslak et Léonard Langlois.

Le 5 novembre eut lieu une réunion de la jeunesse chez Mlle Louise Plante.

Le 9 novembre avait lieu une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Pierre Ceslak.

M. et Mme Laurent Patenaude sont allés à Debden et Prince-Albert, récemment, pour y visiter leur parenté.

Mmes Wilfrid Dulude et Joseph Langlois ont passé quelques jours à Regina, récemment.

M. et Mme Wallace DesRoches et leurs enfants, Alain et Carole, étaient en visite à Leroy, chez M. et Mme L. Davis.

M. Charles Langlois, de St-Hubert, est en visite chez sa parenté.

MM. et Mmes Eugène et Raymond Mathieu ont déménagé à Greenwater Lake pour l'hiver.

M. Edouard Patenaude, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, était en visite chez ses parents pour quelques jours, récemment.

Le 10 novembre eut lieu une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Maurice Marquette qui viennent de déménager dans leur maison.

Baptêmes

Le 7 novembre: Richard-Alvin, fils de Victor Ceslak et d'Irène Adam. Parrain et marraine, M. et Mme Guillaume Langlois.

Le 9 novembre: Lynne-Marie, fille de Jérémie Mathieu et de Cécile Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Gaudet.

Les 40 ans de l'apostolat des malades

On vient de fêter, — dans plus de 30 pays — un anniversaire qui a fait plaisir à tous les malades: celui du 40e de l'Apostolat des Malades.

Il a été fondé en 1925 par Mgr L. Willenborg, curé à Bloemendaal, petit bourg situé à 25 kilomètres d'Amsterdam, en Hollande. Ce bon prêtre, écrit M. H.A.J. Roosen, Directeur Général actuel de cette Association, était animé d'un esprit vraiment apostolique et il s'intéressait beaucoup aux malades. Au moment de lancer cette idée de l'apostolat des malades il n'a jamais pensé que son oeuvre se répandrait si vite sur toute l'Europe et plus tard sur les différentes parties du monde. En 1934 il fut reconnu officiellement par le Pape.

"Or qu'est-ce que ce curé voulait obtenir en fondant son oeuvre? Il voulait faire participer les malades d'une façon bien consciente à l'oeuvre rédemptrice du Christ et de l'Eglise, de toute l'Eglise. Il ne leur demandait pas de se réjouir de leurs souffrances, encore moins de prier pour en obtenir, ou de négliger ce qui aurait pu contribuer à leur guérison, il leur demandait seulement d'offrir à Dieu la maladie et l'invalidité dont ils souffraient au profit de son royaume et pour la sanctification des hommes."

. . . "Au cours de ce 40 ans, des centaines de milliers de malades ont aidé à glorifier le nom de Dieu, à établir son royaume; ils ont appris à obéir à Dieu, même quand ils se rendaient compte que leurs destinées s'engageaient dans une autre voie que celle qu'ils avaient espérée. "Mes meilleurs vicaires, dit un jour un curé, ce sont les malades". En faisant de leur maladie une prière puissante ils rappellent les égarés, ils obtiennent pour les pécheurs la grâce de la conversion, ils font fructifier les travaux des missionnaires et ils obtiennent la sanctification des hommes de bonne volonté." — Le Pape Pie XII dit un jour à M. Roosen, lors d'une audience: "Demandez donc que les malades aident leur Pape par leurs souffrances et leurs prières".

Comme son prédécesseur, Jean XXIII, de vénérée mémoire, S. S. Paul VI aime à témoigner sa sollicitude à l'endroit des malades et des infirmes. Au besoin, il sait avoir recours à leurs prières, sachant bien qu'elles sont d'un prix inestimable.

Dans son "Exhortation apostolique" aux évêques du monde entier, le 28 août dernier, le Souverain Pontife demandant des prières pour le Concile s'exprimait ainsi: " . . . nous désirons que des cinq continents s'élève comme un choeur de prière et de pénitence, et que dans chaque paroisse, dans chaque église du monde catholique se fasse une cérémonie de pénitence à laquelle soient appelés les enfants innocents; à laquelle également tous les infirmes, qui nous sont si chers et dont la puissance suppliante est unique et irremplaçable près du coeur de Dieu, voudront bien unir leurs souffrances, celles de l'âme et celles du corps."

Cette oeuvre agréée à son début par l'Evêque de Haarlem, s'est étendue très rapidement en Hollande et en plusieurs pays européens; après 4 ans elle se trouvait dans 14 pays. Aujourd'hui, elle est établie dans 30 pays avec 400,000 membres dont plus de 30,000 au Canada.

En 1929, Pie XI bénit tout spécialement l'Apostolat des Malades; en 1932, il sanctionna son approbation par un rescrit officiel en érigeant l'Apostolat des Malades "Unio Prima Primaria", et en l'enrichissant de plusieurs indulgences. En 1934, le 12 août, à la suite de 410 pétitions d'évêques, Pie XI lui donna le titre d'"Apostolat Mondial" (Cf. D.C.T. 34, col. 1180-1188).

Cette Association entra au Canada en 1929, mais ne prit racine en notre pays qu'au début de 1930 avec son "Message" canadien (organe mensuel de l'Association) et son Secrétariat officiel. Celui-ci fut d'abord établi à Mont-Joli, avec l'autorisation de Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski (le 6 sept. 1930).

Le Secrétariat de l'Apostolat des Malades fut tour à tour à Mont-Joli, à Richelieu et il est présentement au Sanctuaire National de Notre-Dame du Cap, sous la direction du R. P. Gabriel Destrempe, O.M.I.

On sait que l'Apostolat des Malades a reçu les plus hautes approbations de LL. EE. les cardinaux Villeneuve et Antoniutti et de Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

Au cours de l'été dernier, de grandioses célébrations présidées par le R. P. P.-H. Barabé, O.M.I., provincial des Oblats (Québec), ont eu lieu au Sanctuaire de N.-D. du Cap. Et tout dernièrement, le R. P. Gabriel Destrempe, O.M.I., Directeur du Secrétariat Canadien de l'A.M., se rendait en Hollande afin de participer aux manifestations qui se sont déroulées à Bloemendaal (concélébration en présence de centaines de malades) et à Aerdenhout (sessions d'études), pour commémorer ce 40e anniversaire de fondation de l'A.M.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Prendre soin de son corps c'est bien sûr le conserver en bonne santé. Nous ne sommes pas complètement à l'abri des microbes et des maladies qui finiront par venir à bout de notre résistance, mais nous pouvons éviter bien des ennuis et des complications en observant les règles de l'hygiène qui se résument en quelques mots: le grand air, le repos, la saine alimentation et l'exercice. Comme les poissons sont faits pour respirer dans l'eau, nous sommes faits pour respirer de l'air pur. Nous devons aussi nous nourrir sainement pour fournir le combustible nécessaire à notre organisme, et nous devons prendre de l'exercice car, comme les perles ternissent quand on les laisse au fond d'un tiroir, notre corps s'engourdit et nos forces se perdent quand nous ne prenons pas d'exercice. Soigner son corps, cela veut dire aussi le garder propre par un usage quotidien de l'eau et du savon, et pour les femmes, le parer, sans en devenir idolâtres, au détriment de l'âme.

✦ ✦ ✦

— Il est fou de moi.
— Ah bon, et toi?
— Moi, je me fous de lui.

✦ ✦ ✦

Une solution de bicarbonate de soude nettoie merveilleusement les tapis. On laisse reposer environ 10 minutes sur le tapis et on frotte ensuite avec une brosse raide.

✦ ✦ ✦

Si vous voulez vos légumes en conserve (petits pois, carottes, etc.) plus savoureux et plus digestibles, ajoutez à leur jus de cuisson une pincée de sucre en poudre.

✦ ✦ ✦

Pour faire tenir une vis à bois dans du plâtre, creusez un trou un peu plus grand que la vis et insérez une cheville de bois. Percez un trou dans la cheville et insérez la vis.

✦ ✦ ✦

— Monsieur l'agent, venez vite. Il y a un garçon qui se bat avec mon frère depuis une demi-heure.
— J'y vais, mais pouquoi as-tu attendu si longtemps pour me prévenir?
— Parce que jusqu'à présent c'était mon frère qui avait le dessus.

✦ ✦ ✦

L'ammoniaque liquide est bonne pour le nettoyage des meubles et tapis. Mais ayez la précaution de toujours frotter en rond pour éviter les cernes.

✦ ✦ ✦

Quand deux amis puisent dans une seule bourse, l'un chante et l'autre pleure.

Proverbe espagnol.

✦ ✦ ✦

Lorsqu'une recette contient une certaine quantité de beurre fondu, mesurez le beurre avant qu'il soit fondu et non après.

✦ ✦ ✦

Si des légumes, ou même des pâtés, brûlent dans une casserole, retirez-la immédiatement du feu. Laissez refroidir la casserole dans l'eau froide, pendant quelques minutes, avant de verser le contenu dans une autre casserole.

✦ ✦ ✦

— Puisque tu reviens de Londres, dis-nous, la cuisine est-elle bonne?
— Oh! c'est simple: si c'est chaud, c'est de la soupe, si c'est froid, c'est de la bière . . .

✦ ✦ ✦

Un peu de sucre saupoudré sur un pouding encore chaud empêche de former une peau.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Avoir les bronches.

Ce qu'on doit dire: Souffrir de bronchite.

Patron imprimé

9266 10-18

by Marian Martin

Numéro du patron: 9266
Grandeur: 10 à 18
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Les égratignures

Même les petites égratignures sont dangereuses si on les néglige et qu'elles s'infectent. Il faut nettoyer toute plaie et la recouvrir d'un pansement aseptique aussitôt que possible. Dans le cas des coupures et des brûlures légères, on se servira de petits pansements préparés d'avance. Il est sage d'avoir à portée de la main une trousse de premiers soins qu'on utilisera en cas d'urgence. Ayez une trousse à la maison, au bureau, à la maison de campagne et enfin dans la voiture.

Tarte aux pommes et au fromage

1 abaisse de tarte de 9 pouces
3 c. à table de beurre fondu
⅔ tasse de sucre
5 tasses de pommes tranchées
1 c. à table d'amidon de maïs
½ c. à thé de cannelle
1 tasse de fromage Cheddar moyen, râpé

Préparer l'abaisse et en foncer l'assiette à tarte. Verser le beurre fondu sur les pommes et mêler pour les enrober. Mêler sucre, amidon de maïs et cannelle. Saupoudrer 2 cuillérées à table de ce mélange sur l'abaisse et ajouter le reste aux pommes. Verser le tout dans l'abaisse. Faire cuire dans un four de 450°F, jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 25 minutes. Retirer la tarte du four et parsemer de fromage râpé. Retourner au four 2 à 3 minutes, jusqu'à ce que le fromage fonde. 6 portions.

Variation: Omettre le fromage, préparer une meringue en utilisant 3 blancs d'oeufs et 6 cuillérées à table de sucre. Incorporer 3 c. à table de noix hachées. Garnir la tarte de la meringue et dorer au four 2 à 3 minutes.

Le troisième repas compte lui aussi

Votre bilan alimentaire quotidien est incomplet tant que vous n'avez pas diné. Dans beaucoup de familles canadiennes où plusieurs membres sont absents le midi, le troisième repas de la journée est un repas substantiel, complet. D'autres foyers où l'on prend un bon déjeuner le midi, se contentent, le soir, d'un repas léger et moins élaboré. Quel que soit le nom que vous lui donniez — diner ou souper — le troisième repas de la journée joue un rôle important dans votre alimentation. Il doit vous procurer tous les aliments essentiels à une bonne santé, que vous n'avez pas consommés au petit déjeuner et au déjeuner. Le repas du soir n'est pas seulement l'occasion de "passer les restes". C'est un repas qui a chaque jour un rôle précis à jouer dans votre alimentation.

Un bon diner comprend d'ordinaire une soupe ou un jus; un mets en casserole à la viande, au poisson, à la volaille, au fromage ou aux oeufs; du pain ou des petits pains; des fruits et une boisson quelconque. On peut varier considérablement ce modèle de diner, rien qu'en choisissant des aliments différents au sein de chaque groupe. L'addition de suppléments, tels que biscuits, gâteaux et marinades, dépendra du budget, de l'appétit et des préférences de chacun. Mais quels que soient vos menus, veillez à ce qu'ils soient hautement nutritifs. Assurez-vous que chaque membre de la famille prenne quotidiennement trois repas comprenant les quatre groupes d'aliments essentiels à une bonne santé.

Un scalpel qui coupe sans faire saigner

Une équipe américaine de médecins et d'ingénieurs tente de mettre au point un bistouri qui permettrait une chirurgie sans saignement, grâce à une lampe gazeuse en forme d'aiguille si chaude qu'elle vaporiserait instantanément les tissus du corps. Ce bistouri sera fait d'une matière qui ne se trouve que dans le soleil et les étoiles (mais qu'on espère sans doute synthétiser, à moins qu'on aille l'y chercher).

L'appareil nécessitera une mise au point précise car la chaleur intense qu'il dégagerait, non seulement supprimerait les hémorragies, mais "souderait", "plomberait" immédiatement la cicatrice. On pourrait alors s'attaquer facilement à des organes comme le foie, sans crainte d'hémorragies diffuses.

Le nom de ce bistouri: "Plasma-Arc scalpel". Le mot plasma n'a rien à voir avec le sang, c'est aussi le nom d'un quatrième état de la matière, telle qu'elle existe dans le soleil, les étoiles et les queues de comètes. Les plasmas possèdent une énergie puissante et contiennent des charges électriques qu'on peut espérer concentrer et diriger, comme on le fait pour le courant électrique.

Dieu se moque des moqueurs; aux humbles il donne sa faveur. (Prov 3, 34)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Billet du jeudi

Comment travaillait Daniel-Rops

Daniel-Rops, qui vient de mourir, laisse une oeuvre si considérable qu'on en reste médusé.

Une cinquantaine de volumes, dont sa célèbre **Histoire de l'Eglise**, qui en compte onze et pour laquelle il avait rassemblé les notes nécessaires à deux autres.

Voilà qui paraît incroyable, si l'on sait que l'écrivain était de petite taille et malingre, d'une santé minable.

On sait qu'il débuta dans l'enseignement et fut professeur pendant vingt-deux ans, de 1923 à 1945.

Il était licencié en droit et en histoire, avait un diplôme d'études supérieures en géographie, — après avoir étudié sous Raoul Blanchard — et il était agrégé de l'Université de Lyon.

A un lycée, où il se présenta un jour pour prendre charge d'une chaire, il fut accueilli par des chuchotements, des rires, même des ricanements, des propos insolents ou presque.

Il regarda l'heure à son poignet, leva le bras et dit:

— Messieurs, je vous accorde cinq minutes pour vous moquer à votre aise de mes misères physiques.

Les potaches se rendirent compte que leur nouveau maître n'était pas homme à se laisser intimider.

Il n'eut jamais d'élèves plus sérieux et consciencieux.

• • •

On aura remarqué qu'il prend, dans ses photographies, une attitude assez désagréable, la tête penchée de côté et par en arrière, comme s'il jouait au m'as-tu-vu.

Il n'en est rien.

Il souffrait d'une sorte de ptose, qui se traduisait chez lui par une chute des paupières, l'obligeant à une pose avantageuse, sans quoi il voyait à peine devant lui.

Cela étant, il fut un modèle d'ordre et de discipline.

Rien chez lui n'était laissé au hasard, ni à l'improviste.

Il vivait l'hiver à Neuilly, près Paris, et durant la belle saison au pied des Alpes, sur une rive du lac Bourget, dans sa magnifique propriété de Tresserve.

Aux deux endroits, il travaillait comme dix et il n'y paraissait pas toujours, ayant du temps pour des tas de choses.

En marge de son oeuvre, il dirigeait deux revues, dont **Ecclesia**, prononçait des conférences, ne refusait à personne un article ni une préface, répondait à de multiples lettres.

Il n'avait qu'une secrétaire et non une armée de scribes à son service, comme on aurait pu le croire, comme on l'a peut-être dit.

• • •

Son oeuvre monumentale s'explique par la rigoureuse discipline à laquelle il s'astreignait, et sa longue habitude d'accumuler des notes.

Levé chaque matin à sept heures, il s'asseyait à huit à sa table de travail, ne la quittait qu'à une heure de l'après-midi.

Il travaillait alors à l'ouvrage en train, utilisant notes, fiches et références à portée de la main, son travail de recherches étant complété depuis longtemps.

Il écrivait à la main, passait ensuite son texte à sa secrétaire, qui le tapait à la machine.

Son après-midi, il le consacrait à ses amis, aux articles et à la correspondance, à la lecture.

Sa méthode n'était pas moins efficace que son labeur acharné, et il tenait sa technique d'hommes aussi en vue que le grand géographe Raoul Blanchard et Henri Focillon, illustre dans l'histoire de l'art.

Il allait droit aux oeuvres fondamentales, s'abandonnait à recherches et compilation de notes, pendant un an ou plus, avant de commencer le livre qu'il possédait dans sa tête.

Vladimir d'Ormesson, son collègue à l'Académie, écrivait au lendemain de sa mort:

"Miracle d'énergie. Miracle de volonté. Voilà ce que la nature humaine est capable d'accomplir, quand une grande force spirituelle l'habite. Nul n'aura jamais démontré avec plus d'évidence la toute-puissance souveraine de l'âme sur le corps. A cet égard, Daniel-Rops n'aura pas été seulement un cas. Il est une leçon."

L'ILLETTRE.

Valeur du fromage

Est-il nécessaire de rappeler aux Canadiens la valeur nutritive du fromage? En effet, le Canada fabrique lui-même quelques fromages réputés.

Le fromage est l'un des aliments les plus anciens de l'humanité, mais on ignore comment on l'a découvert ou inventé. C'est une denrée précieuse aux nombreux usages, toujours délicieuse, qui se mange avec plusieurs variétés d'aliment ou qu'on grignote seul.

Sous-produit du lait, le fromage est une forme concentrée des éléments les plus importants du lait: protéines, calcium et riboflavine. Il devrait occuper une place régulière dans l'alimentation des enfants et des adultes.



Q. — Y a-t-il un moyen de se faire rembourser l'argent payé pour un motel lorsque, pendant deux nuits consécutives, on n'a pu dormir ni même se reposer à cause du bruit que faisaient les voisins? Nous étions très fatigués et avons porté plainte mais sans résultat. — **Joués.**

R. — Je crois que, dans un tel cas, le propriétaire ou le gérant aurait dû, s'il avait voulu être aimable et s'attirer une bonne clientèle, vous donner un escompte convenable. Puisqu'il n'a pu faire cesser le bruit, ou ne s'est peut-être pas donné la peine d'essayer de le faire, il devait certainement vous offrir une compensation. Il aurait fallu, cependant, que vous réclamiez immédiatement, car il est trop tard maintenant que vous êtes rentrés chez-vous. Je ne sais pas s'il existe une loi qui protège les voyageurs contre ces ennuis. Si ce motel fait partie d'une chaîne, vous pouvez écrire au bureau-chef et expliquer la situation. Je sais que ces organisations sont très particulières et vous obtiendrez peut-être quelque chose. De toute façon, le gérant recevra certainement un avis de la compagnie et changera son attitude à l'avenir.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-ce vrai qu'il n'est pas nécessaire d'être Canadien pour avoir droit de vote aux élections fédérales? On m'affirme avoir entendu dire cela à la radio dernièrement. Merci. Vos conseils sont toujours très utiles.

Bérengère.

R. — J'ai été surprise moi-même d'entendre les mêmes renseignements à la radio peu avant les élections. On donnait un bon nombre de conditions qu'il fallait remplir afin d'avoir ce droit de vote. Pour vous mettre au courant de ces conditions, il vous faudrait consulter l'acte concernant les élections ou l'officier-rapporteur du bureau de scrutin où vous êtes allée voter. Merci de votre appréciation du courrier. Je suis heureuse d'avoir pu vous intéresser.

☆ ☆ ☆

Q. — Je terminerai ma douzième année scolaire en juin prochain et j'aimerais beaucoup entrer à l'école des infirmières d'un grand hôpital catholique. Croyez-vous qu'on m'acceptera si je fais ma demande dès maintenant et si mes qualifications sont à la hauteur des exigences nécessaires? Je ne suis pas catholique. On me dit que je risque fort de me voir refuser. J'en doute, mais vous pourriez sans doute me renseigner. J'ai l'avantage de parler et d'écrire trois langues couramment. — **Lilli.**

R. — On vous a mal renseignée, ma jeune amie. Il y a dans les hôpitaux catholiques un grand nombre d'étudiantes de toutes les religions imaginables. Si vos aptitudes, votre caractère et votre éducation remplissent les conditions d'admission, je ne doute pas que vous soyez acceptée. Le fait que vous soyez polyglotte comptera beaucoup en votre faveur, car trop souvent hélas, certains patients ne peuvent se faire comprendre et on doit chercher partout parmi les membres du personnel, une personne capable de les interpréter. Je vous conseillerais de vous présenter dès maintenant chez la directrice de l'école des infirmières de l'hôpital où vous désirez étudier. Ecrivez ou téléphonez pour qu'elle vous fixe un rendez-vous. Elle se fera sans doute un plaisir de vous envoyer d'abord le prospectus, qui vous expliquera les grandes lignes des conditions requises, puis vous pourrez en discuter avec elle, lorsqu'elle vous recevra. De cette façon, vous serez fixée et n'aurez plus qu'à terminer votre année scolaire en obtenant les meilleurs résultats possibles. Je vous félicite du choix que vous avez fait pour votre carrière. Le soin des malades est une grande charité, même si les infirmières sont bien rémunérées. Elles le méritent, allez. Elles se dévouent tellement, et valent vraiment leur pesant d'or pour le patient qui souffre et dont elles cherchent, nuit et jour, à apaiser les douleurs. N'ayez aucune crainte de vous voir refuser l'entrée pour cause de religion, et bonne chance.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 32

Son interlocuteur, cependant, continuait:

— Si tu avais fréquenté ces lieux, il y a quelques jours, tu aurais pu y rencontrer ma troisième acheteuse, la femme aux sourcils laqués. Je t'assure qu'elle pontait ferme et gagnait d'une manière révoltante. Discrètement, je me suis informé. C'est l'épouse d'un savant anglais, richissime d'ailleurs, venu se reposer sur notre côte, sir Reginald Jenning. Ils nous ont quitté pour l'Algarve, où leur yacht les a précédés.

José Augusto sentit ses cheveux se hérisser. Il empoigna le maroquinier par les revers de son veston.

— Es-tu sûr de tout cela? En es-tu bien sûr?

L'autre se prit de rire.

— Sûr comme je te vois blême et bouleversé. L'affaire des porte-documents te passionne encore. Il me semble . . . Mais lâche-moi!

— Oui, je te lâche . . . Merci de ton renseignement. Au revoir!

Les compagnons de José Augusto les entouraient, il les écarta.

— Au revoir, vous tous, Ne vous préoccupez pas de moi. Je prends l'auto, vous rentrerez en taxi.

— Quand te revoit-on?

— Peut-être jamais!

Un hourvari accueillit ces paroles sans qu'il en fût affecté. Il s'élança hors de la salle de jeu pour bondir au volant de sa Mercedes.

• • •

A Sao Bras, Valérie s'efforçait d'observer un emploi du temps strict.

Levée de bonne heure, afin de profiter des heures fraîches, elle déjeunait sur une terrasse avec Calixte, qui se retirait ensuite dans le salon séparant leurs chambres. Il en fermait soigneusement les volets et là, dans une demi-obscurité, travaillait, lisait ou se reposait à son gré.

Elle le quittait et, en voiture, gagnait la plage, solitude de sable blanc, tapis sans fin tendu aux grandes vagues tièdes pour qu'elles s'y ébattent.

Sous sa robe de cretonne, Valérie était en maillot. En un tournemain, elle se dévêtait, se coiffait d'un bonnet et courait vers le flot. Nager la détendait. Elle n'appartenait plus qu'au bonheur physique de lutter contre l'eau glauque frangée de neige, les yeux clos remplis de la lumière rose qui filtre à travers les paupières.

Elle revenait s'étendre sur le sable. Personne ne se risquait jusque-là. Elle choisissait pour son bain, au-delà des guinguettes, un coin où les pêcheurs ne tiraient jamais leurs barques bariolées.

Sur le chemin du retour, elle traversait Loulé où elle s'arrêtait. Elle en aimait le jardin qui surplombe les toits à belles cheminées blanches et précieuses comme des stèles de stuc ciselées. Elle y effectuait toujours des achats: vanneries, nattes, galons de laine rouge qui servent aux bourreliers à orner les harnais pimpants de l'Algarve.

Elle saluait de vieilles femmes juchées sur des bourricots. Elles portaient le voile noir tombant sur les épaules et maintenu sur la tête par l'éternel chapeau de feutre qui semble l'héritage d'un époux défunt.

L'air frappant le visage de Val soufflait d'un grand feu blanc, au bout de la route incandescente, sous les oliviers tordus dans la fournaise. Elle se ruait vers ce feu, avec le désir d'y consumer l'amour impossible qu'elle s'obstinait à ne pas admettre.

Suffocante, elle s'arrêtait parfois à une église. Elle s'y jetait dans l'ombre des parois glacées d'azulejos, au bleu d'eau profonde. C'était un réservoir de fraîcheur, une piscine mystique, où elle se revigorait le temps de murmurer une imploration, afin d'être soutenue dans sa volonté de sacrifice.

Elle atteignait enfin la posada. Au repas, elle retrouvait les aimables Jenning, avec lesquels Calixte et elle s'attardaient à bavarder, à l'heure du café exquis et fort.

Pendant la sieste, elle écrivait à Alban, puis, la conscience plus calme, elle parvenait à sommeiller. Dans la soirée, elle entraînait son père jusqu'à Olhao, petite ville étrange aux mille terrasses arabes.

Après le dîner, l'usage s'était établi d'une promenade dans l'auto des Jenning sur les routes des serras. L'énorme voiture américaine tanguait et dérivait autour de Sao Bras, puis, vers minuit, revenait se ranger près de l'hôtel, à l'ombre nette du moulin à vent enfariné de clair de lune.

Valérie se réjouissait de la croisière sur le Regina. Elle romprait la monotonie de cet emploi du temps.

A l'usage, les Jenning s'étaient révélés plus discrets que leurs premières avances ne l'avaient fait supposer. Sir Reginald, par exemple, n'avait jamais abordé, comme il en avait été formellement convenu, de sujets scientifiques avec Calixte.

Quant à Diana, une fois l'idée de la croisière acceptée par Val et son père, elle s'était gardée de leur manifester une sympathie trop encombrante. Les parlottes de la méridienne et les randonnées nocturnes lui suffisaient à manifester de courtoises attentions. Elle avait même offert à Val une écharpe balinaise, dont celle-ci aimait à emprisonner ses cheveux.

La veille du jour fixé pour la sortie en yacht, Diana, après le déjeuner, expliqua aux Lambercy:

— Mon mari et moi, nous vous précéderons à Faro, dès aujourd'hui, où nous vous attendrons à bord demain, vers cinq heures. Un télégramme reçu ce matin change nos dispositions. Nous ne reviendrons pas à Sao Bras. Nous demeurerons à bord pour remonter vers Lisbonne. Un de nos hommes d'équipage nous ramènera là-haut la voiture.

Sir Reginald intervint à son tour:

— Je suis contraint de rentrer à Londres.

— Nous serons au regret de manquer cette promenade en mer, interrompit M. Lambercy, mais si vous avez des obligations, ne vous occupez plus de nous.

L'Anglais émit un drôle de petit rire.

— Je ne veux pas pour autant renoncer à cette navigation ni vous en priver. Je tiens à doubler la pointe de Sagres. A l'aller, la traversée de l'Alentejo torride m'a fatigué. Nous nous séparerons après vous avoir ramenés sains et saufs, j'espère, à Faro.

Val précisa à son tour:

— Nous étions convenus, père et moi, de partir ce soir pour une excursion, nous ne coucherons pas ici et ne rentrerons vers Faro que pour vous rejoindre sur votre Regina.

Aimable, elle ajouta:

— La posada, sans vous, perdra de son attrait.

Diana convint:

— C'est vrai, nous nous étions bien adaptés les uns aux autres. Bah! nous aurons l'occasion de nous revoir . . . j'en ai la conviction.

Elle sourit, découvrant des dents serrées et fines de petit carnassier cruel.

— Demain, arrivez dès que possible. Le plus tôt sera le mieux.

Lorsque les Jenning se furent retirés pour la sieste, Valérie admit:

— Ils mettaient une présence dans cet hôtel où nous n'avons pas rencontré un seul de nos compatriotes. J'ai eu du mal à surmonter, au premier abord, une aversion inexplicable vis-à-vis de Diana, surtout. Son visage est étrange, tantôt inexpressif et glacé, tantôt mobile et grimaçant à la façon des masques extrême-orientaux. Ses sourcils épilés et tracés au pinceau accentuent encore cette impression.

"Quant à sir Reginald, c'est un parfait gentleman, sous les apparences un peu effrayantes de la momie de Sésostris, mais on s'y habitue.

Valérie dégusta sa dernière gorgée de café.

— Lorsqu'ils seront partis, j'aurai hâte de les imiter. Ce pays est infiniment séduisant, mais je me languis de reprendre notre vie normale à Paris.

Elle soupira.

Ses efforts pour oublier José Augusto restaient vains et elle accusait le climat de l'Algarve de ne point l'aider à détruire en elle le souvenir du jeune Portugais. A Paris, rien n'évoquerait plus José Augusto.

Elle reprit:

— D'ailleurs, si je me fie aux dernières nouvelles reçues de Théméricourt, nous ne devrions plus rester longtemps sans recevoir une lettre de rappel ou un télégramme.

Calixte approuva:

— En effet, tout se passe sans incidents, là-bas. Quant à nous, ici, nous profitons d'une tranquillité parfaite. A croire que, depuis le Guincho, nous avons déjoué la sagacité de nos tourmenteurs.

— Comment, depuis le Guincho? Tu veux dire Sintra?

M. Lambercy rougit dans l'ombre.

— Oui, c'était un lapsus; depuis Sintra, tu as raison. En tout cas, lorsque je travaille dans le petit salon de Sao Bras, j'ai la conviction d'être isolé, protégé par le soleil qui, autour de mon refuge ombreux et frais, monte la garde avec des armes flamboyantes. Je m'y rends de ce pas goûter à la paix que je viens de vanter et ce, quitte à m'endormir sur mes papiers.

Valérie remarqua avec amertume:

— Constate que tu n'avais pas besoin de demeurer à Montijo pour avoir la conviction d'être à l'abri.

— Ah! à Montijo, c'était autre chose!

Et le vieil homme avoua:

— Il y avait là un "forcado" du nom de José Augusto qui, lui, aurait pu nous défendre!

Val eut un pauvre sourire.

— Décidément, le senhor Sousa da Silveira t'a enjôlé. Endors-toi rapidement, car j'irai te réveiller vers seize heures. Nous partons en excursion ce soir.

• • •

Le Regina, mouillé arrière à quai, mâts blonds aux voiles carguées, battait pavillon britannique.

Laqué, étincelant, il paraissait immobilisé dans un bassin figé: plaque de saphir sertie par les jetées blanches. Quelques gosses, secs et noirs comme des grillons, béalent devant John, négligemment accoudé au bastingage près de la légère passerelle d'accès.

De son bonnet à ses espadrilles, lui aussi resplendissait ainsi que neige au soleil. Seules, une mèche pleureuse et des lunettes tachaient de goudron son masque impassible. Il guettait l'arrivée des Lambercy.

La Floride tourna et vira quelques minutes sur le port. Valérie cherchait un endroit propice où garer. Elle choisit une chaussée à l'ombre d'un jardin, puis, après avoir fermé la voiture, elle tapota le capot comme on caresse une bête familière.

— Attends-nous patiemment, ma belle, et ne te fais pas enlever.

Elle saisit le bras de Calixte et, soudain, aperçut le yacht.

— Fichtre, en Angleterre, la physique entretient bien ses serviteurs! Combien mesure ce bateau? Vingt, vingt-cinq mètres? Deux mâts . . . Comment les nommer? Je me sens vraiment ignare!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 51—No 33

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHAMBRES ET PENSION pour 2 hommes qui travaillent. Près arrêt d'autobus. Signaler: CH 7-9910. 32-210-34C.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfant pour Windsor Park. 3 petites filles, une au jardin d'enfants. Pas de bébé. 8 h. 30 à 5 h. 30. Appeler 233-6127 après 6 h. ou samedi et dimanche. 33-221-T.F.

ON DEMANDE — Jeune fille sérieuse pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de la préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privée, téléviseur, bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête, fiable. On demande références. Signaler: 233-7403. 32-205-33C.

AUDITIONS — Les 22 et 23 novembre, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Bois, cuivres, batterie et piano pour la musique de la Gendarmerie royale du Canada. Célibataires âgés de 18 à 29 ans — se présenter en personne avec instrument; téléphoner au SU 3-7201 ou écrire pour rendez-vous à Gendarmerie royale du Canada, 1091, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba.

ON DEMANDE — Chambre avec pension pour jeune banquier, dans foyer de langue française. Signaler après 6 h.: GR 5-1993. 33-212-34C.

A LOUER — Norwood. Une partie d'un immeuble d'affaires. Signaler: GL 3-7454. 33-220-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, 2 pièces. Réfrigérateur et petit poêle. Près autobus. Conviendrait à 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er décembre. Signaler: CE 3-4546. 31-192-33C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

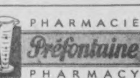
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood. Chambre meublée avec commodités pour faire la cuisine. Pour homme, de préférence. Stationnement pour auto. Signaler: 233-7743. 31-199-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces, poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Stationnement. Signaler: 233-7965. 32-203-34C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-6329. 21-902-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. Signaler: 233-6819. 28-128-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. Signaler: WH 3-9024 après 6 h. 31-181-T.F.

A LOUER — 3 acres de terrain avec bungalow moderne, meublé en partie, téléphone, électricité, eau courante, égout. Porcherie, électricité, eau courante, installation pour élever 1,400 petits cochons ou finir de 600 à 700 par année. Autobus scolaire, courrier, autobus passe à la porte, sur pavé no 5. 20 milles à l'est de Saskatoon. 4 milles de l'église et écoles canadiennes-françaises. Grades 1-12. Pour information, écrire ou téléphoner à Clotaire Denis, fils, St-Denis, Sask. Téléphone: Vonda 2-13. 33-225-35P.

A LOUER — Rue Ritchot. Appartement privé non meublé: 4 pièces. Laveuse, séchoir, stationnement inclus. Possession immédiate. Signaler: CE 3-3976 ou 233-5871. 33-201-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces, près pont Provencher. On désire 1 ou 2 personnes d'âge moyen, très propres, tranquilles, honnêtes, sachant respecter propriété et droits des autres. 153, rue Masson. 32-211-34C.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 5 pièces. Eau chaude et froide. Possession immédiate. Pour tous renseignements, s'adresser à Aimé Landry, téléphone: Lorette 279. 32-207-33C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, antenne tous canaux. Près écoles et centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. Signaler: CH 7-6436. 28-129-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, soubassement fini. Signaler: 256-5435. 33-224-33C.

A LOUER — 154, rue Des Meurons, angle Dubuc. Chambre meublée. Jeune homme ou jeune fille de préférence. Pension si désiré. Signaler: 233-6438. 33-223-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Près autobus. Central. Place de stationnement. Libre: 1er décembre. Signaler: CH 7-3067. 33-222-33C.

A LOUER — Rue Langevin. Appartement meublé: 3 pièces. Possession immédiate. Signaler: GL 2-5404 ou 233-1437, ou appeler concierge: 233-1967. 33-218-33C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée, pour fille. S'adresser à: 183, blvd Dollard, ou signaler: 233-2108. 33-216-34C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Appartement: 4 pièces, au 2e étage. Chauffage non inclus. S'adresser à: Couture Motors, St-Boniface, CH 7-3955. 33-214-33C.

MAISON A VENDRE, PROPRIETAIRE TRANSFERE. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 45' x 120'. Possession: 1er janvier 1966. Prix raisonnable. 262, rue Des Meurons. Signaler: 247-8097. 33-227-T.F.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Agathe, Man., centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 33-213-35C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

CHAPEAU BAS!
LA CAISSE DE PRÊTS BNE OFFRE LE MOYEN ÉCONOMIQUE D'OBTENIR UN PRÊT AVEC ASSURANCE-VIE
CAISSE DE PRÊTS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements. Signaler: 233-2385. 33-215-35C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9610. 27-118-T.F.

A VENDRE
Somerset, Man. Centre canadien-français. Maison: stuc, 5 pièces. 1,300 pieds carrés. Chauffage automatique: eau. Tapis mur à mur dans salon, fini en acajou. Garde-robe fini en cèdre. Armoires en acajou. Salle de récréation et buanderie à la cave. Garage sur grand lot. En face de l'école secondaire. Titre clair. Possession immédiate. Comptant requis substantiel. A termes. Appeler Georges Trottier: Carman SH 5-2378. 30-165-33P.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

A VENDRE
St-Laurent, Man. — Café et station-service sur grande route achalandée. Equipement complet. Logis de 10 pièces. Eau courante, fournaise au gaz. Bonne entreprise profitable. Si vous cherchez une entreprise où vous serez votre propre maître, voyez celle-ci. Les intéressés doivent s'adresser à: Adrien Chartrand, St-Laurent, Man., ou appelez Henry-O. Richaud, St-Norbert: 453-6367.
HENRY'S REAL ESTATE
33-219-35C.

A VENDRE
St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-195-33C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles. Maintenant seulement $9,400.

St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-189-33C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.

A VENDRE

ST-VITAL
Près école St-Eugène. Charmant petit bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bon chauffage: eau chaude, gaz. Grand lot: 50' x 220'. Garage. Plein prix: $9,500 avec $1,000 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex, très bonne localité. Finition: stuc et plâtre. Très bon état. Revenu mensuel: $130. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.

ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-197-33C.

ON DEMANDE
Institutrice pour 2e année à l'école indienne catholique de Lestock, Sask. Résidence et repas à l'école. Dame ou jeune fille ayant sa 12e année. Communiquer à St-Boniface au numéro 233-1014 ou appeler le Père principal, Lestock, Sask., numéro 29. 33-217-33C.

JEUNE FILLE
de langue française demandée
Aimant enfants, expérimentée, pour aider mère aux soins des enfants dans foyer du centre de Winnipeg. Toutes commodités. Chambre privée avec TV. Bons salaire et temps libre. Signaler: 284-0021. 33-226-33C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
31-194-33C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre?

ST-BONIFACE — $21,500
Magasin avec logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus autre logis en haut, $70. Soubassement complet. Gaz. Idéal pour n'importe quel commerce. Près parc et école Provencher.

ST-BONIFACE — $8,400
1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
31-191-33C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE
Lorette — Centre du village. Bonne maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — Rue Monck. Duplex: 11 pièces. Bonne condition. Revenu: $105, plus logis pour propriétaire. Vendrait ou échangerait sur petit bungalow.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-187-33C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE
300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface

A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille, stuc. $7,000. Aubaine. Doit être vendue. 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Site de choix. Soubassement ¾. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces, 1 chambre à coucher et salle de bain au 1er, 2 chambres en haut. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Lot: 50'. Près écoles. Garage double. $3,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Louis Riel. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation, chauffage moderne: gaz. Fenêtres et portes aluminium. Auvents, jardin, garage. Site de choix. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Rue Clermont. Bungalow moderne: 5 pièces. Cuisine ultra-moderne. Poêle et four encastrés. Chambre supplémentaire au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: gaz, eau chaude. $3,500 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Monck. Doit être vendue. Seulement $10,500. 5½ pièces. Intérieur nouvellement décoré. Sous-sol complet. Chauffage: eau chaude. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Masson. Triplexe. Chaque logis complètement privé. 3 plomberies. Revenu mensuel: $205. $3,000 comptant. Balance à termes.

Appeler CEdar 3-5845
31-190-33C.

ON DEMANDE
Un propagandiste
pour le plan de Sécurité familiale de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.
La responsabilité du propagandiste est de recueillir des adhésions au plan de Sécurité familiale.
*Pour plus de renseignements communiquer avec M. Maurice Gauthier, 577, rue Des Meurons ou téléphoner CH 7-2516.
Spécifier: âge, expérience, salaire désiré.

Au Sacré-Coeur

Déjeuner-communion

Le dimanche 24 octobre eut lieu le déjeuner-communion mensuel des Dames de Ste-Anne de la paroisse. A cette réunion se fit l'élection du nouveau comité. Mme O. Fortier fut réélue présidente, Mme A. Boucher fut élue vice-présidente, Mme A. Maitre, trésorière, et Mme J. Château, secrétaire. Un cordial merci fut adressé par Mme la présidente aux dames sortant de charge, soit Mmes N. Pelland, M.-A. Allarie et J. Cayer.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche 21 novembre, il y aura réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Ce sera notre assemblée de nominations pour les officiers de la Société pour 1966.

Donc à 2 h. 30 dimanche au local habituel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Visiteur

Un frère de la Saskatchewan nous honorait de sa présence à l'assemblée du 11 dernier. Bravo pour le frère Lalonde, de Zenon Park. Souhaitons qu'il ait beaucoup d'imitateurs. Ils seront toujours accueillis à bras ouverts.

Publications malsaines

Un rapport, parmi beaucoup d'autres, suscita l'intérêt général. C'était celui du comité des Activités religieuses, rédigé avec un soin méticuleux par son président, le frère Jacques Roy.

Le Conseil d'Etat fait en ce moment une étude profonde sur les moyens à prendre pour enrayer le flot de publications pornographiques ou autres à la portée des adultes seulement. Le danger actuel existe surtout pour nos enfants qui peuvent se procurer ces brochures sans aucune difficulté. En avocat averti, le frère Roy nous exposa les problèmes légaux et autres auxquels ce comité est en butte avant de pouvoir arriver à une solution de ce grave problème. Les puissants distributeurs de ces saletés se servent précisément de la loi pour continuer leur oeuvre néfaste. Nos frères séparés seront des alliés puissants pour appuyer notre travail en ce comité dénommé: "Ligue chrétienne de la décence". Une solution s'impose et sera trouvée sous peu.

La Sadie Hawkins

Grande soirée samedi prochain le 20 novembre. Venez en foule, accompagnés de vos dames. Danse, bonne musique, rafraichissements et le tout au taux minime de $1.25. Le tout se déroulera en la grande salle de l'école du Sacré-Coeur. Ne vous trompez pas de porte. Ce n'est pas à la salle Guertin! Il y aura foule car plusieurs autres Conseils nous promettent d'y venir. Cette soirée est ouverte au grand public.

A Ste-Agathe

Une autre activité, strictement pour les frères, sera votre prochaine assemblée du 25 novembre. Elle aura lieu à Ste-Agathe. Le départ par autobus se fera de nos salles à 7 h. 45 du soir avec bref arrêt à St-Norbert. Nous sommes si bien reçus en ce sous-conseil que tous voudront participer à cette joyeuse sortie.

"Chatte" et coupe

Verrons-nous à Ste-Agathe enfin ce que quelques-uns dénomment la chartre (ouais! ça sent la prison) et que d'autres nomment simplement: charte. Nos gens de Ste-Agathe, eux, l'ont baptisée: "chatte absente". La coupe décernée en août au même endroit à Siméon Garet, gravée probablement à New Haven et maintenant sous les neiges de la rue Kenny aura-t-elle le même triste sort? Qu'en penses-tu, André Rousseau?

Çà et là

Les allumettes de la salle St-Amant se vendaient bien et le tirage fut gagné par le frère St-Laurent.

Bistouri.

A VENDRE

NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE
Village. Maison: 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-CHARLES, MAN.
Propriétaire transféré. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. Chauffage: huile. Tapis mur à mur. Grand lot. Près église et école. Prix réduit à $9,800 avec $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
31-196-33C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ZEPHERINE CHARTIER, late of the Post Office of Aubigny, in Manitoba, deceased, widow of Noel Chartier, late of the same place, Farmer, also deceased.

All Claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface 6, Manitoba, on or before the 28th day of December, A.D. 1965.

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 15th day of November, A.D. 1965.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Administrator.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
31-193-33C.

Plage Albert
Lots disponibles sur nouvelle rue près de la chapelle et du lac.
Pour tous renseignements, signaler 947-0404.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Fêtez la Noël en n'oubliant personne!
LOUEZ l'argent nécessaire de CRESCENT
Payez vos emplettes au comptant! Achetez tout le bonheur sur votre liste de cadeaux et célébrez un Noël tout blanc!
Louer de l'argent chez Crescent, c'est le moyen pratique et agréable de vous procurer l'argent nécessaire. De $50 à $3,000 ou plus, pour une semaine, un mois, une année ou encore plus longtemps. Des clients ont déjà loué leur argent en 10 minutes seulement. Téléphonez-nous et votre argent sera prêt dès que vous passerez au bureau.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

AUDITIONS

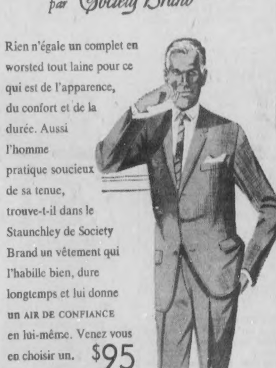
Musique de la Gendarmerie royale du Canada
Les 22 et 23 nov., de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
CUIVRES, BOIS, BATTERIE et PIANO

Célibataires, âgés de 18 à 29 ans, se présenter en personne avec instrument. Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
1091, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba
Tél. SU3-7201

UN AIR DE CONFIANCE...
Worsteds Staunchley
par *Society Brand*

Rien n'égale un complet en worsted tout laine pour ce qui est de l'apparence, du confort et de la durée. Aussi l'homme pratique soucieux de sa tenue, trouve-t-il dans le Staunchley de Society Brand un vêtement qui l'habille bien, dure longtemps et lui donne UN AIR DE CONFIANCE en lui-même. Venez vous en choisir un. $95



AUTRES COMPLETS à $59.50 et plus
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface



"Oh! là! là! Quel froussard!"
Qui ne veut pas boire avec les autres.
Disant que demain il en aurait de la tristesse!"
"Il n'a rien d'un froussard, mais de la sagesse.
Ne me comptez pas non plus des vôtres!"



Département de la Santé du Manitoba
6519